S.t Andrew Ward Esq.re

Hooton Pagnell.

MEMOIRES

[illegible]

DE MADAME

DE MAINTENON,

[illegible]

[illegible]

NOUVELLE EDITION,

[illegible]

DE M. DE VOLTAIRE.

[illegible]

TOME II.

[illegible]

MEMOIRES
Pour servir à l'Histoire
DE MADAME DE MAINTENON,
Et à celle du Siécle passé,

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée des Remarques Critiques

DE MR. DE VOLTAIRE,

Tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME II.

Universit[illegible]
BIBLIOTHECA
ttaviensis

M. DCC. LVII.

589129

Cop.

DC
130
.M2
L18
1757
v.2

TABLE
DES
LIVRES & CHAPITRES
Contenus dans le
SECOND TOME.

LIVRE QUATRIEME.

CHAP. I. *Madame Scaron Gouvernante des Enfans du Roi.* pag. 1
CH. II. *Madame Scaron à la Cour.* 12
CH. III. *Madame de Richelieu Dame d'honneur.* 15
CH. IV. *Lauzun & Mademoiselle.* 19
CH. V. *Désordres de la Cour.* 31
CH. VI. *Disgrace & retour de Madame de Montespan.* 34
CH. VII. *Voyage de Madame Scaron à Anvers.* 40
CH. VIII. *La Duchesse de la Vallière Carmélite.* 53
CH. IX. *Achat de Maintenon.* 61

LIVRE CINQUIEME.

CH. I. *Retraite de Me. de Montespan.* p. 68
CH. II. *Naissance des sentimens du Roi pour Madame de Maintenon.* 84
CH. III. *Intrigues des Dévots. Inquiétudes des Courtisans.* 94
CH. IV. *Mariage proposé.* 104
CH. V. *Retour de Me. de Montespan.* 108
CH. VI. *Voyage de Barège.* 114
CH. VII. *Madame de Maintenon demeure à la Cour.* 118
CH. VIII. *L'année* 1675. 126
CH. IX. *L'année* 1677. 138
CH. X. *Charles d'Aubigné.* 147
CH. XI. *Madame de Maintenon parle au Roi.* 157
CH. XII. *Imprudence & chûte de Madame de Montespan.* 162

LIVRE SIXIEME. *An.* 1680.

CH. I. *Me. de Maintenon Dame d'atour de Madame la Dauphine.* 164
CH. II. *La Chambre ardente.* 174
CH. III. *Mlle. de Fontanges.* 181
CH. IV. *Le Duc du Maine Prince de Dombes.* 195
CH. V. *Conversions.* 206

CH. VI. *Conduite de Madame de Maintenon envers Me. de Montefpan.* pag. 215
CH. VII. *Conduite de Madame de Maintenon envers la Reine.* 221
CH. VIII. *Mort de la Reine.* 228
CH. IX. *Amour du Roi pour Madame de Maintenon.* 232
CH. X. *Colbert & Pelletier.* 243
CH. XI. *Refus de la Charge de Dame d'honneur.* 246

FIN de la Table du Tome fecond.

MEMOIRES
Pour servir à l'Histoire
DE MADAME DE MAINTENON,
Et à celle du Siècle passé.

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE PREMIER.
Madame Scaron *Gouvernante des enfans du Roi.*

* MADAME DE MONTESPAN n'avoit pas encore perdu tout le soin de sa gloire. Dans les commencemens de sa passion, elle paroissoit si éloignée du crime, qu'elle

* An. 1669.

le disoit, en parlant avec mépris des fautes de *la Valliere* : » si pareil malheur » m'arrivoit, je ne me montrerois de » mes jours, j'en mourrois de honte ». Ces sentimens s'effacérent. Cependant, soit prudence criminelle, soit résistance vertueuse, les premiéres années se passérent sans apparence de fragilité. La Duchesse de *la Valliere* avoit le titre de Maitresse : Madame de *Montespan* en avoit les honneurs & les plaisirs.

Elle consentit enfin à devenir mere. Mais, aussi attentive à cacher ses foiblesses qu'à montrer sa faveur, elle voulut que la naissance de ses enfans fût un mystère. Précaution qui eût pû leur être funeste. Personne ne s'aperçut de sa grossesse. Et, parmi ces modes dont elle étoit l'arbitre, & qui changeoient au gré de ses desirs toujours satisfaits & toujours applaudis, elle en imagina une, peu avantageuse aux tailles élégantes & irréprochables.

Il faloit pourtant élever ces enfans. On chercha une femme capable d'un grand secret, & capable de cette éducation. Madame de *Montespan* jetta les yeux sur Madame *Scaron* comme sur une de ses créatures. On prétend que ce choix déplut à

LOUIS. La favorite, sûre qu'elle n'en pouvoit faire un meilleur, lui fit proposer par Madame d'*Hudicourt* de se charger d'un enfant qui avoit pour pere un grand Roi. Ces paroles étoient dites si mystérieusement, l'état de Madame de *Montespan* étoit encore si indécis, les bruits de ses amours avec *Lauzun* si récens, que Madame *Scaron* refusa. *Vivonne* n'obtint pas plus que Madame d'*Hudicourt*, & *Richelieu* pas plus que *Vivonne*.

Ce refus ne plut point. Mais Madame *Scaron* étoit si nécessaire & fut si ferme, qu'on fut obligé de lui envoyer *Louvois*. L'Abbé *Gobelin* jugea, que, cacher les foiblesses de Madame de *Montespan*, étoit plutôt un acte de charité qu'une désertion de la vertu. Elle répondit donc au Ministre : » si l'enfant est au Roi, je le veux » bien : mais en ce cas, il faut qu'il me » l'ordonne lui-même. Je ne me chargerois pas des enfans de Madame de » *Montespan*.

Cette réponse déplut encore. Cependant on la fit venir à la Cour. Et le Roi lui commanda de se charger de l'enfant que Madame *de Montespan* lui remettroit *.

* Mémoires Msts. de Mlle. d'A ..,

Cette place n'avoit rien d'aviliſſant. Madame *Colbert* avoit élevé Mademoiſelle *de Blois*. Et depuis, la Marquiſe *de la Sabliere* fut propoſée pour être Gouvernante de Meſdemoiſelles de *Nantes* & de *Tours* *.

Madame *Scaron*, raſſurée par ſa réputation même, contre tout ſoupçon de complicité avec Madame de *Monteſpan*, embraſſa avec joye l'état pénible qui la condamnoit à une vie retirée. Elle annonça dans ſes ſociétés le plan de réforme qu'elle s'étoit fait. Ses amis la raillerent. L'Abbé *Têtu* lui prédit qu'elle s'en dégouteroit. Meſdames d'*Albret* & de *Richelieu* exigerent qu'elle ſe ſouvint de leur amitié.

De peur d'être détournée de ſes devoirs par des viſites fréquentes, elle loüa une maiſon au fond du fauxbourg St. Germain, où elle dit qu'elle vouloit vivre, ſeule, & inacceſſible à tout le monde, hors à quelques amis. Et pour prévenir tous les ſoupçons, elle ajouta que l'éducation d'un enfant la garantiroit de l'ennui de la ſolitude. Et elle pria Madame d'*Hudicourt* de lui confier ſa fille †.

Ma-

* V. *Sévigné*, lett. du 18. Octobre 1680.

† Depuis Comteſſe de *Montgon*, Dame du palais de Me. la Ducheſſe de *Bourgogne*.

Madame de *Montespan* accoucha dans une maiſon écartée avec toutes les précautions du plus profond ſecret. *Clément* accoucheur arriva, les yeux bandés, & ſe douta ſi peu du pere de l'enfant, qu'il ſe fit verſer à boire par le Roi qui étoit préſent. Quand il falut recevoir le dépôt qui lui devoit être confié, Madame *Scaron* prit un fiacre dans une ruë détournée, entra chez Madame de *Montespan* avec un maſque ſur le viſage, prit l'enfant, le couvrit de ſon écharpe, & remit ſon maſque en ſortant, non ſans craindre beaucoup que le ſecret ne fut découvert.

Son extrême ſenſibilité rendit encore plus pénible un emploi, déja ſi fatiguant par lui-même. Elle ne le remplit point en mercénaire, mais en philoſophe, qui ſait combien la vie & le caractére des Grands peut être utile ou nuiſible aux hommes. Elle ſacrifioit à ſon devoir ces ſociétés dont elle faiſoit les délices, ſon ſommeil, ſa beauté, ſes plaiſirs. Sa gloire même en ſouffroit. Car lorſqu'elle voulut avoir Mademoiſelle *Balbien* auprès des Princes, pour être ſoulagée par elle, ſes parens la lui refuſerent, diſant : » tout » cela ſent mauvais : ce ſont quelques » bâtards qu'elle aura eus de ſes amans.

La fécondité de Madame de *Montespan* la menaçoit d'un long esclavage. Elle accoucha encore à Saint Germain*. On n'osa introduire dans le château Madame *Scaron*. *Lauzun* reçut l'enfant : on n'eut pas le tems de l'emmailloter : on l'entortilla dans des langes. Il le prit dans son manteau, traversa l'appartement de la Reine, toujours tremblant qu'il ne criât. Et il le porta dans le carosse de Madame *Scaron* qui l'attendoit au petit parc.

Madame de *Montespan*, voyant que chaque enfant étoit comme un nouveau lien, & que les tendresses du pere fixoient l'inconstance de l'amant, accoucha toutes les années. Madame *Scaron*, loin d'avoir le tems de respirer, n'en avoit pas même l'espérance. On connoissoit trop son activité, pour confier ces nouveaux fruits à d'autres soins. Au lieu d'un seul, qu'on lui avoit promis, elle en eut trois. On lui donna une grande & belle maison près de Vaugirard, des gens & des chevaux, en un mot tout ce qui ne plait que deux jours.

Pour mieux cacher son secret, elle couroit toute la nuit dans les endroits différens où ces Princes étoient nourris : le matin,

* 31. Mars 1670.

matin, elle alloit voir ses amies *, comme si elle avoit bien dormi : & l'après-diné, elle recevoit du monde chez elle. Ces précautions n'empêchoient pas, que la curiosité ne cherchât à découvrir le mystere, & que la pénétration du Courtisan ne le dévinât. Dès qu'on prononçoit le nom de Madame de *Montespan*, son visage étoit ému. Pour diminuer cette facilité à rougir, elle se faisoit saigner. Elle altéroit sa santé, & ne rougissoit pas moins.

Colbert, aussi curieux que les autres, & plus intéressé à l'être, voulut savoir s'il étoit vrai qu'elle élevât des enfans : Madame de *la Valliere* ne régnoit plus que par habitude : Madame de *Montespan* joüoit tous les soirs avec la Reine. Il alla chez Madame *Scaron*, & pour la surprendre, il entra sans être annoncé. Elle caressoit un de ces Princes. Sans se déconcerter, elle le déroba adroitement à sa vuë, le fit emporter comme un paquet de linge, & entretint le Ministre avec un sang froid, dont il fut, ou parut être la dupe.

Elle s'attacha tendrement à ces enfans : à force de soins, elle acheta le droit de

* Mem. de *Montpensier*. T. VI. p. 269.

les aimer plus que leur mere. Le premier mourut : elle en fut inconſolable. Le ſecond fut le Duc du *Maine*. On ſait combien elle ſouffrit pour lui dès ſes jeunes ans, & combien il lui fut cher juſqu'à la mort. Ses lettres à l'Abbé *Gobelin* diſent ce qu'elle eut de contradictions à eſſuyer de la part de Madame de *Monteſpan*, moins compatiſſante & moins tendre, qui la railloit de ſes inquiétudes & ne l'en remercioit pas. Le feu ayant pris à la maiſon, où les Princes étoient cachés, Madame *Scaron* allarmée du péril lui dépêcha un exprès. La réponſe de la mere fut : » je » m'en réjoüis : car le feu eſt ſigne de » bonheur.

Dans les fréquens voyages qu'elle faiſoit à la Cour, elle voyoit Madame de *Monteſpan* avec des précautions infinies. Madame d'*Hudicourt*, leur amie commune, y avoit un apartement, où l'une & l'autre ſe rendoient, Madame de *Monteſpan* pour voir ſes enfans, Madame *Scaron* pour gémir de ce qu'elle les aimoit ſi peu. Elles s'oublioient quelquefois des heures entiéres dans les plaiſirs d'une converſation vive & ſans gêne. Un jour le Roi ayant demandé Madame de *Monteſpan* : „ elle eſt, lui dit Madame d'*Hudicourt*,

court, „ avec Madame *Scaron* : & l'une „ & l'autre parlent de choses si savantes „ & si sublimes, que, n'y comprenant „ rien, je les ai quittées". Dès ce moment, le Roi conçut de l'aversion pour la Gouvernante.

Madame d'*Hudicourt*, de confidente de Madame de *Montespan*, essaya de devenir sa rivale *. Elle plut si peu qu'on lui pardonna ses prétentions. On la revit sans éclaircissement. On étoit fait à son badinage. Elle ne frapoit point l'imagination. On n'avoit pas besoin d'elle : mais on y étoit accoutumé : aujourd'hui dans la calêche ou dans la gondole du Roi, demain dans la société la plus ennuyeuse de Paris : on la logeoit à la Cour, & au premier besoin de son apartement on la renvoyoit : on eût dit qu'elle passoit tous les jours de la faveur à la disgrace, & de la disgrace à la faveur : & elle étoit toujours également éloignée de l'une & de l'autre.

Madame *Scaron* eut à lui pardonner des procédés entiérement contraires à l'honneur, à la reconnoissance, & à l'amitié. Elle la convainquit d'avoir inspiré de la

* Lett. de *Sévigné* 1670.

jalousie contre elle à Madame d'*Albret*. Madame de *Richelieu* défendit sa porte à Madame d'*Hudicourt* : le Maréchal d'*Albret* la surprit avec le Duc de *Bethune*, & publia ce qu'il avoit vû. Madame *Scaron* redoubla de soins pour la petite d'*Hudicourt*, qui n'étoit point coupable des fautes de sa mere, & qui passoit tantôt pour la cousine, tantôt pour la sœur des Princes.

Son objet, en se chargeant de cette éducation, étoit d'obtenir du Roi quelque grace qui la dédommageât de ces fatigues, en lui procurant une vie aisée & indépendante. Cette espérance étoit fort éloignée. Madame de *Montespan* ne sollicitoit point pour elle, soit qu'elle n'osât la nommer au Roi, soit qu'elle craignit de perdre une personne si utile. Madame *Scaron*, appellée dans le monde par le plaisir, retenuë dans la solitude par sa tendresse pour ses nourrissons, se dévoüa courageusement à toutes les peines de son état, avec deux mille francs de pension pour prix de sa liberté, & avec le chagrin de savoir qu'elle déplaisoit au Roi.

L'aversion de ce Prince croissoit à chaque entretien, où il surprenoit sa maîtresse avec la Gouvernante. Il aimoit l'esprit,

prit, & n'en pouvoit souffrir l'étalage. Il regardoit Madame *Scaron* comme une pédante dangereuse, & comme une femme gâtée par le commerce d'un Poëte. Il ne l'apelloit que la précieuse ou le bel-esprit. Quand il paroissoit, elle s'éloignoit promtement. Quand les enfans venoient à St. Germain, ils étoient présentés par la nourrice. Madame *Scaron* attendoit dans l'antichambre que le Roi fut sorti, & que la capricieuse favorite la rapellât, pour la consoler par quelques paroles obligeantes, ou pour l'affliger par des reproches injustes.

Cependant la nourrice fit valoir par un mot naïf les services de Madame *Scaron* aussi fortement qu'elle l'auroit pû faire elle-même. Le Roi lui ayant demandé à qui étoient les enfans qu'elle aportoit: » » je m'imagine, dit-elle, qu'ils sont bâ- » tards de quelque Duc ou Président du » Parlement: pour la mere, aux agitations » où je vois notre Dame au moindre mal » qu'ils ont, ce ne peut être qu'elle.

CHAPITRE II.

Madame Scaron *à la Cour.*

LE Roi voulut que ses enfans fussent élevés sous ses yeux. On leur donna un apartement à la Cour. Madame *Scaron* leur continua ses soins, toujours avec l'ordre du secret. La Duchesse *de la Valliere* n'étoit retenuë que par les siens auprès du Roi: mais, quoique certaine de l'infidélité de son amant, elle ne l'étoit point des foiblesses de sa rivale. La Reine commençoit à ne plus attribuer aux coliques & aux migraines les fréquentes absences de sa Dame du palais. Mais elle étoit rassurée par Madame de *Richelieu*, qui l'assuroit qu'elle étoit toujours en tiers avec la Marquise de *Montespan* & le Roi.

Dès qu'on vit Madame *Scaron* à la Cour, on la soupçona moins d'élever des Princes, que de servir les plaisirs du maître. C'étoit peu d'avoir sacrifié sa jeunesse: il fallut encore sacrifier sa réputation. Entrainée par les circonstances, encouragée par l'Abbé *Gobelin*, soutenuë par l'espérance, elle se prêta sans murmure aux soup-

soupçons de l'état le plus équivoque. Madame de *Montespan* ne voyoit qu'elle. Madame d'*Hudicourt* n'osoit plus reparoitre. Madame de *Coulanges*, dont l'esprit étoit une dignité à la Cour *, avoit déplu par son indiscrétion. Madame *Scaron* seule, tous les jours plus connuë de Madame de *Montespan*, lui étoit tous les jours plus nécessaire & plus agréable. Ce fut alors que commença entre elles cette intimité, qui eut des suites trop singulieres, pour que l'une pût les prévoir, l'autre les souhaiter, aucun de leurs amis les imaginer.

Madame de *Montespan* la faisoit apeller tous les soirs, & l'entretenoit pendant qu'on la deshabilloit & après qu'elle étoit couchée. Il lui faloit une conversation vive & légère pour la desennuyer de celle du Roi, très galant, mais un peu aride. Ces longs entretiens déplurent à *Louis*, qui avoit le foible de craindre les personnes d'esprit. Il voyoit déja dans sa Maitresse plus de suite & de réflexion. Il soupçonnoit la confidente de verser en elle cet esprit d'intrigue, & ce gout de savoir, qui lui déplaisoient également. »
» Quel délassement, lui disoit-il, trouvés-
» vous

* *Sévigné* Lettres.

» vous à tant causer avec une précieuse ! » voulés-vous qu'elle vous rende précieuse » comme elle « ? Soit jalousie, soit humeur, il lui demanda comme un sacrifice de ne plus parler, les soirs, à Madame *Scaron*. Dés qu'il fut sorti, Madame *Scaron* entra à son ordinaire. On ne lui dît mot. Elle ouvrit la conversation. Point de réponse. Elle continua. Même silence. » J'entends, dit-elle : on vous a défendu » de causer avec moi. Je vais tourner cette » obéissance au profit de mon sommeil. » Madame de *Montespan* ne put s'empêcher de rire, lui avoüa tout, & tint très mal la promesse qu'elle avoit faite de ne plus l'entretenir.

Cette faveur secrete étoit achetée par bien des peines. Madame de *Montespan* faisoit tomber sur elle toutes les inégalités de son humeur. Elle avoit tous les caprices de son sexe & toutes les inquiétudes de sa place. Tantôt elle étoit enchantée de Madame *Scaron*, & lui confioit tout avec amitié : tantôt elle la congédioit d'un air impérieux, & traitoit comme une femme à elle, une Dame qui prétendoit être aux enfans du Roi & non aüx siens, & qui savoit le dire ou le faire sentir.

Ces démêlés ne transpiroient point : le Roi

Roi les ignoroit : le raccomodement les ſuivoit de près : & chaque brouillerie augmentoit l'aſcendant de la Gouvernante. Son goût pour la ſocieté la rapelloit ſouvent à Paris : & les maladies du Duc du *Maine* l'y retinrent quelques mois. Elle s'y délaſſoit des ennuis de la Cour, & rioit, au milieu d'un monde choiſi, des noirs chagrins ou des triſtes joies des Dames de St. Germain, des rages continuelles de *Lauzun*, des deſeſpoirs de *la Valliere*, des horribles agitations du pays qu'elle connoiſſoit ſi bien *.

CHAPITRE III.

Madame de Richelieu *Dame d'honneur.*

MAdame de *Monteſpan* entroit dans toutes les affaires & diſpoſoit des plus

* » Madame *Scaron* ſoupe ici tous les ſoirs : ſa » compagnie eſt délicieuſe. Elle a l'eſprit aima- » ble & merveilleuſement droit. C'eſt un plaiſir » de l'entendre raiſonner : vous n'êtes jamais ou- » bliée : elle eſt habillée modeſtement & magni- » fiquement. Elle eſt aimable, belle, bonne & né- » gligée «. *Lett. de Sévigné à Madame de Grignan* 13. *Janvier*, 26. *Février*, 16. *Mars* 1672., 1er. *Décembre*, 14. *Décembre* 1673. & ailleurs.

plus belles charges de la Cour. En France, la Maitresse d'un Roi est presque nécessairement un Ministre d'Etat. [* Le Prince est rappellé aux affaires par les plaisirs. Cette autorité a toujours déplu aux peuples, mais l'abus seul en est funeste. La Duchesse de *Valentinois* troubla le Royaume : *Agnès Sorel* le sauva. Sous HENRI IV. *Gabrielle* consola par sa bienfaisance les malheureux des duretez de *Sully*. Sous LOUIS XIII. Mlle. de *Hautefort* n'employa l'amour qu'à rëünir deux Epoux divisés par *Richelieu*. Sous LOUIS XIV. les maitresses ne servirent que les Courtisans, mais ne nuisirent qu'aux Ministres. Madame de *Montespan* avoit besoin d'une tête froide, qui modérât la vivacité de la sienne. Tous les jours, Madame *Scaron* consultée lui épargnoit des fautes, l'engageoit à des établissemens utiles, la portoit à des choix heureux, & lui donnoit, à force de conseils, cette considération nécessaire, sur-tout à la maitresse accusée par ses enfans.]

Madame de *Montauzier* mourut le 19. Novemb. 1671. Sa charge de Dame d'honneur de la Reine fut briguée par celles même

* Edit. de *Hambourg* I. 261.

même en qui l'ambition étoit un ridicule. L'une faisoit valoir les services de ses ayeux: l'autre, une piété austère, telle qu'il la faloit à la Reine : l'autre, une vertu commode & liante, telle que la vouloit le Roi : celle-ci comptoit sur la protection de Madame de *la Valliere* : celle-là, sur le goût de Leurs Majestés: Madame de *Créqui* sur le Comte de *Lauzun* : Madame de *Richelieu* sur la reconnoissance de Madame de *Montespan*. Le Duc de *Montauzier* eut proposé volontiers Madame de *Crussol* sa fille : mais, dans le dépit que lui donnoit la raison tirée de la jeunesse, il s'écrioit : » l'affreux païs, où les maîtresses & les Ministres ont seuls du pouvoir »! Le Roi sçut ces paroles, manda *Montauzier*, lui reprocha son emportement avec douceur, & s'en vengea le lendemain, en désignant Madame de *Crussol* Dame du palais.

Cependant les Duchesses de *Créqui* & de *Richelieu* sollicitoient vivement la premiére place. Et leurs prétentions respectives partagoient la Cour. Madame de *Montespan* étoit indignée que *Lauzun* eût des intérêts différens des siens. *Lauzun* la prioit d'abandonner une protégée qui déplaisoit au Roi. Madame *Scaron* la conjuroit

juroit par tous les motifs d'honneur & d'amitié de soutenir ce qu'elle avoit entrepris. LOUIS, partagé entre son favori & sa maitresse, combattu par des raisons opposées & également fortes, leur ordonna de se réünir. Ni l'un ni l'autre ne voulut céder, Madame de *Montespan*, parce qu'elle étoit soutenuë par Madame *Scaron*; *Lauzun*, parce qu'il avoit promis à *Mademoiselle* de placer la Duchesse de *Créqui*. L'indécision du Roi leur fit craindre que son choix ne tombât sur une autre. De là, une rupture ouverte entre la Marquise & le Comte. Le Comte obsédoit son maître toute la journée: la Marquise détruisoit la nuit son ouvrage. *Lauzun* impétueux & hardi se déchaînoit tout haut contre Madame de *Montespan*, attaquoit ses mœurs, & médisoit même de ses charmes. Elle s'en plaignit au Roi, qui la vengea en nommant † la Duchesse de *Richelieu* *. La fureur de *Lauzun* éclata plus violemment. LOUIS en fit des reproches à son favori, qui le pria de le réconci-

† 21. Novembre.

* » Si Madame *Scaron* y a contribué, elle est » digne d'envie : sa joye est la plus solide qu'on » puisse avoir en ce monde «. *Lett. de Sévigné* 6. Décembre 1671.

concilier avec elle. Madame de *Montespan* & *Lauzun* se promirent un entier oubli du passé, & une amitié inaltérable pour l'avenir.

CHAPITRE IV.

Lauzun & Mademoiselle.

CEt homme eut une étrange destinée. Cadet de Gascogne, sans biens, sans véritable esprit, sans talens supérieurs, après avoir été le rival de son maitre, il en devint le confident, fut sur le point d'en devenir l'allié, ne s'approcha du trône que pour tomber dans une longue & dure prison, d'où il sortit pour sauver un Roi, & pour vieillir, haï de son siécle, & méprisé du nôtre. Il plut aux femmes sans les aimer : il laissa échaper la plus grande fortune sans la regretter : il fut malheureux sans être coupable : il mourut oublié, malgré les plus célèbres avantures.

Il comptoit par ses attaques le nombre de ses conquêtes. Toutes les femmes tomboient dans ses piéges : & toutes s'étonnoient de leur chûte. Les unes l'avoient par

par foibleſſe, les autres par air: aucune n'en étoit jalouſe: & peu lui étoient infidèles. A Veniſe, à Florence, il avoit eu les mêmes ſuccès qu'à Paris. La Reine de Portugal, qui avoit voulu l'épouſer avant que de monter ſur le trône, n'y avoit pas renoncé, depuis qu'elle y étoit montée *.

Il plut à Mademoiſelle de *Montpenſier*. Et la petite-fille de *Henri quatre*, qui avoit dédaigné tant de Princes & refuſé tant de Rois, ſoupira, à l'âge de quarante-quatre ans, pour un ſimple Gentilhomme. L'indécence d'un pareil aveu auroit ſans doute retenu cette Princeſſe, ſi ſon cœur n'avoit brulé de tous les feux de l'amour. 1671. Dans ce voïage de Flandres, où LOUIS médita l'invaſion de la Hollande au milieu des jeux & des plaiſirs, *Mademoiſelle* accompagna moins la Reine, qu'elle ne ſuivit *Lauzun*. Trois mois après le premier entretien, elle lui déclara ſa paſſion par un billet qu'elle lui remit au milieu du Louvre, à la face de ſes Dieux domeſtiques. Il y lut ces mots: » c'eſt M. le Comte de *Lauzun* que j'ai» me

* Mémoires de *Montpenſier*, Tome VI. p. 53.

» me & que je veux épouser. « *Lauzun* n'osoit en croire ses yeux. Le lendemain *Mademoiselle* le lui répéta mille fois. Il feignit d'en douter encore. *Mademoiselle* le persuada par ses larmes. Il la conjura de penser à sa gloire. Elle répondit : » l'homme le plus aimable est pour moi » l'homme le plus grand «. Il se jetta à ses piés, & la laissa maîtresse de sa destinée.

Les deux amans songerent à obtenir le consentement du Roi. *Mademoiselle* écrivit vingt lettres, les déchira toutes, & n'osa parler elle même. *Lauzun* craignit les oppositions de la part de Madame de *Montespan*. Pour l'intéresser à son sort, il lui promit de conclure le mariage de Mademoiselle de *Thianges* sa niece avec le Duc de *Nevers* : & il reussit. Le Roi, instruit des assiduités de *Lauzun* chez *Mademoiselle*, lui en fit plusieurs fois la guerre. Le favori répondit avec tant de soumission, que Madame de *Montespan* pria le Roi de ne pas s'opposer à sa fortune. La mort d'*Henriette d'Angleterre* avoit donné lieu de jetter des propositions entre *Monsieur* & *Mademoiselle*. Le Prince aimoit assez peu les femmes pour en épouser une vieille. *Mademoiselle* aimoit trop

Lauzun

Lauzun pour ne pas le préférer au plus grand Monarque du monde.

Madame *Scaron* conseilla fortement à Madame de *Montespan* de rompre un si ridicule mariage. On lui objecta la parole qu'on avoit donnée. Elle représenta que la réflexion devoit réparer la saillie, & qu'il faloit plutot penser à la gloire du Roi qu'à la reconnoissance qui parloit pour *Lauzun*, déja assez puissant sans ajouter à son crédit la considération inséparable d'une si grande alliance. Cet avis eut épargné au Roi de fausses démarches, à *Mademoiselle* bien des ridicules & des chagrins, à *Lauzun* de longs malheurs, à la Maison Roiale d'indignes craintes, à la Noblesse même un grand affront.

Lauzun dépêcha un Gentilhomme au Duc de *Lorraine*, dépouillé de ses Etats, pour lui offrir cinq cent mille livres de rente, s'il vouloit lui céder ses droits. Le Duc reçut cette proposition en homme qui avoit peu d'espérance de rentrer dans son péis, & à qui ses profusions & ses malheurs avoient ôté jusqu'à la ressource des usuriers.

Mademoiselle, condamnée par son rang & par son amour à demander un époux, écrivit une longue lettre au Roi, pleine

de

de paſſion & de reſpect. Le Roi lui répondit, par un billet, de ne rien précipiter dans une affaire ſi importante, & enfin accorda ſon conſentement, à condition que les parens de *Lauzun* lui demanderoient cette grace, & que Mademoiſelle de *Montpenſier* viendroit elle-même le prier de lui donner ce Gentilhomme en mariage. La Princeſſe courut chez le Roi, le conjura de faire le bonheur de ſa vie, l'aſſura qu'un refus lui donneroit la mort. Un moment après, les Ducs de *Créqui* & de *Montauzier*, le Maréchal d'*Albret* & le Marquis de *Guitry*, entrerent, & dirent que les Ducs & Pairs étoient égaux aux Princes étrangers: que *Lauzun* étoit capable de ce titre: & qu'après avoir conſenti au mariage de la ſœur de Mademoiſelle de *Montpenſier* avec le Duc de *Guiſe*, le Roi ne pourroit refuſer ſon conſentement à celui-ci, ſans mortifier la haute Nobleſſe du Roïaume: que ce n'étoit pas la premiere fois que le ſang des Gentilshommes s'étoit mêlé au ſang des Dieux. Le Roi, étonné de l'emportement de ſa couſine, hauſſa les épaules, & dit: » elle a quarante-cinq ans: » qu'elle faſſe ce qu'elle voudra «. Cependant il fut frapé des proteſtations qu'on lui

lui fit, que l'eſpérance de s'allier au ſang des Rois porteroit la Nobleſſe Françoiſe aux plus grandes choſes. Le Cardinal de *Richelieu* avoit d'autres maximes: » un » Prince du ſang, « diſoit il, » peut, ſans » s'avilir, épouſer une Demoiſelle: mais » une Princeſſe ne peut ſans honte épouſer un ſimple Gentilhomme *. Une Reine de France en avoit pourtant épouſé un.

† Le Mariage fut déclaré. *Mademoiſelle* & *Lauzun* reçurent les complimens de toute la France. La Princeſſe donna 22. millions à ſon amant. Le contract fut dreſſé. *Lauzun*, au lieu de conclure, s'amuſe à repréſenter un jour le Duc de *Montpenſier.* Trois jours après, la Reine, *Monſieur*, le Prince de *Condé* repréſenterent au Roi l'injure que cette alliance faiſoit à la famille Roïale. Ils lui dirent, qu'on répandoit dans le public que ce mariage étonnant étoit ſon ouvrage, & qu'on l'accuſoit de ſacrifier ſa couſine à ſon favori. Le Roi manda M. de *Lauzun* & Mademoiſelle de *Montpenſier:* & au lieu de ſigner leur contrat, comme il l'avoit promis, il leur défendit de paſſer outre.

Lauzun

* Vie de Madame de *Longueville* par Mr. de *Villefore.*

† 15, 16, 18. Dec. 1670.

Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la fermeté, tout le desespoir que méritoit une si grande chute: il parut digne de sa fortune. *Mademoiselle* éclata en pleurs, en cris, en plaintes. » A cet arrêt, Sire, " s'écria-t'elle, „ que » deviendra M. de *Lauzun?* & que de» viendrai-je? « & se jettant à ses piés, & se couvrant le visage de son mouchoir pour cacher ses larmes & sa confusion, » je fais, « ajouta-t'elle, » un personnage » qui devroit me couvrir de honte, si je » n'y étois autorisée par votre consente» ment. C'est l'exemple même de Votre » Majesté qui m'a apris à aimer M. de » *Lauzun.* Je le mettrai, « dit le Roi, » en état de n'envier la fortune de per» sonne. Mais, ma cousine, promettés » moi de ne rien faire sans mon aveu. » Je ne promets rien, " répondit *Mademoiselle* en sortant brusquement. De retour chez elle, Madame de *Nogent*, sœur de *Lauzun* & attachée au service de la Princesse, releva leurs esprits abatus, en leur proposant d'achever un mariage, auquel il ne manquoit que les cérémonies de l'Eglise. Un Prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. *Lauzun* se flata de fléchir le Roi, à force de victoires & de

complaiſances: Mademoiſelle de *Montpenſier*, à force de triſteſſe & de pleurs.

Le bruit couroit que ce mariage alloit ſe renoüer, & que les bontés du Roi pour *Lauzun* l'emporteroient ſur les raiſons d'inégalité. La Nobleſſe murmuroit de l'outrage qu'elle croïoit avoir reçu. LOUIS écrivit à tous ſes Miniſtres dans les Cours étrangeres, & leur dit qu'il avoit déclaré au Duc de *Créqui*, au Marquis de *Guitri*, & au Duc de *Montauzier*, qu'il ne conſentiroit jamais que *Mademoiſelle* épouſât aucun Prince de ſes ſujets: mais qu'elle pouvoit choiſir dans toute la Nobleſſe de France qui elle voudroit, hormis le ſeul Comte de *Lauzun*: & qu'il la meneroit lui-même à l'Egliſe.

Deux mois après, pour conſoler ſon favori, il lui envoïa le bâton de Maréchal de France. *Lauzun* le refuſa, & dit: „Je ne l'ai pas encore mérité". Il continuoit à voir *Mademoiſelle*, au mépris des conjectures qu'on faiſoit ſur ſes aſſiduités. Dans cette foule d'ennemis, que lui avoient attirés ſes proſperités & ſes revers, il en avoit deux redoutables, *le Tellier*, qui ne lui avoit jamais pardonné d'avoir ſéduit Madame de *Villequier* ſa fille, & *Louvois* qui aſpiroit à ſe rendre maitre des affaires

affaires de la guerre, & qui, environné de flatteurs, étoit, tous les jours, bravé par *Lauzun* devoré de la même ambition. *Louvois*, averti par ses espions de tout ce qui se passoit dans le palais d'Orléans, jetta dans l'esprit du Roi des soupçons contre *Lauzun*, qui les accréditoit en prenant tous les airs de grandeur de l'époux de la plus haute des Princesses.

Le Comte de *Guiche*, exilé pour avoir aimé *Madame*, fut rappellé à condition qu'il se démettroit de sa charge de Colonel des Gardes. *Lauzun* n'osa le demander au Roi, qui ne mettoit plus dans son accueil qu'une amitié contrainte. Il recourut à Madame de *Montespan* qu'il croïoit capable de pardonner, & la pria de demander cette charge pour lui. Madame de *Montespan* lui promit tout, & dit au Roi, que M. de *Lauzun* en usoit plus mistérieusement avec son maitre qu'avec sa maitresse: qu'elle ne concevoit pas ses détours: qu'un Prince qui le combloit de tant de graces avoit droit d'exiger plus de franchise. LOUIS, surpris de ce procédé défiguré par le pinçeau de Madame de *Montespan*, entretint *Lauzun* de tous ceux qui prétendoient à la charge du Comte de *Guiche*, & lui demanda s'il n'y

aſpiroit pas lui-même. *Lauzun* répondit, qu'il n'en avoit pas eu ſeulement la penſée, qu'accablé des bienfaits de Sa Majeſté il ſavoit que mille autres en étoient plus dignes que lui. „Cette modeſtie vous ſied „bien," reprit froidement le Roi: „mais ajoutâ-t'il, „ſi vous y prétendés, que ne „vous ouvrés-vous à votre ami?". *Lauzun* répliqua, „qu'il n'y avoit jamais penſé". Le Roi lui lançant un regard à l'anéantir, lui dit qu'il s'étonnoit d'un menſonge ſi impudent: qu'il ſavoit tout: qu'il n'étoit plus à ſes yeux qu'un impoſteur. *Lauzun* béguéia des excuſes, & ſortit, plein de rage & de deſeſpoir. Je ſuis le plus malheureux des hommes, dit-il au Duc de *Créqui*: & le meilleur de mes amis eſt celui qui voudra m'étrangler. Il courut chez Madame de *Monteſpan*, lui reprocha ſa perfidie, s'emporta juſqu'à la menace, & lui dit des paroles qu'un favori diſgracié pouvoit ſeul prononocer.

La favorite balança long-tems, ſi elle ſe plaindroit au Roi. Elle avoit confié un ſecret important à *Lauzun*. Et il faloit, ou le perdre entiérement, ou ſe reconcilier avec lui. Le reſſentiment l'emporta. *Lauzun* fut accuſé. Indifférent, depuis qu'il avoit [oſé] aimer *Mademoiſelle*, mépriſa-

prisable depuis qu'il avoit menti, il devint odieux, dès-qu'il eut outragé celle que le Roi aimoit. LOUIS eut plus aisément pardonné une offense faite à lui-même. Outré, que tant de bienfaits fussent payés de tant d'ingratitude, importuné par *Louvois*, qui représentoit que la sévérité seule pourroit réduire cet esprit altier, il le fit arréter & conduire à Pignerol, où étoit depuis dix ans l'infortuné *Fouquet*.

Lauzun fit ce voyage dans un si grand desespoir, qu'on ne le quittoit pas un moment. On voulut le faire descendre du carosse dans un endroit dangereux: » ces malheurs-là, répondit-il, ne sont pas faits » pour moi.. Tout mon crime, dit-il à » l'Officier qui le conduisoit, est d'avoir » une trop grande amie & une ennemie » trop puissante. « En entrant dans la prison il s'écria: *in sæcula sæculorum.*

On trouva dans ses cassettes des portraits de femmes sans nombre, une sans tête, une autre les yeux crevez, une autre la main écrasée, les cheveux de toutes ses maitresses en ordre & étiquetés, & des billets, qui aprirent à LOUIS, que les femmes les plus prudes de sa Cour n'étoient pas les moins fragiles. Personne ne le plaignit. Le Roi ne dît rien de son

crime : & ce silence en déclaroit assez la nature.

Le lendemain, il envoïa querir *Marsillac*, & lui dît : „ je vous donne le Gou„ vernement de Berry qu'avoit *Lauzun*. *Marsillac* répondit : „ Sire, que V. M. qui „ sait mieux que moi les loix de l'honneur, „ se souvienne que je n'étois pas ami de „ *Lauzun* : & qu'elle juge si je dois accep„ ter le don qu'elle me fait. Vous êtes „ trop scrupuleux, repartit le Roi : je vais vous faire honneur de vos beaux sentimens.“ Et se tournant vers ses Ministres, il leur conta les délicatesses de Mr. de *Marsillac*, & dit : „ j'admire la différence : *Lauzun* „ n'avoit pas daigné me remercier du Gou„ vernement de Berry : & voilà un homme „ pénétré de reconnoissance ! «

Le chagrin altéra si rapidement la santé de *Lauzun*, qu'il tomba dans une létargie, que les médecins regarderent comme l'avant-coureur du dernier sommeil. Le Gouverneur de Pignerol dépêcha un courier pour donner avis de sa mort : six heures après, un autre courier aporta la nouvelle de sa résurrection. Le Roi ne témoigna ni chagrin ni joie. Mademoiselle de *Montpensier*, pénétrée de la plus amere douleur, parut à la Cour avec

vec tous les dehors de l'indiférence: maudissant la nuit, l'instant où elle étoit née Princesse; & le jour faisant sentir à tous ceux qui l'environnoient, & par ses hauteurs & par ses caprices, combien elle l'étoit.

CHAPITRE V.

Desordres de la Cour.

L'Exemple de LOUIS fut contagieux. Sa Cour ne fut occupée que d'intrigues. Madame de *Soissons*, capable des crimes les plus [hardis] pour satisfaire son ambition, l'étoit des plus indécentes foiblesses pour varier ses plaisirs. La Marquise de *Coetquen* enchaînoit & trompoit *Turenne.* Le Cardinal-Légat, épris de la Duchesse de *Créqui*, disoit confidemment au Duc: „je croirois mon plaisir dimi„nué de moitié, si je pensois qu'on m'entendit. " *Monsieur*, plus occupé de sa beauté que de sa gloire, après avoir eu de la jalousie de sa premiere femme, excitoit celle de sa seconde. Les filles de la Reine étoient trop souvent tentées pour ne pas succomber souvent. Celles de *Madame*, chassées sur l'ombre d'une galan-

terie, étoient tous les jours remplacées par d'autres, avec défenses de plaire, & avec la figure la plus propre à desobéir. Des Françoises d'une beauté célèbre portoient dans les Cours étrangères notre luxe & nos passions. Mademoiselle de *Keroualle* * régnoit en Angleterre, avec autant d'empire qu'en pouvoit avoir la maitresse d'un Roi sans cesse contredit par un Parlement. Mademoiselle de *la Perouse* gouvernoit l'Electrice de *Baviere*, quoiqu'elle fut aimée de l'Electeur. Mademoiselle de *la Trimouille* se consoloit en Dannemarc de n'en avoir pu soumettre le Roi, par la gloire d'en avoir subjugué le frere * & le Grand-Chancelier †.

Louvois même soupiroit. Madame du *Fresnoy* §, femme d'un de ses commis, après

* *Louise Renée de Penancoët de Keroualle*, créée en 1662 Duchesse de *Portsmouth*, & en 1684 Duchesse *d'Aubigny* pour elle & pour son fils, *Charles de Lenox*, Duc de *Richmond*. Elle fut présentée au » Roi *Charles II.* par *Henriette* sa sœur. Elle eut à lutter contre *Nell Gwin*, Comédienne Angloise, mere du Duc de *St. Albans*.

* Le Prince *George*, depuis marié à la Reine *Anne*.

† Le Comte de *Griffenfeld*.

§ » Madame *du Fresnoy* soupa chez nous : c'est » une nimphe, une divinité. Mais Madame *Scaron*

après avoir esséié ses charmes sur M. de *Villeroi*, sur le Duc de *Caderousse*, attaqua le Monarque & le Ministre, déplut à l'un, & asservît l'autre. Quelque indépendant que fut *Louvois*, il subit la loi générale, qui veut que la maitresse d'un homme d'état soit son conseil. Pour obéir plus décemment, il créa pour elle une charge chez la Reine: il la fit Dame du lit: il reçut de sa main des placets. On rampa devant elle. Une femme décrépite s'étant présentée au diné du Roi, *Monsieur* la repoussant, lui demanda ce qu'elle vouloit: » Helas! Monsieur, dit-elle, » je » voudrois bien prier le Roi de me faire » parler à Monseigneur de *Louvois*. Voi- » là, reprit Sa Majesté, Madame du *Fres-* » *noy* qui le peut encore mieux que [nous » tous «.]

» *ron*, Madame *de la Fayette* & moi, nous la trou- » vâmes cent piques au dessous de Madame *de Gri-* » *gnan*, non pas pour l'air ni pour le teint, mais » ses yeux sont étranges, son nez n'est pas compa- » rable au vôtre : sa bouche n'est pas finie. Elle » est tellement recueillie dans sa beauté, qu'elle ne » dit précisément que les choses qui lui siéent bien. » *Lett. de Sévigné*, 27 Janv. 1672.

CHAPITRE VI.

Disgrace & retour de Madame de Montespan.

* MAdame de *Montespan*, séparée de son mari, apuïée de sa famille, comptant sur sa fécondité, commençoit à règner avec empire. L'année précédente, elle n'avoit pas rougi d'accompagner le Roi en Flandre & de se donner en spectacle à l'univers. Jusqu'alors elle avoit paru ou incertaine de sa place, ou jalouse de sa réputation. Elle crut enfin pouvoir braver la Reine, *la Valliere*, & la France. Soit qu'elle pensât qu'il suffisoit de mettre de la dignité dans sa conduite pour s'en faire pardonner l'irrégularité, soit qu'elle craignit que le mystere ne confirmât le Roi dans ces scrupules que la publicité du crime étouffe quelquefois, soit qu'elle fut séduite par le plaisir d'imiter un amant assez jeune pour méconnoitre la vraïe grandeur, elle se prêta d'abord, & se livra ensuite à tout ce qui pouvoit consoler une ambitieuse de n'être pas placée sur le trône. Les Seigneurs furent charmez de ce qu'elle leur rendoit le Roi,

* An. 1672.

qu'un commerce ſecret avoit dérobé quelque tems à leurs adorations. Leurs hommages ne s'adreſſerent qu'à elle : la dépendance devint tous les jours plus étroite: tout eut un caractere de hauteur dans l'amant & dans la maitreſſe, & un air de profonde ſoumiſſion dans le Courtiſan. Epoque d'un changement arrivé dans nos mœurs, qui devinrent plus douces, plus flexibles, mais qui perdirent en liberté ce qu'elles gagnerent en décence & en politeſſe.

Madame de *Monteſpan* tâchoit de concilier le vice impérieux avec l'humble piété. Elle s'étoit fait une morale trop relâchée pour une chrétienne, trop ſévère pour une maitreſſe. Ses belles mains ne dédaignoïent pas de travailler pour les pauvres. Elle croïoit que des aumônes, l'aſſiduité au ſervice divin, quelques pratiques extérieures rachetoient auprès de Dieu ſon ſcandaleux adultere. Elle aprochoit de la table ſacrée, à la faveur de quelques abſolutions, ſurpriſes à des Prêtres mercenaires ou ignorans.

Un jour elle eſſéïa d'en obtenir une d'un Curé de village, dont on lui avoit vanté la facilité. Mais cet homme de Dieu lui dît : „ quoi ? vous êtes cette Madame

„de *Montespan* qui ſcandaliſe toute la
„France. Allez, Madame: renoncez à
„vos coupables habitudes: & vous vien-
„drez enſuite à ce tribunal redoutable.“
Elle ſortit furieuſe, alla ſe plaindre au
Roi, & lui demanda juſtice de la ferme-
té du Confeſſeur comme d'un outrage.
Le Roi ne crut point, que ſon autorité
s'étendit juſqu'à juger de ce qui ſe paſſe
dans les ſacremens entre l'homme & Dieu.
Il conſulta *Boſſuet* dont il reſpectoit les lu-
miéres, & *Montauzier* dont il eſtimoit la
vertueuſe inflexibilité. *Boſſuet* n'héſita pas
à louer le Prêtre d'un courage qu'il n'eut
peut-être pas eu lui-même. *Montauzier*
dit bruſquement, que Madame de *Mon-
teſpan* devoit le remercier de lui avoir é-
pargné un ſacrilege, quoique Madame de
Montauzier eut été généralement ſoupçon-
née d'avoir reſſerré les liens que ſon ma-
ri vouloit rompre.

Le Roi, dont le cœur étoit fait pour
cette vérité que l'oreille des Souverains en-
tend ſi peu, leur promit, qu'à ſon retour
de l'armée il ne reverroit plus Madame
de *Monteſpan*. Il permit même à *Boſſuet*
de lui écrire en toute liberté. On a deux
lettres, où il l'exhorte vivement, au nom
de ſa Religion & de ſa gloire, d'être fi-
déle à ſes ſermens. Au

Au retour de la campagne, intrigues des *Mortemar*: agaceries de Madame de *Montespan*: exhortations pathétiques des dévots: indécision du Roi. On demandoit, si la Maitresse devoit être éloignée de la Cour. Cette question fut agitée comme un cas de conscience fort épineux. A Paris, on se réunit pour l'exil. A la Cour, on se partagea.

Les Casuistes rigides, les ennemis de Madame de *Montespan*, dirent avec *Bossuet*, qu'il faloit couper cette liaison par un coup d'éclat. On prédisoit au Roi qu'il ne seroit pas maitre de son cœur: on lui citoit la maxime du sage, que pour ne pas tomber dans le peril, il faloit le fuir: on lui représentoit que la publicité de la faute demandoit une réparation publique: on lui [composoit] de longs traités qu'il ne lisoit pas.

Ceux qui étoient plus politiques que vrais oposoient à ce sentiment des raisons spécieuses. Il faloit ménager l'honneur non encore flétri d'une femme, dont le seul crime étoit de n'avoir pas résisté à la tentation la plus redoutable. Une réparation publique feroit un éclat ignominieux pour Madame de *Montespan*, édifieroit la Cour, scandaliseroit le Roïaume. Il ne

faut

faut point aprendre aux peuples les foiblesses de leurs Princes. Les exemples de l'ancienne Eglise ne prouvoient rien: les circonstances avoient changé: c'étoit porter dans ce siecle pervers la perfection, la vigueur de cet âge heureux, dont on devoit bien plus admirer les vertus qu'on n'en pouvoit espérer le retour. Il suffisoit de renoncer à Madame de *Montespan*: quel mérite auroit le sacrifice, si elle étoit éloignée? La voir en public, la voir tous les jours, sans la revoir en particulier, c'étoit une épreuve digne de la grande ame de sa Majesté.

LOUIS fut de ce sentiment: c'étoit celui de son cœur. Hé! disoient les gens desintéressez. qu'importe que Madame de *Montespan* soit chassée? S'il l'exile, ses passions ne lui feront-elles pas bientot une autre Madame de *Montespan*? Il faut à nos Maîtres une femme qui leur dise des vérités, qu'ils ne voudroient pas entendre de la bouche d'un homme, & qu'un homme même n'oseroit leur dire.

Déja plusieurs Dames faisoient des avances, les unes avec artifice, les autres avec effronterie. Madame de *Chevreuse*, dont la personne étoit le tombeau des plaisirs après en avoir été le temple, présentoit Ma-

Madame de *Luynes :* mais peu ou point d'eſprit. Madame de *la Ferté* ſe préſentoit elle-même : mais beaucoup d'eſprit & peu de beauté. Un Courtiſan dit au Roi, que s'il avoit des deſſeins ſur Madame de *Grancey* *, il le ſuplioit de ſe ſervir de lui, & qu'il y emploiroit toute l'autorité d'un oncle & tout le zèle d'un ancien ſerviteur. » Monſieur, lui répondit le Roi en ſou» riant, nous ſommes trop vieux, vous » & moi, vous pour ſéduire une fille de » quinze ans, & moi pour l'aimer.

Tandis qu'on délibéroit des moïens d'éloigner Madame de *Monteſpan* des aſſemblées, elle y parut. Elle y parut avec tous les charmes qu'une longue abſence lui avoit prêtés. Le Roi la fuïoit : elle l'évitoit ſans affectation : cependant ils ſe rencontroient toujours. Ils s'éloignoient & ſe retrouvoient ſans ceſſe. Inſenſiblement ils ſe raprocherent & rougirent: leurs yeux ſe parlerent : leurs cœurs s'attendrirent : la même honte les ſéparoit : le même ſentiment les réunit. Un moment d'entretien à l'embrazure d'une fenêtre détruiſit tout l'ouvrage de *Boſſuet*. Eh ! quels Caſuiſtes tiendront contre l'éloquence de deux beaux yeux?

CHA-

* *Louiſe Elizabeth Rouxel de Grancey*, Dame datour de *Marie Louiſe d'Orléans*, Reine d'Eſpagne.

CHAPITRE VII.

** Voïage de Madame* Scaron *à Anvers.*

CEpendant le Duc du *Maine* grandissoit, boitoit, & étoit charmant. Il étoit né trés bien fait: mais à trois ans, quand les grosses dents percerent, il eut de si violentes convulsions, qu'une de ses jambes se retira.

Après avoir inutilement épuisé tous les remedes de la faculté de Paris, le premier Médecin d'*Aquin* jugea qu'il falloit l'envoïer à Anvers, pour le montrer à un Médecin dont on vantoit le savoir. Comme on ne vouloit point que l'enfant fut connu, pour éviter la dépense ou l'embarras, Madame *Scaron* fit ce voïage sous le nom d'une femme de condition de Poitou, nommée la Marquise de *Surgéres*. Le Prince passoit pour son fils. La nombreuse suite du Duc du *Maine* disoit assez que ce n'étoit pas un enfant ordinaire. Madame *Scaron* trahissoit l'incognito qui lui étoit prescrit, par son empressement à soulager les malheureux qui s'offroient à sa pitié, & par

* An. 1674.

par ſon attention à enſeigner au Prince combien il eſt doux de donner. Munie d'une permiſſion de [l'Evêque,] elle ſe faiſoit ouvrir les tabernacles des Egliſes qui étoient ſur ſa route: & elle donnoit des ciboires d'argent par tout où il n'y en avoit pas.

Les remedes de l'Empirique furent violens. Madame *Scaron* ne put ſoutenir la vue de l'apareil. Ce qui fit dire à quelqu'un qui étoit préſent: » nous ne voïons » pas le pere de cet enfant: mais, à coup » ſûr, voilà la mere. » Le petit Duc, déja honteux d'aller faire voir ſes infirmités à l'étranger, dit au Médecin: » au moins, » Monſieur, je ne ſuis pas né comme ce» la: voïez ma mere: & papa n'eſt rien » moins que boiteux ». Le charlatan força la nature: il allongea la jambe & ne la fortifia point, & renvoïa le Duc à Paris, avec parole qu'il ne boiteroit plus, & de grandes diſpoſitions à boiter davantage *.

Le Roi la recompenſa de ſes ſoins. Jettant les yeux ſur l'état des penſions, il vit

* Madame de *Maintenon*, avant qu'il fut reconnu, l'avoit mené à Anvers pour le faire voir à un homme que l'on diſoit qui redreſſoit les boiteux: il en revint plus boiteux qu'il n'y étoit allé. *Mém. de Mlle. de Montpenſier. T. VI.*

vit deux mille francs pour Madame *Scaron*, les reya, & mit deux mille écus. Ce bienfait, en lui assurant une vie agréable à la ville, l'attachoit à la Cour, & lui annonçoit de nouvelles graces & de nouvelles chaînes. Cependant, plus occupée que jamais de ses anciens amis, elle leur donnoit le peu de loisir qu'elle avoit, avec un plaisir qui faisoit regretter qu'elle n'en eut pas davantage *.

Le Roi n'eut point pour la Marquise de *Surgeres* la repugnance qu'il avoit euë pour Madame *Scaron*. On la lui avoit dépeinte comme une bizare, comme une glorieuse qu'il faloit ménager. Il la vit pleine de modestie & de douceur. Il l'admit à ses parties secretes, à la priere de Madame de *Montespan*, qui sur ce premier gout, prédit au Roi, que Madame *Scaron* mieux connuë lui en inspireroit un plus vif.

Le Duc du *Maine*, dont la naissance n'étoit presque plus un secret, contribua beaucoup à l'établir dans son esprit par une réponse faite à propos. LOUIS, qui, comme tous les *Bourbons*, étoit un pere fort

* Lett. de Me. de *Coulanges* à Me. de Sévigné : » Il y a, *dit-elle*, chez une de ses amies un » homme qui la trouve si aimable & de si bonne com- » pagnie, qu'il souffre impatiemment son absence.

fort tendre, ne dédaignoit pas de jouër avec ſon fils: ſatisfait de ſon eſprit, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit bien raiſonnable: » comment ne le ſerois-je pas, » répondit l'enfant? je ſuis élevé par la rai» ſon même. Cette réponſe valut à la Gouvernante cent mille francs.

Cependant le Roi ne goûtoit pas encore ſon caractere. Il la toléroit à ſes ſoupers particuliers plutôt qu'il ne l'invitoit. Le mot de Madame d'*Hudicourt* avoit fait une impreſſion qui duroit encore. Il la regardoit comme une femme, qui vouloit obſcurcir tout ce qu'il y avoit de lumiere dans les autres. Etonné de voir tant de bon ſens ſans ſoupçon de ſavoir, il croïoit peut-être qu'elle ſe contraignoit devant lui: & peut-être étoit-il lui-même contraint.

Le Duc du *Maine* & le Comte de *Vexin* * furent légitimez. L'un eut la charge de Colonel Général des Suiſſes, & l'autre l'Abbaïe de St. Germain des-Près. Ils parurent enfin † à un bal que donna Madame

* *Louis Céſar de Bourbon*, Comte de *Vexin* né le 20 Juin 1672, légitimé, & nommé à l'Abaye de St. Germain des Prez, mort le 10 Janvier, 1683.

† 1er *Janvier* 1674. *Let. de Sévigné.* »On ne voit » point encore ces petits Princes: l'ainé a été trois » jours avec pere & mere. Il eſt joli: mais perſonne » ne l'a vu. On voit un peu Madame *Scaron*.

dame de *la Valliere.* Ce fut un ſpectacle bien doux pour LOUIS, que de voir raſſemblez un Dauphin qui donnoit de grandes eſpérances, Mademoiſelle de *Blois*, qui avoit toutes les graces, le Comte de *Vermandois* qui ſentoit déja ce qu'il étoit, le Duc du *Maine*, dont la vivacité annonçoit qu'il ne boiteroit pas dans la carriere de la gloire; le Comte de *Vexin*, auquel un Aſtrologue Italien avoit promis le ſceptre de Pologne.

L'éducation du Duc du *Maine* fut entierement confiée à Madame *Scaron :* elle eut le choix des maitres & des précepteurs. Elle donna une partie de ſon autorité à M. *Le Ragois*, neveu de l'Abbé *Gobelin*, ſavant, vrai, laborieux, d'un eſprit borné, en un mot tel, qu'il le faloit à un Prince qui devoit mériter ſon rang & ſon état. Quand l'âge & la ſanté eurent rendu le Duc plus capable d'inſtruction, elle lui donna *Chevreau*, le même qui fit une *Hiſtoire du Monde*, & qui convertit en trois ſemaines la Princeſſe Palatine, deſtinée à *Monſieur.*

Elle ſe réſerva le ſoin de lui former un cœur droit & bienfaiſant. Elle y réuſſit. Le Prince avoit d'heureuſes inclinations, l'eſprit ouvert, de la docilité, & un attache-

tachement extrême pour ſa Gouvernante. Il en étoit mille fois plus aimé que de ſa mere : & il l'étoit mille fois plus. Cette inclination réciproque préparoit la fortune du Prince, qui la dût à une femme qui lui avoit cent fois dit : » Quand vous ſe» rez grand, vous ne vous ſouviendrez plus » de moi *.

Madame de *Monteſpan* entroit quelque fois dans le détail de l'éducation de ſes enfans, faiſoit des changemens, contrediſoit le plan établi, & ſurtout diminuoit la dépenſe. Car elle avoit toute l'avarice des gens obligés par état à des profuſions, qu'ils ne font pas par goût. La Gouvernante ſouffroit impatiemment qu'on fit des innovations inutiles, ſe plaignoit qu'on tuoit ces enfans à ſa vuë, qu'ils manquoient du néceſſaire, qu'on les élevoit en bourgeois, & menaçoit de les abandonner à la conduite de leur mere. Ces démêlez commençoient par un combat de ſentimens pour les Princes, & finiſſoient par des reproches amers de la part de Madame de *Monteſpan*, & par des plans & des projets de quitter la Cour, de la part de Ma-

* Mém. manuſcrits de Madame de *Bouju*, actuellement Religieuſe aux Urſulines de Mantes.

Madame *Scaron*. La mere prétendoit qu'on ne lui pouvoit contester le droit de nourrir ses enfans à son gré: la Gouvernante répondoit: » ils sont au Roi, & depuis » qu'il les a légitimez, à la France.

Madame de *Montespan* se vengeoit de ces contradictions, en excluant Madame *Scaron* des parties, où elle l'avoit initiée. Celle-ci, encore plus blessée de ces marques de ressentiment que du ressentiment même, refusoit d'y revenir, quand elle y étoit rapellée. Il lui sembloit honteux d'être le jouët d'une femme dont elle n'étoit pas la complaisante. Madame de *Montespan*, irritée par ses refus, la mettoit mal avec le Roi. Madame *Scaron*, née sensible & impétueuse, [s'échapoit] quelquefois avec d'autant plus de violence qu'elle s'étoit contenuë avec plus d'efforts. La Maitresse s'en plaignoit au Roi: la Gouvernante à l'Abbé *Gobelin*, qui la forçoit à rester à la Cour, dans l'espérance d'un bon bénéfice pour lui, & d'une grosse pension pour elle.

Ces deux femmes, réconciliées aussi vite que brouillées, ne pouvoient ni vivre ensemble ni se séparer. L'une vouloit que l'autre la traitât, sinon comme son égale, du moins comme son amie. L'autre, tantot oublioit sa dignité dans des épanchemen

mens de cœur, tantot faisoit sentir l'extrême distance qu'il y avoit entre celle qui faisoit des Princes, & celle qui les élevoit.

Le Roi, excédé de ces divisions continuelles, dit enfin à Madame de *Montespan:* » si elle vous dêplait, que ne la chasse» sez vous ? n'êtes-vous pas la maitresse ? *« Madame de *Montespan* jugea qu'il étoit plus facile d'apaiser Madame *Scaron* que de la remplacer. Mais elle lui fit entendre que le Roi l'avoit laissée maitresse de sa vengeance. Madame *Scaron*, profondément blessée d'un mot qui la soumettoit à la tirannie d'une autre, déclara nettement qu'elle vouloit se retirer. Ses amis la conjurerent de ne pas fuir la fortune qui la cherchoit. Madame de *Montespan*, allarmée de cette résolution, engagea l'hotel d'*Albret* & l'hotel de *Richelieu* à la retenir par les motifs les plus pressans. Tout fut inutile. Le Roi l'avoit offensée : il falut que le Roi l'apaisât. Elle se rendit à ses instances, & promit de faire avec le Duc du *Maine* le voïage de Barege. L'estime des autres pour nous commence par

* Mém. du Marquis *de la Fare*. Msts. de Mlle *d'Aumale*.

par celle qu'ils nous voient pour nous-mêmes. Le Roi reſpecta une femme qui ne reconnoiſſoit d'autre maitre que lui. Il ne redouta plus la converſation du *bel-eſprit.* Il la délivra du joug que lui impoſoit Madame de *Monteſpan.* Il voulut qu'elle ne rendit compte qu'à lui de l'éducation des Princes. Et dans ces entretiens il la trouva ſi aimable, qu'il revint entierement de ſes préventions.

Voilà comment Madame *Scaron* plut inſenſiblement. Quelques uns veulent que LOUIS ait pris du gout pour elle bruſquement & comme par hazard. C'eſt une hiſtoriette qu'on trouve par tout, & qui ne reparoit ici que pour être refutée.

Le Roi, dit-on, aïant fait un jour à Madame de *Monteſpan* une de ces tendres queſtions qui ſuppoſent qu'un Prince peut être aimé pour lui-même, & n'eſt jamais ſûr de l'être, la favorite lui répondit ce que toutes les femmes répondent à leurs amans. Le Roi la quitta, en lui diſant un peu ſéchement qu'elle pouvoit confondre des ſentimens d'ambition avec des ſentimens d'amour. Madame de *Monteſpan*, allarmée de ce doute prononcé, ne voulut point que LOUIS dormit ſur une idée ſi funeſte. Elle lui écrivit pour l'en deſabuſer.

desabuser. Mais peu satisfaite de sa lettre, elle eut recours à Madame *Scaron*, qui sur le champ lui en fit une charmante. que Madame de *Montespan* copia. Le Roi en fut ravi, & la loua si fort, que honteuse de recevoir des éloges qui apartenoient à une autre, Madame de *Montespan* avoua qu'elle s'étoit parée de l'esprit de Madame *Scaron*. LOUIS fut piqué que sa maitresse eut eu besoin d'une main étrangere, pour l'assurer qu'elle l'aimoit pour lui-même. Il voulut voir celle qui écrivoit si bien. La conversation aisée & brillante de Madame *Scaron* soutint l'idée que sa lettre avoit donné de son esprit: & la répugnance du Roi cessa *. Conte imaginé par quelqu'un qui ne connoissoit ni Madame *Scaron*, ni Madame de *Montespan*.

Celle-ci n'avoit [pas] besoin d'emprunter la plume de personne. Elle écrivoit comme *Sévigné*. Et si elle n'avoit pas le stile de sa

* Voïez les lettres de Madame *du Noyer*, méprisées & copiées par tous les historiens. *Gayot de Pitaval*, Auteur de la *Biblioteque des gens de Cour*, y raporte la prétendue lettre de Madame *Scaron* pour Madame de *Montespan*. Il ne dit point d'où il l'a euë. Le stile de cette piéce prouve assez qu'elle est de lui.

ſa famille, l'amour lui eut donné le ſien. D'un autre côté, Madame *Scaron* deſaprouvoit trop décidément tout ce qui avoit l'air de galanterie, pour ſe prêter à une pareille complaiſance. Quoiqu'avec de l'eſprit, on ait le ton de toutes les paſſions comme de tous les états, la pieté dont elle faiſoit profeſſion ne lui auroit pas permis celui d'une pareille lettre. Déjà, elle ſouffroit aſſez de la néceſſité où elle étoit, de contraindre le mépris, qu'elle avoit pour Madame de *Monteſpan*: il lui ſembloit qu'être invitée à ſes fêtes, c'étoit être aſſociée à ſes foibleſſes, quoique ſon directeur eut décidé qu'on pouvoit, ſans offenſer Dieu, vivre avec ceux qui l'offenſoient.

Sa réputation étoit ſi bien établie, que le Roi s'amuſant à la campagne à renverſer les fauteuils des Dames paſſa droit devant Madame *Scaron*, & dit: » pour celle-là, je n'oſerois!

Elle preſſoit ſouvent Madame de *Monteſpan* de renoncer au Roi. Celle-ci promettoit tout, avoit des rigueurs pendant un mois, & ſembloit ne s'être privée du péché que pour y revenir avec plus de goût. Quelquefois elle accabloit Madame *Scaron* de tous ſes caprices, pour la punir

nir d'une vertu qui lui sembloit un reproche tacite de ses fautes. Elle eut pardonné à une vieille dévote des conseils & des exemples, qui devenoient des insultes dans une femme qui n'avoit que cinq ans plus qu'elle, autant de graces, moins de beauté, mais plus d'esprit.

Elle lui cachoit tous ses plaisirs avec autant de soin, que Madame *Scaron* cachoit les progrès qu'elle faisoit dans la piété. Elle redoutoit même ses regards: & la priant de la venir trouver dans une de ses couches, » je veux vous voir, lui écrivoit-elle, » quioque j'appréhende votre présen» ce. Au nom de Dieu! que vos grands » yeux noirs ne tombent pas sur moi dans » l'état où je suis.

Pour modérer une sévérité importune, elle entroit dans les bonnes œuvres qu'on lui proposoit: elle protégeoit la Communauté de St. Joseph. Mais elle mettoit tant d'avarice dans ses libéralités, qu'on voïoit qu'elle craignoit plutot Madame *Scaron* qu'elle n'aimoit les pauvres. Elle fonda dans une Eglise une lampe d'or, si légere, que Madame *Scaron* rougit de la présenter, & qu'il falut la remplir de sable pour que l'air ne l'agitât pas.

Etant allées un jour ensemble à l'Eglise,

Madame de *Montespan* entra dans un confessional. Madame *Scaron* la crut convertie. Elle n'en douta plus, quand elle vit la pénitente entendre la messe avec recueillement & recevoir le pain sacré avec ferveur. Au sortir de l'Eglise, elle lui témoigna sa joie d'un si sincere retour à Dieu. Madame de *Montespan* dit gaiement à son cocher de la mener à Versailles. » Quoi? s'écria Madame *Scaron*, vous » venez de recevoir votre créateur : & vous » allez sans frémir vous jetter dans les » bras d'un homme! Ah! Madame, crai» gnez du moins le Diable, si vous n'ai» mez Dieu. » Madame de *Montespan* gémit & ne changea pas. Elle cherchoit à s'abuser par de fausses vertus. Elle se piquoit d'une extrême régularité dans ses exercices. Les jours de jeûne elle faisoit peser devant elle le pain de sa collation. Madame *Scaron* rioit de cette délicatesse. » Eh! quoi? dit Madame de *Montespan*, » parce qu'on fait un péché, croïez-vous qu'on les fasse tous «? Le pere *Feuillet* * lui auroit répliqué: » Madame, mangez un bœuf: & soïez chrétienne.

* Confesseur de Madame.

CHAPITRE VIII.

La Ducheſſe de la Valliere *Carmélite.*

MAdame de *la Valliere* n'eſpéroit plus de ramener un cœur qui avoit eu le tems de l'oublier. Elle ſongeoit à répares des péchés, qu'heureuſement pour ſon ſalut elle ne pouvoit plus commettre. Tous les jours elle maudiſſoit la Cour, & n'avoit pas la force d'en ſortir. Le deſir de voir ſes enfans établis ou prêts à l'être, le charme de contempler encore le Prince à qui elle avoit tout ſacrifié, peut-être un reſte d'eſpérance, la retenoient. *Lauzun* avoit voulu l'épouſer : elle l'avoit éloigné avec indignation. Le Duc de *Longueville* en étoit amoureux : elle lui défendit d'eſpérer *. Elle crut que Dieu ſeul pouvoit remplir la place que le Roi avoit occupée dans ſon cœur. Tout en elle devoit être admirable. Nulle femme avoit aimé avec plus de délicateſſe : nulle ne s'en punit avec plus de ſévérité. Elle étoit deſtinée à être le modele des Maitreſſes des Rois.

* Mém. de *Montpenſier.*

Un ſaint Religieux aïant reçu d'elle une ſomme conſidérable pour un établiſſement utile, » Madame, lui dit-il, vous êtes trop „ bienfaiſante pour que Dieu n'ait pas pi- „ tié de vous: vous avez ſcandaliſé le „ monde: vous l'édifierez un jour. “ Quoique ces paroles réveillaſſent ſes remords, elles lui donnerent de la joie. Et Dieu, qui d'abord n'avoit paru la regarder que de loin, ajouta ſes graces impérieuſes qui triomphent du vice, à ces premiers mouvemens auxquels elle avoit obéi.

Elle partit ſecretement de Saint-Germain & s'enferma dans le Couvent de Chaillot, d'où elle écrivit au Roi une lettre, telle que l'avoient pu dicter la paſſion, le deſeſpoir, & la piété. Le Marechal de *Bellefonds* eut ordre de la ramener. Elle le pria de dire au Roi, qu'après avoir perdu ſon cœur, elle auroit quitté la Cour, ſi elle avoit pu obtenir d'elle de ne le plus voir: que cette foibleſſe avoit eu tant d'empire ſur elle, qu'à peine en pouvoit-elle faire un ſacrifice à Dieu: qu'elle vouloit pourtant, que le reſte de la paſſion qu'elle avoit euë pour lui ſervit à ſa pénitence: & qu'après lui avoir donné toute ſa jeuneſſe, ce n'étoit pas trop du reſte de ſa vie pour le ſoin de ſon ſalut.

Le

Le Roi fut attendri, & envoïa M. *Colbert* à Chaillot la prier inſtamment de revenir à Verſailles. Elle obéit. Madame de *Monteſpan* fut au devant d'elle, les bras ouverts, les larmes aux yeux. La Ducheſſe embraſſa tendrement ſa rivale, & la conjura de permettre au Roi de ſe ſauver. Le Prince cauſa une heure avec elle, aprouva ſes réſolutions, la pria d'en remettre l'exécution à un autre tems, & ſortit de ſon cabinet, les yeux encore humides de pleurs. Madame de *la Valliere* lui déclara, qu'elle vouloit abſolument ſe retirer du monde. „Je connois mon cœur, diſoit-elle: „je m'en défie: il faut le met-„tre dans l'eſclavage. C'eſt le meilleur „uſage qu'il puiſſe faire de ſa liberté.“ Le Roi lui repréſenta les ſuites d'un engagement perpétuel, la délicateſſe de ſa ſanté, la facilité de faire plus de bien dans le monde que dans la retraite. „J'ai pris „trop tard, répondit-elle, mon parti pour „ma gloire: je me flatte de le prendre en-„core à tems pour mon ſalut“. Il voulut du moins l'engager à choiſir un Ordre peu auſtere, & où elle pourroit exercer ſes vertus dans le gouvernement d'une maiſon. Elle répliqua en gémiſſant:

 quand

„ quand on s'eſt perdu ſoi-même, peut-
„ on conduire les autres?

Les Courtiſans imaginoient que les voyages à Chaillot n'étoient qu'un jeu conſeillé, ou par une coquetterie raffinée pour regagner le cœur du Roi, ou par une vengeance cruelle pour le détacher du moins de Madame de *Monteſpan*. Mais les ſentimens de piété étoient devenus en elle auſſi profonds, qu'ils avoient d'abord été ſuperficiels. [Depuis long-tems] ſa retraite étoit réſoluë. A une chaſſe du Roi, elle s'en ouvrit à Madame *Scaron*, comme à la perſonne la plus propre à juger ſainement d'un projet encore plus ſouvent l'ouvrage du deſeſpoir que du repentir.

Madame *Scaron* fut effrayée du ſeul mot de Carmelite. „ C'eſt un deſſein, reprit la Ducheſſe, „ que je médite depuis long-
„ tems: & pour me préparer aux auſtéri-
„ tés de l'état que je vais embraſſer, je
„ porte une haire & un cilice. On ne peut
„ trop expier le crime d'avoir trop aimé. "
Madame *Scaron* la pria de s'interroger encore, lui remontra les conſéquences d'un premier pas. „ Comment, lui dit-elle,
„ ſoutiendrez-vous la vie d'une Carmelite,
„ vous, accoutumée dès l'enfance à la mol-
„ leſſe

„ leſſe & aux plaiſirs ? Ah! Madame, lui repondit la Ducheſſe en montrant le Roi & Madame de *Monteſpan*, „ quand „ j'y trouverai des peines, je n'aurai qu'à „ me rappeller toutes celles que ces deux „ perſonnes m'ont fait ſouffrir. "

Elle exécuta ce deſſein avec la magnanimité d'un héros. Toute la Cour voulut être témoin du ſacrifice. La Reine y aſſiſta. La victime ne parut jamais plus aimable qu'au moment qu'elle fut immolée. Sa beauté ſurprit tout le monde: le Sermon de M. *Boſſuet* ne ſurprit perſonne. Les Courtiſans fondoient en larmes. Madame de *la Valliere* prononça les vœux, qui la lioient à jamais, avec les mêmes graces, le même empreſſement, la même liberté d'eſprit qu'elle avoit mille fois juré à LOUIS un amour éternel.

Depuis, nul regret pour le monde; Pas un ſoupir pour le Prince qu'elle avoit adoré. Elle ne s'occupa que de ſes péchés & de Dieu. Elle paraphraſa ce beau cantique, où David déplora des égaremens [mille fois] plus criminels. Tous les ſentimens d'amour, de foi, de contrition de ce Roi pécheur étoient au deſſous de ceux que lui inſpiroit le ſouvenir amer de foibleſſes, plus pardonnables que celles de

Bethſabé. Elle paſſa trente-cinq ans dans ces auſtérités, ſous le nom de ſœur *Louiſe de la Miſéricorde.* Plus grande, aux yeux du Chrétien & du Roi même, ſous le cilice, dans l'humiliation, aux piés des autels, que lorſqu'aſſiſe à côté du Trone elle voïoit un peuple de flateurs mendier en tremblant un de ſes regards. Ses plaiſirs avoient fait ſes inquiétudes : ſes ſouffrances firent ſa joie *.

La tendreſſe maternelle troubla ſa retraite. Le Comte de *Vermandois*, adoré de ſon pere, corrompu par ſes menins, entrainé par la force des premieres paſſions, s'étoit cru tout permis. A tous les airs d'un fils de Roi il joignoit la conduite la plus diſſoluë. Surpris dans des débauches

* Elle entra dans le noviciat le 2 Juin 1674, fit profeſſion le 4 Juin 1675, & mourut le 6 Juin 1710, âgée de 65 ans. Elle fit donation de tous ſes biens à *Marie-Anne de Bourbon*, ſa fille, née à Vincennes le 2 Octobre 1666, légitimée en 1667, mariée le 16 Janvier 1680 à *Louis Armand* Prince de *Conti*, mort ſans enfans en 1685, morte en 1739. Madame la Princeſſe de *Conti* donna le Duché de Vaujour au Marquis *de la Valliere* ſon oncle. Made. de *la Valliere* avoit eu trois fils, l'un mort le 15 Juillet 1666, ſans avoir été légitimé, & enterré à St. Euſtache : l'autre mort, dit Mlle. de *Montpenſier*, de la peur que ſa mere avoit eu d'un coup de tonnerre : le troiſiéme, Comte de *Vermandois*, Amiral de France,

ches honteuſes, il avoit eu ordre de ne ſe [plus préſenter devant ſon pere]. Ses domeſtiques avoient été chaſſez. Condamné à vivre dans ſon apartement ſans voir perſonne, il n'en ſortoit que pour aller à l'Académie ou à la Meſſe. Sœur *Louiſe de la Miſericorde* ne put aprendre ces déréglemens, ſans être pénétrée de douleur. Le Prince fut fort prêché, fit une confeſſion générale, parut fort dévot, & n'en devint pas meilleur. Le Roi lui pardonna tout. Le Comte de *Vermandois* le ſuivit au ſiége de Courtray †. Il donna de grandes preuves de courage, ſe fit aimer du ſoldat par ſes profuſions, excita la jalouſie de M. le Dauphin, & eut des démêlés avec lui. Ce ſont, dit Mademoiſelle de *Montpenſier*, de ces hiſtoires que l'on ne ſait point, & que l'on ne voudroit pas ſavoir *. Le bruit ſe répandit au Camp, que M. de *Vermandois* étoit mort (18. Nov.) pendant la nuit : les uns diſoient d'une fievre maligne, les autres de la petite verole, quelques uns pour avoir trop bu d'eau de vie. Le Comte de *Vermandois* fut tranſporté à Arras, (26. Nov.) & enterré ſans pompe dans l'Egliſe Ca-

† An. 1683.

* Mem. de *Montpenſier*.

thédrale. Cependant, à la pointe du jour, on vit ſortir du Camp une litiere bien fermée, où l'on dit qu'étoit la caiſſe militaire. Cette litiere prit un chemin détourné: & l'on crut, qu'elle portoit un priſonnier important. Madame de *la Valliere* apprit par Mr. *Boſſuet* la mort de ſon fils: » faut-» il, dit-elle, que je pleure la mort d'un » fils dont je n'ai pas encore achevé de » pleurer la naiſſance? » On parla diverſement de ſon eſprit & de ſa conduite *. Mais il paroit par tous les Mémoires du tems que perſonne ne douta de ſa mort.

L'auteur des *Mémoires ſecrets de Perſe*, livre rempli de faux & de vrai, aſſura, il y a environ quinze ans †, que M. de *Vermandois* avoit été conduit ſecretement à la baſtille, couvert d'un maſque de fer. Depuis Mr. de *Voltaire* a conté [le même fait qu'il donne pour nouveau, mais avec des circonſtances] un peu différentes de celles du premier auteur, & qui éloignent tout ſoupçon, que ce priſonnier ait été le Comte de *Vermandois*. Les recherches que j'ai faites ſur cet événement ſingulier m'ont apris, qu'en effet il y a eu à la baſtille un priſonnier d'Etat, maſqué de

* Mem. de *Montpenſier*.

† Ceci eſt écrit en 1755.

de ſer, d'une taille avantageuſe, & d'environ cinquante ans: qu'avant d'être transféré dans ce château, il avoit été à Pignerol, & aux Iles de Ste. Marguerite: qu'il mourut dans le mois de Septembre 1703, & fut enterré à St. Paul, & qu'un caveau de l'Egliſe de Courtray aïant été ouvert, il y a quelques années, on y trouva un cercueil rempli de ſable *. Il eſt bien étonnant qu'un fait, que tant de gens ont ſçu, & que tant d'autres ont dû ſoupçonner, ſoit encore aujourdui non ſeulement un ſecret, mais preſque un problême!

CHAPITRE IX.

Achat de Maintenon.

MAdame *Scaron* ſe voïoit tous les jours plus goutée du Roi, & plus haïe de Madame de *Monteſpan*. Mais ſes plaiſirs étoient des momens: & ſes peines étoient des ſiecles. Madame de *Monteſpan* s'enfermoit

* Remarqués, que preſque tous les hiſtoriens diſent, que le corps du Comte *de Vermandois* fut porté à Arras.

fermoit avec elle, pour exhâler ſans gêne toutes les vapeurs de ſa bile. Si Madame *Scaron* prétextoit quelque indiſpoſition ou quelque affaire, on rejettoit ſes excuſes. On ne lui permettoit pas même d'être dévote ou malade.

Aſſujettie à des chagrins continuels, que l'amour-propre augmentoit ſans doute, n'aïant que l'Abbé *Gobelin* à qui elle put les confier, n'en recevant que des conſolations preſque auſſi triſtes que ſes maux, mille fois tentée de parler au Roi, trop reconnoiſſante pour parler contre ſon amie, elle projettoit tantôt d'acheter une terre, tantôt de ſe jetter dans un couvent. Mais, aujourdui ſon âge & la modicité de ſa fortune, demain un mot du Roi, ou une confidence de la favorite, toujours quelque réflexion ou quelque incident, venoit déranger ſes projets. Combattue par des gouts ſans ceſſe oppoſez, dans le tumulte du monde elle ſoupiroit après la retraite: & dans le ſilence de la ſolitude, après les plaiſirs de la Cour. Ce fonds d'ennui qui la ſuivoit par tout, ce penchant à dédaigner tout ce qu'elle avoit & à ſe paſſionner pour tout ce qu'elle n'avoit pas, ces inquiétudes, ces impatiences que perſonne ne remarquoit, mais où elle ſe ſurprenoit

ſi

ſi ſouvent elle-même, la convainquoient de plus en plus, que Dieu ſeul pouvoit remplir le vuide du cœur de l'homme. Incapable de bonheur, elle ne l'étoit pas de plaire. Une joie ſouvent forcée, mais qui paroiſſoit toujours naturelle, lui faiſoit un caractere aimable, aux dépens de ſon tempérament ſans ceſſe rebelle & ſans ceſſe vaincu. Le malheur d'être la femme de la Cour la plus ennuiée étoit compenſé par la gloire d'en être la plus amuſante.

Ses ſoins pour le Duc du Maine redoubloient, à meſure qu'elle aprochoit du terme, où il devoit ſortir de ſes mains. Le Roi, étant entré chez ſon fils, la trouva ſeule avec le Duc, qui avoit la fievre & qu'elle ſoutenoit d'une main, Mademoiſelle de *Nantes* qu'elle berçoit de l'autre, & le Comte de *Vexin* qui dormoit ſur ſes genox. Les femmes de ſervice avoient ſuccombé ſous la fatigue. Madame *Scaron* avoit paſſé trois nuits auprès de ces enfans malades. Et elle croïoit n'avoir encore rien fait. Le Roi lui envoïa cent-mille francs.

Ce nouveau bienfait ne l'attacha pas à la Cour. Elle perſiſta dans la réſolution d'en ſortir. Mais d'un côté, elle craignoit que le Roi ne l'accuſât d'un zèle mercénaire

ou perfide : & de l'autre, elle craignoit de se brouiller avec Madame de *Montespan*, que le public regarderoit comme la premiere source des présens du Roi. Cependant la favorite n'y avoit aucune part. Et Madame *Scaron* avoit du moins le plaisir de se dire, que Madame de *Montespan* n'étoit ni sa maitresse, ni sa bienfaitrice.

Quoiqu'elle tint au Roi par un gout direct, ses chaînes pour être volontaires, ne lui parurent pas moins pesantes. Elle chercha un azile contre l'esclavage : & elle n'y trouva qu'un esclavage plus grand. Elle avoit résolu d'acheter une terre, soit pour y vivre en liberté, soit pour en prendre le nom : car celui de *Surgeres*, dont elle avoit esséié, avoit augmenté son aversion pour celui qu'elle portoit. Elle étoit entrée en marché pour le fief d'*Aubigné* en Anjou, le premier domaine & le berçeau de ses aïeux. On lui proposa *Maintenon*, terre belle & noble : un grand château, de beaux dehors au bout d'un fort grand bourg, à quatorze lieuës de Paris, à dix de Versailles. La situation la tenta. Le marché fut conclu à deux-cent-cinquante mille livres *. *Maintenon* n'en produisoit que neuf ou dix mille.

* 27 Décembre, 1674.

mille. Mais elle y porta cet esprit d'ordre & d'œconomie, qu'elle tenoit de sa premiere indigence. Elle débaucha des ouvriers Flamands pour y établir des fabriques de dentelles. Elle y apella des Normands qui travaillerent en toilerie: de sorte qu'elle porta le revenu de sa terre à quinze ou seize mille livres. Elle dit en y entrant: » voilà où je mourrai. « C'est le seul bien fonds qu'elle ait possédé dans une faveur qui auroit pu lui en donner d'immenses.

Cette Châtellenie † appartenoit à la maison d'*Angennes*. La Marquise de *Maintenon*, pressée par ses créanciers, partit pour la Martinique, y fit des établissemens, & finit ses jours dans l'habitation même, d'où Madame *Scaron* étoit sortie pour venir lui acheter sa terre.

Les momens que Madame de *Montespan* ou le Roi laissoient à Madame *Scaron* étoient emploïez à reconnoitre *Maintenon*. Elle l'embellissoit: elle établissoit des

† Elle fut érigée en Marquisat-Pairie en 1688. Elle appartient aujourd'hui à la maison de *Noailles*, & produit, moïennant les aquisitions qu'on y a faites, plus de 50000 liv. de rente. Elle est substituée à la maison de St. Cyr.

des écôles & ſurtout des manufactures, pour n'avoir point d'hopital. Elle regardoit tous ſes vaſſaux comme ſes enfans, & ſe relâchoit ſouvent de ces droits onéreux dont la force & le tems ont conſacré l'injuſtice. Auſſi ſon fermier lui écrivoit-il: » il faut » avouer, Madame, que, pour une femme » d'eſprit, vous êtes bien bête!

Sa paſſion pour ſa terre étoit ſouvent contrariée. Elle y faiſoit travailler: & elle ne pouvoit obtenir un ſeul jour pour y aller donner des ordres. Le Roi, épris des charmes de ſa converſation, s'enfermoit ſouvent avec elle & Madame de *Monteſpan*. Quelque fois il la prenoit pour arbitre des différends qu'il avoit avec ſa maitreſſe. » Vous avés tort, lui dit-elle un » jour avec franchiſe: mais il ne tient qu'à » Votre Majeſté d'avoir toujours raiſon «. Madame de *Monteſpan* jettoit ſur elle des regards pleins d'étonnement & de courroux. « Apparemment, Madame, « ajouta Madame *Scaron*, » ſi le Roi veut ſe ſau» ver, vous ne l'en empêcherez pas.

Le Roi la vit ſi ſatisfaite de l'aquiſition de ſa terre, qu'il la nomma publiquement * MADAME DE MAINTENON. Quelques uns

* Le 4. Février 1675.

uns crurent que ce changement de nom avoit été concerté entre elle & le Roi. Ses amis lui reprocherent de méprifer le nom de fon mari. Ses envieux publioient qu'elle n'étoit occupée que de frivolités & de grandeurs. Madame de *Sevigné* s'écrioit : „ il faut donc qu'elle foit bien changée †! On l'appella tout bas Madame de *Maintenant*. Elle feignit d'ignorer tout ce que difoit le public, s'enveloppa dans fon innocence, & ne figna plus que *Maintenon*. Jufqu'alors elle avoit figné *d'Aubigny*.

Ce changement de nom lui fut plus utile, qu'elle ne le prévît elle-même. Comment eut-elle pû s'élever au rang, où elle monta, avec ce nom de *Scaron*, qui préfentoit toujours au Roi une idée baffe & burlefque? [Le Roi le plus décent] eut-il pu fe refoudre à expofer à la vénération de fes fujets une femme, dont le nom feul étoit prefque un ridicule? Tout le férieux de la veuve ne pouvoit effacer l'impreffion que donnoit le fouvenir du mari. Il faloit que Madame de *Maintenon* fit oublier Madame *Scaron*.

† Lett. de *Sévigné*, 1675.

LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Retraite de Madame de Monteſpan.

LE Carême produiſit à la Cour une révolution. Le Roi voulut le paſſer à l'ancien Château de Verſailles, pour entendre avec plus de régularité tous les ſermons, dont il ne ſe ſoucioit pourtant pas encore de profiter. Il donna ordre à l'Archevêque de Paris de lui envoier, pour les Offices de la Semaine Sainte, quelques Prêtres de la Congrégation de la Miſſion, afin d'eſſéïer d'un Corps, auquel il projettoit de donner le ſoin de la paroiſſe de Verſailles.

Ces Miſſionaires remplirent leur devoir, en hommes qui n'avoient pas encore été à la Cour. Les Prédicateurs allarmerent toutes les conſciences: & les Confeſſeurs rigides ne les raſſurerent pas. Madame de *Monteſpan* fut déchirée de remords: &

: LOUIS parut chés la Reine avec les yeux
'un homme qui avoit pleuré, & qui n'é-
oit pas fâché qu'on le ſcut.

Madame d'*Hudicourt* étoit revenue à
Verſailles, pour être à portée de l'effet
ue produiroit le ſermon ſur le pardon
es injures. La favorite l'y toléroit, Ma-
ame de *Maintenon* l'avoit embraſſée, toute
Cour étoit ſurpriſe de cette aparition †.
oit par un mouvement de la Grace, ſoit
our être à la mode, Madame d'*Hudi-
urt* donna dans la dévotion, & réforma
conduite, ſa parure, ſes propos. Ma-
ame de *Monteſpan* lui permit ſes premie-
es familiarités : pour opoſer une dévote
aitable à l'inflexible Madame de *Mainte-
on*. Elle trembloit toujours que le Roi
e lui échapât par ſcrupule, & tâchoit de
raſſurer contre le pouvoir de ſes char-
es & les jugemens du public, en admet-
nt à ſa societé une ancienne amie, dont
pieté fervente perſuaderoit ſans doute
à la

* Mémoires de Mademoiſelle de *Montpenſier*,
me VI. page 267.

† *Chacun diſoit à la Cour :*
Que Madame d'Hudicour
Eſt une belle femme !
Quoi ? La voilà de retour ?
Tredame, tredame, tredame.
COULANGES.

à la Cour, qu'on parloit uniquement de Dieu dans ces rendés-vous, consacrés avant le Carême à l'offenser. Artifice inutile, quoique Madame d'*Hudicourt* s'y fut pretée avec toute la complaisance d'une hipocrite. Madame de *Montespan* vouloit empêcher la Grace d'ágir sur Louis: & la Grace agît sur elle-même. Elle craignoit d'être quittée: & elle quitta la premiere.

Parmi ses femmes de chambre, celle dont la complaisance & la discrétion étoient si éprouvées, qu'on se livroit en sa présence à toute la liberté du tête-à-tête, fut effréïée des jugemens de Dieu, & se crut coupable de toutes les impudicités dont elle avoit été le ministre ou le témoin. Elle va chez Madame de *Maintenon*, dont elle avoit toujours méprisé les conseils, déclame contre Madame de *Montespan*, contre elle-même avec toute la rage du desespoir, s'accuse de la perte du Roi qui se damne, & de tous les malheurs dont le courroux du Ciel menace le Royaume, s'écrie mille fois qu'il n'y a plus de pardon ni de salut pour elle, que son unique ressource est de se pendre ou de se noïer, & lui fait un détail impur des rafinemens de lubricité de Madame de

Mon-

Montespan, ſoit pour varier ſes plaiſirs, ſoit pour ranimer ſon amant.

Madame de *Maintenon*, après avoir enfin interrompu cette obſcène confidence, tâcha de calmer les agitations de cette fille. Mais en vain elle l'aſſura que Dieu étoit encore plus miſéricordieux qu'elle n'avoit été complaiſante: la femme de chambre, d'autant plus tourmentée par ſes remords, qu'elle ne les avoit jamais redoutés, crioit toujours qu'elle voïoit l'enfer s'ouvrir ſous ſes pas: » c'eſt moi ſeule qui ſuis cauſe de » tout: mais vous, Madame, qui êtes ſi » ſainte, vous feriés bien mieux de tordre » le col à ces bâtards que de les élever.

Madame de *Maintenon* obtint de cette folle, qu'avant de ſe pendre, elle verroit M. *Lécuyer*, Miſſionaire qui attiroit à Dieu les pécheurs, en repréſentant plein de bonté cet Etre ſuprême, qu'on ſe plait trop à peindre armé de la foudre. Ce ſaint Prêtre guérît la tête de cette femme égarée: & après l'avoir conduite du deſeſpoir au repentir, du repentir à l'eſpérance, il la renvoïa du Confeſſional, baignée de larmes, ſe frapant la poitrine, & donnant toutes les marques d'une pénitence ſincere. Elle entra chés ſa maitreſſe, lui demanda ſon congé, lui rendit avec un

reſte

reste de fureur tous les présens qu'elle avoit reçus d'elle & du Roi, rejetta ses promesses avec indignation, lui dît qu'elle vouloit se sauver, la conjura de se sauver elle-même, & lui parla avec cette supériorité, qu'une ame, sûre d'être bien avec son Dieu, a sur une femme qui n'est bien qu'avec son Roi.

Tourmentée par ses propres réflexions, épouvantée de l'arrêt qui punit par une éternité de supplices quelques instans de plaisir, entrainée par l'exemple qui fait tant de conversions, lasse de jouer le personage de maitresse, si humiliant pendant la quinzaine de pâques, Madame de *Montespan* se trouvoit dans cet état, où le cœur est prêt à se livrer au premier sentiment, qui l'attaque avec force. Elle voulut, que ce Confesseur si pathétique & si terrible achevât de fixer ses incertitudes, ou en augmentant son effroi, ou en lui promettant un pardon facile. Elle ordonna donc à Monsieur *Lécuyer* de l'attendre le lendemain à son confessional. Le Missionaire, surpris de cet ordre, se promit bien d'apprendre à cette impérieuse pénitente à respecter les Ministres du Seigneur.

Le Mecredi saint, à l'entrée de la nuit,

Madame

Madame de *Montespan* ſe rendit à l'Egliſe, ſans bruit, ſans domeſtique, dans le caroſſe de Madame de *Maintenon*. Précautions, priſes pour prévenir le ſcandale qu'auroit donné cet acte de religion, qu'on eut regardé, s'il avoit été public, comme l'avant-coureur d'un ſacrilège ou comme un jeu de l'hipocriſie. Voilà où en eſt le vice: en lui, le bien même devient un mal.

Madame de *Montespan* ſortit de l'Egliſe, fondant en pleurs. Elle envoya querir Mr. *Boſſuet*, alors Précepteur de M. le Dauphin, & Evêque de *Condom*. Elle lui dit tout ce qui s'étoit paſſé, & avoua que le Miſſionaire lui avoit inſpiré une extrême horreur de ſon état, & l'avoit ſi fort ébranlée par la menace des vengeances céleſtes, qu'elle avoit réſolu de partir de la Cour, & d'emploïer la moitié de ſa vie à faire pénitence de l'autre moitié. Elle le pria d'en porter la nouvelle au Roi. M. *Boſſuet* aprouva ſon deſſein, en releva la gloire devant les hommes, le mérite devant Dieu, & promit d'engager le Roi à ne s'y point oppoſer. Aïant trouvé ſur ſes pas Madame de *Maintenon*, il lui aprit les miracles de Monſieur *Lécuyer*. » Mais, lui dit-elle, vous,

» Monſeigneur, qui connoiſſés le cœur » humain, penſés-vous que cette vapeur de » dévotion dure long-tems ? Je ne ſçai, lui » répond l'Evêque : mais c'eſt toujours » quelques ſemaines de gagnées, & quel- » ques péchés de moins. Ah ! Mon- » ſeigneur, répliqua-t'elle, ce n'eſt point » le corps qui offenſe Dieu, c'eſt le de- » ſir.

Dès-qu'elle entra, Madame de *Monteſpan* courut à elle, & lui dit en l'embraſſant : » enfin vous ſerés contente de moi : » je pars d'ici, & dès demain, & ſans » dire adieu, & ſans en recevoir, & preſ- » que ſans regret.

Une dévote ordinaire auroit feint d'approuver ce projet & en auroit éludé l'execution, auroit inceſſament grondé la maitreſſe par vanité, & favoriſé ſes amours par intérêt. Mais Madame de *Maintenon*, dont la fortune étoit encore liée à celle de Madame de *Monteſpan*, témoigna par des conſeils toujours fermes, que ſon averſion pour la Cour étoit ſincere, ſon attachement pour le Roi deſintéreſſé, & ſon indifférence, extrême pour cette faveur qu'elle avoit aquiſe par ces vertus qui la font perdre aux autres.

Elle affermit Madame de *Monteſpan* dans ſa

ſa réſolution, & paſſa la nuit auprès d'elle, ſoit pour la détacher par des principes de religion, ſoit pour la déterminer par des motifs d'honneur. Madame de *Monteſpan* pleuroit: Madame de *Maintenon*, à qui ces larmes étoient ſuſpectes, jettoit les yeux ſur elle, & l'en faiſoit rougir. Elle lui promettoit de ne la point quitter, & l'excitoit à demander à Dieu la force d'accomplir ce ſacrifice, tantot aiſé & petit, tantot grand & pénible, ſuivant les divers mouvemens du cœur incertain qu'elle vouloit aſſujettir.

Ceux qui la connoiſſoient ne pouvoient la ſoupçonner ni d'uſer d'artifices, ni de regretter ſon crédit, ni de ſe prêter aux circonſtances avec un courage apparent. Ses amis s'étoient ſouvent plaints de n'avoir pû perſuader à cette antique [pruderie,] que ces commerces étoient indifférens à la gloire des Princes, utiles aux peuples, pardonables aux femmes. Madame de *Monteſpan* l'avoit accuſée de s'être miſe des parties ſecretes, moins pour les égayer par ſa converſation, que pour en dégouter par le charme de plaiſirs honnêtes, ou pour en contraindre la liberté par la préſence d'une vertu, toujours ſé-

vère, jamais triste. L'Abbé *Gobelin* savoit combien elle avoit gémi des complaisances les plus innocentes, & que vingt prêtres étoient péiés par elle pour se souvenir tous les jours, à l'autel, du Roi & de Madame de *Montespan*. En ce tems là, les gens de bien formoient des ligues de pieté contre les maitresses. Ils s'attribuoient la conversion de *la Valliere*, & aspiroient à triompher aussi de Madame de *Montespan*, qui y avoit [eu] plus de part qu'eux, & dont l'éternelle enfance se joua long-tems de leurs projets. Les vierges du Seigneur lui offroient leur chasteté pour en obtenir l'exil de la femme adultere. De présomtueuses dévotes, occupées de tous les péchés hormis des leurs, se punissoient, par des haires & des cilices, de fautes qu'elles n'avoient pas commises, avec toute la sévérité de l'orgueil qui expie les crimes d'autrui. Quelques-unes faisoient de longs pélérinages, d'autres d'abondantes aumônes. De tous côtés, on prioit, on jeûnoit, on se donnoit la discipline, on s'imposoit des pénitences, non pour que le Roi de France laissât en paix ses voisins, diminuât les impôts, se soumit aux Loix, rendit aux Remontrances

des

des Parlemens le droit * d'effet suspensif, mais pour qu'il cessât d'aimer une femme. Et comme si les vœux du nouveau monde étoient plus agréables à Dieu que ceux de l'ancien, on faisoit offrir à Quebec le sacrifice propitiatoire † pour des péchés faits à Paris. Les autres peuples attaquent les maitresses de leurs Princes par des revoltes & des malédictions: le François seul, par des épigrammes & des prieres. Aussi nos Rois n'ont-ils jamais apris nos murmures, sans se souvenir de notre amour.

Mr. *Bossuet* alla chez le Roi, & lui dit, que Madame de *Montespan*, qui s'étoit si souvent plainte de la sévérité des Confesseurs, se plaindroit bientot de leur indulgence: qu'elle venoit de décider elle-même, (ce que les Casuistes avoient eu la lâcheté de mettre en question) que son premier devoir étoit de se retirer de la Cour: qu'elle le conjuroit [d'y consentir], de l'oublier même, & surtout de ne plus tenter un cœur, que la grace avoit touché, mais n'avoit pas encore vaincu.

* Il leur avoit été ôté par les édits de 1667 & 1669.

† Mém. Msts. d'*Hébert*.

Boſſuet avoit aquis beaucoup d'empire ſur LOUIS, tant par le ſuccès avec lequel il élevoit ſon fils, que par ſon zèle pour la converſion des hérétiques. C'étoit un de ces hommes rares, dont la préſence ne diminue point la réputation : il avoit toujours l'air & le ton d'un ambaſſadeur du Dieu vivant. Le Roi, affligé de la bruſque retraite de Madame de *Monteſpan*, laiſſa couler quelques larmes. L'Evêque feignit de prendre ce mouvement de foibleſſe pour le moment du retour de ſa grande ame. Il lui repréſenta, que ſa conduite irréguliere détruiſoit les bonnes mœurs, & ruinoit la Religion. » Hé ! Sire, ajouta-t'il, quel exemple pour *Monſeigneur* ! » Quel effet peuvent produire toutes mes » leçons ſur un fils, qui voit ſon pere vivant avec ſécurité dans un adultere public, la Reine réduite aux égards que » la bienſéance ne peut lui refuſer, Madame de *Monteſpan* adorée, la vertu » mépriſée par tout, les Miniſtres de vos » paſſions plus puiſſans que vos Miniſtres » d'Etat ? Le ſalut de votre peuple eſt entre vos mains. Vous êtes le modele de » la Cour, la Cour l'eſt de la Capitale, » la Capitale des Provinces. Votre Majeſté, toujours ſure d'être imitée, détruira » le mal en [s'en abſtenant]. Le

Le Roi gouta ces vérités, & dit, en ſoupirant, au Prélat, qu'il avoit bien des deſordres à réparer: qu'il laiſſoit Madame de *Monteſpan* maitreſſe de ſa conduite: & qu'il ne lui manquoit qu'un homme qui lui aprit auſſi à faire ſon ſalut.

L'Evêque porte ces paroles à Madame de *Monteſpan*, qui, après avoir craint un refus, fut outrée d'un conſentement ſi facilement accordé. Elle eut bien voulu demauder au Prélat, ſi le Roi l'avoit donné ſans effort, s'il avoit été attendri, s'il avoit paru eſpérer. Elle n'oſoit manifeſter une curioſité criminelle. Forcée d'étouffer ſes ſentimens, elle les condamnoit, les chériſſoit, pleuroit les péchés qu'elle avoit commis, & regretoit ceux qu'elle avoit eſpéré de commettre. Le deſeſpoir faiſoit dans ſon cœur un mêlange de foibleſſe & de pieté: elle promettoit à Dieu de lui être fidèle, & murmuroit de ce que le Roi étoit ou inſenſible ou inconſtant.

Madame de *Maintenon* & Mr. *Boſſuet* ſe regardoient, comme étonnés & honteux que le vice eut encore tant de charmes pour un cœur à qui la vertu avoit parlé. Ils exhortoient, de concert, Madame de *Monteſpan* à exécuter ce qu'elle avoit pro-

mis à Dieu : & perſuadés qu'en certaines occaſions pourvu que le bien ſe faſſe, peu importe comment il ſe fait, ils lui montroient, tantot les anges ſe réjouïſſans de ſa converſion, tantot les hommes aplaudiſſans à ſa retraite. » Les vœux de Madame de *la Valliere* ont été attribués à » la jalouſie, au dépit : votre fuite ne peut » l'être qu'à la vertu. Le Roi avoit quitté » *la Valliere*, & c'eſt vous qui quittés le » Roi. Après le malheur de l'avoir aſſervi, il ne vous reſte plus que la gloire » d'y renoncer «. Propos déciſifs pour une femme, aſſez jeune à trente-trois ans, pour être conſolée de tous ſes chagrins par un petit caroſſe de filigramme attelé à ſix ſouris !

Le ſommeil diminua cette ferveur involontaire [de piété]. Madame de *Monteſpan* s'étoit couchée, convertie : elle ſe réveilla, mondaine. Envain la femme de chambre confeſſée la preſſoit de ſe lever. A peine étoit-il jour : elle étoit exceſſivement fatiguée : c'étoit une cruauté inouïe de ne pas lui laiſſer un moment de repos : elle pouſſoit de longs ſoupirs, & ſe récrioit enſuite : » ah ! mon Dieu ! que je vais vous aimer !

Madame de *Maintenon*, qui avoit prévu que le départ ſeroit auſſi lent, que la réſo-

résolution avoit été précipitée, avoit mis ordre à tout : les domestiques étoient avertis : les chevaux au carosse : nul prétexte de délai? » Mon Dieu ! dit Madame de *Montespan* en jettant un œuil fixe sur ce lit qui lui rappelloit des péchés, qu'elle vouloit & ne pouvoit haïr, » il faut donc » quitter ce péis-ci pour jamais ! Vous lui » faites bien de l'honneur de le regretter, « reprit Madame de *Maintenon.*

On s'habille. On gronde ses femmes, déja du ton aigre d'une dévote. On projette d'embellir *Fontevrault.* On trouve qu'il est bien dur de ne pas voir achever le château de Versailles. On interrompt des actes de contrition par des plaintes secretes contre cette grace qui choisit si mal son tems : on n'a jamais été si aimable : on n'a jamais été si aimée : & peut-être n'a-t'on jamais tant aimé. Encore si l'on pouvoit se flater que le Roi sera fidele à sa premiere douleur. Mais quelle aparence, qu'à son âge, un homme n'aime que Dieu ! On le voit voler à de nouvelles amours, chercher une femme qui lui accorde les premieres faveurs sans scrupule, & les suivantes sans remords, la combler de ces graces, de ces honneurs qu'on regrette encore plus que l'amant

qui les dispense. En vain Madame de *Maintenon* dit : » hé ! que vous importe » que cette place soit remplie, pourvu » qu'elle ne le soit pas par vous ? On voit » bien, lui répondit-on, que vous n'avés » jamais aimé un Roi, pas même un » homme.

Madame de *Montespan* part enfin. Madame de *Maintenon*, à sa priere, reste à la Cour, pour disposer tout ce qui est nécessaire au départ des Princes, que leur mere veut desormais élever elle-même.

Cependant, les Courtisans, à leur réveil envoïent savoir des nouvelles de la maitresse. Déja elle est à Paris : & sa porte est assiégée à Versailles, d'importuns qui demandent comment elle a passé la nuit, de protecteurs qui ont déja reçu la moitié de la somme promise pour le succès d'un placet, de curieux qui sur le premier bruit d'un événement accourent pour en pénétrer le mistere. On leur dit tristement que Madame de *Montespan* est partie avec précipitation pour Paris. Toute cette foule, qui un moment auparavant avoit le même visage, prend soudain un visage différent. Les uns montrent ouvertement de la joye. Les autres dissimulent la leur. Ceux-ci affectent de la tristesse,

teſſe, dans l'eſpérance d'un raccommodement. Ceux-là cachent leur affliction, honteux de plaindre une exilée. Quelques-uns ſe regardent, comme pour ſe demander s'ils doivent s'attriſter ou ſe réjouïr. La plûpart compoſent leur extérieur & craignent encor que leur extérieur ne les trahiſſe. Tous ſortent, incertains s'ils ont été aſſez prudens, ou tremblans de l'avoir trop été.

Dès que cette nouvelle fut répanduë, on en parla diverſement. Les favoris attribuerent la retraite de Madame de *Montespan* à un dépit amoureux, les dévots aux ſermons du Carême, quelques-uns aux égards du Roi pour les préjugez, tout le peuple de la Cour à une diſgrace entiére. On couroit chez Madame de *Maintenon* pour en ſavoir la cauſe. On ne tiroit d'elle que des propos vagues qui augmentoient l'incertitude & la curioſité. La Ducheſſe de *Richelieu*, à qui les péchez de ſon amie avoient été ſi utiles, étoit deſolée qu'elle y renonçât. » Elle n'avoit, diſoit-elle, » qu'à reſter ici : nous l'aurions » bien convertie ſans votre Paris, & ſans » votre M. *Lécuyer* »! Cette Ducheſſe, gouvernée par ſon ambition, & par l'Abbé *Gobelin*, accordoit les conſeils de l'une &

de l'autre, en conjurant la favorite de cesser d'être foible, & en ménageant à LOUIS des rendez-vous, où il lui étoit impossible de ne l'être pas. [Elle souhaitoit au Roi une maitresse que le Roi ne possédât point.]

Madame de *Maintenon* réprima ces sentimens honteux : » il ne s'agit pas de re-» gner par Madame de *Montespan* : il s'agit » d'empêcher que personne ne règne après » elle. Laissez-moi la convertir. Si vous » me fâchez, je vous convertirai vous-» même ». Madame de *Richelieu* cédoit avec étonnement à l'ascendant qu'on prenoit sur elle, sur elle accoutumée à regner si impérieusement sur les esprits, qu'elle avoit épousé *Richelieu* malgré *Mazarin*, *Anne d'Autriche*, & la Duchesse d'*Aiguillon*, obtenu la charge de Dame d'honneur de la Reine malgré la Reine même, & aquis l'estime du Roi malgré ses fautes passées & ses facilités présentes.

CHAPITRE II.

Naissance des sentimens du Roi pour Madame de Maintenon.

CEt entretien duroit encore, lorsque le Roi demanda Madame de *Maintenon*.

Il

Il ne doutoit point qu'elle ne fût la dépositaire des derniéres penſées de Madame de *Monteſpan*. Madame de *Maintenon* lui parla de ſa maitreſſe, de Dieu, de ce qu'il devoit à ſes peuples, de ce qu'il ſe devoit à lui-même, avec tout l'empire qu'exerce ſur les cœurs une vertu, dont la fermeté eſt juſtifiée par le deſintereſſement. En ſe déclarant contre l'amour, elle anéantiſſoit ſon propre crédit. Madame de *Monteſpan* tenoit à la Cour par des chaînes : Madame de *Maintenon* ne tenoit à ces chaînes que par un fil.

Mais, ſoit que cette faveur ſubalterne lui fut odieuſe à cauſe des ſoupçons de connivence auxquels ſa place l'aſſujettiſſoit; ſoit que l'état de ſa fortune, en lui promettant une vie agréable à Paris, rendit aiſé ſon renoncement à la Cour, ſoit qu'emportée par d'autres motifs, non moins généreux, mais plus purs, elle cédat aux impreſſions d'un enthouſiaſme de piété, elle ne quitta point le Roi, qu'il ne lui eût promis de ne plus rappeller Madame de *Monteſpan*. » Mais, diſoit LOUIS affligé, » elle m'aime : & je l'aime encore. Eh ! » Sire, lui répondoit-on, ſi vous l'aimiez, » voudriez-vous achever ſa perte & ſon » deshonneur ? l'honneur eſt d'un prix au-

» deſſus

» dessus de tous vos trésors : & le monde » entier ne vaut pas une ame : si elle vous » avoit jamais véritablement aimé, vous » auroit-elle séduit ? Quand l'amour n'est » pas une vertu, il est le plus honteux » des vices ».

Le Roi, accoudé sur une cheminée, l'écoutoit avec cette attention, qui invite à dire hardiment la vérité. Elle profite de ces heureux momens, & lui dit : » Il m'est » sans doute permis de soutenir les intérêts » de mon amie : mais il m'est défendu de » donner des conseils à mon Roi : si ce- » pendant....... Elle se tut, & tâcha de lire dans [les yeux du Roi] le pardon de cette hardiesse & la permission d'en hazarder une nouvelle. Le Roi l'assura, qu'elle pouvoit tout dire, & qu'il savoit trop bien comme elle étoit pour lui, pour s'offenser de ce qui viendroit d'elle. » Je vous » dirois donc, Sire, reprit-elle, si les bien- » faits dont V. M. m'a comblée pouvoient » m'autoriser à lui en témoigner ma re- » connoissance par le plus important avis, » je vous dirois, qu'aimer les femmes est » une tache à la gloire d'un Prince : que » ravir la femme de son prochain est une » injustice punie par toutes les loix : mais » que ravir la femme de son sujet est un » crime

» crime qui n'a pas de nom ». » Hé bien ! » Madame, répondit le Roi [avec douceur], » cela même, à force d'être vrai, cesse » d'être offensant : j'ai trop aimé en souve- » rain : j'ai poussé trop loin mon autorité : » il y avoit de la lâcheté à m'en prévaloir, » de l'injustice à en abuser. Je le sens, je » le vois. Mais, [ajouta-t il], toutes ces » choses se sont faites comme malgré moi. » J'ai trop aimé : je n'ai plus été mon » maitre : j'ai trop fait sentir que je l'étois » des autres : & voila ce que c'est que » de se mettre dans un cas à ne pouvoir » que faire faute sur faute ». » En vérité, » Sire, reprit Madame de *Maintenon*, vous » vous accusez avec tant de bonne-foi, » qu'il suffit de vous livrer à vos réflé- » xions. Mais vous voilà libre desormais. » Laissez, je vous conjure, à Madame de » *Montespan* les deux ressources qui lui » restent : les larmes qui peuvent seules la » réconcilier avec Dieu, & une retraite » volontaire qui peut seule lui rendre l'es- » time des hommes. Au lieu de disputer » au Seigneur un cœur qu'il vous envie » & qu'il vous ravit, que Votre Majesté » cesse de donner l'exemple contagieux » d'un libertinage, qui remplit notre sexe » de corruption & le vôtre de bassesse. Il

» vient

» vient un tems, ajouta-t-elle, où de longs » remords succédent aux courts plaisirs. » Tournez, Sire, vos regards vers les » grandes Carmélites. Et voyez comme » on s'en punit.

On ne résistoit point à Madame de *Maintenon*. Quelquefois Madame de *Montespan*, surprise dans une faute, la prioit de se taire pour se dérober à la magie de son éloquence : un moment après, elle la conjuroit de parler pour se dérober à la tirannie d'un silence encore plus éloquent. Quelques-uns la peindroient volontiers en dévote outrée, en pédante précieuse, un voile sur la tête, une férule à la main, un masque sur le visage, les yeux tantôt baissés, tantôt élevés au ciel. Idée de province. LOUIS, le plus délicat des hommes & le plus flaté des Rois, n'eut point aimé la vérité dans une bouche ridicule ou pigriêche. Habile à choisir les momens où elle pouvoit plaire, Madame de *Maintenon* sçavoit l'enveloper *dans des paroles de soie*, pour me servir de celles de *Parisatis* *. Le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert & riant, le geste naturel de la plus belle main,

* Reine de Perse.

main, des yeux de feu, les mouvemens d'une taille libre, quoique ſi majeſtueuſe & ſi réguliére qu'elle effaçoit les plus belles de la Cour †, tout en elle aidoit de concert à la perſuaſion. Une connoiſſance parfaite du cœur humain, fruit de l'étude qu'elle avoit faite du ſien, réprimoit les ſaillies de ſon extrême franchiſe, & l'avertiſſoit de l'inſtant où il faloit commencer, & de l'inſtant où il faloit finir. Mademoiſelle d'*Armagnac*, Me la Marquiſe d'*Havrincour*, Me de *la Lande*, Mlle d'*Aumale*, quoiqu'elles ne l'aïent connue que dans un âge fort avancé, le diſent encore aujourdui: on croïoit voir les Graces, on croïoit entendre la Sageſſe.

LOUIS, ravi que la vertu emploïât, pour le ramener à Dieu, les mêmes charmes, que le vice avoit emploïés pour l'en éloigner, prolongeoit un entretien, où il jouiſſoit de la préſence & des attraits d'une femme qui le dégoutoit ſi agréablement de toutes les autres. Il lui ſembloit facile de jurer à celle qui commençoit à plaire, de renoncer à celle qui plaiſoit depuis ſi long-tems. Il imaginoit le péché aimable, délicieux à commettre avec la femme qui le

† Mſts. de Madame de *Bouju*.

le peignoit si laid & si odieux. Tous ses desirs se portoient sur celle qui vouloit les éteindre. Il avoit triomphé d'une vierge: & il s'étoit cru heureux: il avoit assujetti une coquette: & il en étoit encore flaté: il lui restoit à conquérir une philosophe qui ne daignoit pas même le braver: & c'étoit pour lui le bonheur suprême. Quand l'amour n'est qu'un penchant, on se le reproche comme une foiblesse: quand il est une révolte [de la passion irritée] contre la main qui l'enchaîne, on s'en aplaudit comme d'un sentiment magnanime. *Christine* dédaigne la gloire de regner sur un Roi, quitte la belle *Sparre* * & le trône, pense que *Condé* sait trop bien se battre pour savoir aimer, & va chercher en Brabant le vainqueur de Rocroi. LOUIS ne voit plus dans Madame de *Montespan* qu'une femme, insensible comme sa poupée, & comme elle docile à des mouvemens étrangers: & dans Madame de *Maintenon* une amazone dont il faut abattre l'orgueil. Un sentiment nouveau lui dit, que pour les cœurs usés par les plaisirs, il en est encore un qui les vaut tous: celui [d'humilier la pruderie & d'adorer] la vertu.

» Il

* Sa fille d'honneur.

» Il faut donc, dit il en ſoupirant, me » réſoudre à ne plus voir les deux perſon» nes qui me ſont les plus cheres «! Il ajouta qu'il ſe flattoit du moins qu'elle reſteroit encore auprès de ſes enfans; & que l'Abbé *Gobelin* décideroit que leur mere commettroit plus de fautes en les élevant qu'elle n'en avoit commis pour les faire.

Madame de *Maintenon* gliſſant ſur les premieres paroles qu'elle pouvoit attribuer à l'habitude qu'avoit le Roi de ne dire aux Dames que des choſes agréables, répondit aux autres, que ſes dégouts étoient fondés ſur deux raiſons : ſur ſon averſion pour ce péïs d'iniquité où le maitre [paroiſſoit] le ſeul honnête-homme, & ſur ce mélange de reſpect & de mépris, de haine & d'amitié, de confiance & d'ombrage que Madame de *Monteſpan* avoit pour elle : que ſa retraite à Paris lui fermoit la bouche ſur le premier article : mais que Madame de *Monteſpan* ſeule pouvoit décider du ſecond : qu'il faloit donc voir ſi la dévotion corrigeroit ſon caractere, & lui diroit qu'il eſt également honteux d'avoir de criminelles complaiſances pour ſes ſupérieurs, & des hauteurs, des caprices, des duretés envers ſes inférieures & ſes amies.

Forcé

Forcé de diſſimuler, le Roi promit tout ce qu'on voulut. Mais ſans doute il ſe promit à lui-même de prendre des meſures pour que Madame de *Monteſpan* & Madame de *Maintenon* ne lui échapaſſent pas. Il avoit à punir l'une de l'avoir quitté: l'autre, de l'avoir forcé à y conſentir. Madame de *Monteſpan* étoit une rebelle qu'il falloit réduire: Madame de *Maintenon*, une indépendante qu'il falloit ſoumettre. La premiere excitoit quelquefois ſa pitié: la ſeconde toujours ſon admiration: toutes les deux, ces deſirs qu'il faiſoit vœu de réprimer.

Ainſi la vertu avançoit cette fortune prodigieuſe que l'indigence avoit commencée. Ainſi Madame de *Maintenon* fut attachée à la Cour qu'elle haïſſoit, par les démarches mêmes qui tendoient à l'en éloigner. Cette averſion pour la Cour ſera difficilement cruë par ceux qui n'y ſont pas. Mais, avant de prononcer, qu'ils interrogent ceux qui y ſont.

Le Roi, tous les jours plus épris, n'oublia rien pour lui en faire aimer le ſéjour. Il rendit des hommages empreſſés & aſſidus à ce caractère vrai, aſſez nouveau pour plaire beaucoup, aſſez [éprouvé] pour plaire long-tems. Dès que l'eſtime lui eut

ôté

ôté l'espérance de la séduire, l'idée même de la tenter, le plaisir de la voir lui tint lieu de tous les plaisirs. Sa passion, nourrie dans le silence, n'éclata que par ce respect, si rare dans un amant, & si timide dans un Roi, jusqu'au moment que libre du joug de l'himen, il put offrir à la fois son cœur & sa main à celle dont il avoit d'abord souhaité, ensuite desesperé de jouir : certain par sa fermeté, qu'elle étoit supérieure à toutes les foiblesses, & par sa modestie, qu'elle l'étoit à toutes les grandeurs.

Quand Madame de *Maintenon* se rapelloit cette suite d'événemens qui l'avoient portée au rang, duquel ils devoient l'exclure ; quand elle voïoit la sagesse l'élever par des moiens que la prudence auroit proscrits ; quand elle se trouvoit enchaînée au trône par les efforts mêmes qu'elle avoit faits pour se dégager de la Cour, elle s'écrioit sans doute, l'heureuse vertu ! Mais quand elle pensoit que le premier chaînon de ces événemens singuliers étoit la coupable fécondité de Madame de *Montespan*, qu'elle avoit si hautement condamnée, & qui lui avoit été si utile ; [moins prude, ne se seroit-elle pas dit] en secret ? Ah ! l'heureux péché !

CHA-

CHAPITRE III.

Intrigues des Dévots. Inquiétudes des Courtisans.

LE ROI fixa les bruits incertains qui s'étoient répandus ſur la retraite de Madame de *Monteſpan*. Il ſe rendit à la Paroiſſe: il loua le zèle des Miſſionaires, nomma Monſieur *Lécuyer* avec éloge, & en ſortant de l'Egliſe, leur dit: » J'ai de » grandes fautes à expier: mais vous avés » un grand crédit auprès de Dieu: priés » pour moi «. A ces mots les dévots triompherent, les libertins pâlirent, les perſonnes raiſonnables prévirent que cette converſion ne dureroit pas. Tant de beauté encore d'un côté, & ſi peu de deſirs de l'autre, & uniquement pour l'amour de Dieu! c'étoit un état forcé.

Cependant Mr. de *Condom* reçut les complimens de toute la Cour, & ſe défendit foiblement d'être un ſecond St. *Ambroiſe*. Conſulté par le Roi qui vouloit communier, il ne lui permit que le ſacrement

* Mſt. d'*Hébert*.

ment de la pénitence. Les Prédicateurs voulurent partager sa gloire, & tonnerent apostoliquement contre la fornication & l'adultere. Au sortir d'un sermon véhément contre l'amour de la gloire & des femmes, le Roi dit au Prince de *Marsillac* : » que pensés-vous de ce que vous venés » d'entendre? Mais, Sire, je pense que... répondit *Marsillac* en hésitant, » Pour moi, dit LOUIS, » j'en suis fort satisfait: [& moi enchanté «, reprit] le Courtisan.

Les Jésuites, dont le zèle est si prudent, parlerent avec autant de liberté que s'il ne l'étoit point. Un d'eux, expliquant la parabole de Nathan, en osa faire l'application au Roi, & s'échauffant contre lui, l'apostropha vingt fois de ces mots: *tu es ille vir*. Le Roi demanda ce que signifioient ces paroles. Personne n'osoit les traduire: l'un disoit qu'il ne les avoit pas entendues: l'autre, qu'il avoit oublié le Latin: » On dit, Sire, que tu ès cet » homme là, « répondit le Duc de *Montauzier*. Le Roi ne put se défendre d'un mouvement d'indignation. Les Courtisans, qui peut-être n'étoient pas fâchés qu'on dit une vérité dure à leur maitre, mais qui l'auroient été qu'on les crut capables

de

de ne pas s'offenser de toute vérité, tâcherent d'entretenir le ressentiment du Roi contre cet apôtre imprudent. Mais LOUIS, dont les oreilles étoient encore frappées des reproches de Madame de *Maintenon*, & qui auroit sacrifié une province à un trait de grandeur d'ame, leur répondit: » il a fait son devoir, faisons le notre. «

Madame de *Montespan*, arrivée à Paris, étonnée de s'y voir, effrayée du vuide qu'elle trouvoit autour d'elle, se demandoit, tantôt s'il étoit vrai qu'elle eut quitté le Roi, tantôt par quel enchantement elle avoit pu s'y résoudre. Impatiente d'entendre parler de lui, de savoir ce qu'il avoit dit de son dèpart, s'il la regrettoit, s'il l'aimoit encore, elle étoit sur le point d'aller s'en éclaircir elle-même. Elle ne voïoit point arriver Madame de *Maintenon*: & craignant que le Roi ne l'eut retenue, son cœur se remplissoit déja du poison de la jalousie. Lasse de l'attendre, elle courut à la maison qu'elle avoit à Paris. Elle n'y trouva qu'une femme de charge. » Pressez, lui dit-elle, Madame de *Main-* » *tenon* de se rendre incessamment chés » moi: vous me connoissés bien, ajouta- » t'elle. Ouidà, répondit la femme: tout » le

» le monde ſait aſſez que vous avez ache-
» té la charge de *la Valliere* * «. Madame de *Monteſpan* lui dit avec cette douceur qui fait tout pardonner: » Vous m'in-
» ſultez, ma fille: mais vous dites vrai, &
» j'ai mérité pis «.

A Verſailles, Madame de *Maintenon* & Mr. *Boſſuet* travailloient à ſéparer à jamais les deux amans. L'Evèque avoit jugé qu'il falloit interdire au Roi les Sacremens pour lui épargner un ſacrilège: & Madame de *Maintenon* crut qu'il falloit les ordonner à Madame de *Monteſpan* pour la garantir d'une rechute, en la liant à ſes devoirs par cet engagement ſacré. Mais il n'étoit pas aiſé, qu'une femme, à peine échappée des bras d'un homme, *vit & goutât combien le Seigneur eſt bon.*

Madame de *Monteſpan* revit enfin Madame de *Maintenon*, qui lui dit mille choſes de la part de la Reine, & pas un mot du Roi. L'eſtime conſola-t-elle jamais de l'amour? Me. de *Monteſpan* eût répondu volontiers, Qu'elle me mépriſe, pourvû qu'il m'aime! Madame de *Maintenon* n'oublia rien pour lui applanir le chemin du

* Madame la Marquiſe d'.... m'a dit qu'elle tenoit ce trait de Madame de *Maintenon* même.

du Ciel. Elle ne l'excéda point d'auſtérités & de priéres: elle n'en exigea que de bonnes œuvres: elle eſpéroit que le plaiſir de faire du bien la détromperoit des autres plaiſirs.

Madame de *Monteſpan*, aujourdui froide, demain fervente, allarmoit & raſſuroit tour à tour Madame de *Maintenon*. Incapable de ſe ſuffire à elle-même, elle n'avoit pas le loiſir de s'appercevoir qu'elle étoit ſeule, par l'affluence des dévots qui l'affermiſſoient à l'envi dans ſes ſentimens. Accoutumée à la flaterie, elle trouvoit encore cette pâture de l'amour-propre dans les louanges, que de ſaints Prêtres donnoient à ſon repentir. Elle ſe perſuadoit que l'ame d'une Marquiſe étoit d'un bien autre prix que celle d'une ſervante, & qu'en tenant rigueur au Roi, elle rendroit ſervice à Dieu. L'Abbé *Gobelin* l'enveloppoit dans un tourbillon d'exercices de piété & d'actes de bienfaiſance, qui ne permettoient pas à l'ennui de l'approcher. Les minucies de la dévotion rempliſſoient les momens donnés aux tracaſſeries de Cour. Et l'orgueil, qu'inſpire l'idée d'une protection immédiate de la main divine, dédommageoit des ſacrifices qu'avoit à faire la vanité.

Ma-

Madame de *Maintenon* s'appliquoit à prolonger l'illuſion, juſqu'à-ce que le Roi eût briſé ſes chaînes, ou que l'habitude de la vertu en eût fait prendre le gout à Madame de *Monteſpan*. A ſa perſuaſion, *Boſſuet* engagea la Reine à la voir. Le rendez-vous fut aux Carmélites de la ruë du Bouloy : l'entrevuë dura deux heures. Madame de *Monteſpan*, embraſſant les genoux de la Reine, la pria de lui pardonner, & promit de réparer une vie ſcandaleuſe par une vie exemplaire. La Reine prit des remords pour des vertus, crut ces larmes ſincères, les eſſuya, & au lieu de lui permettre de quitter la charge qu'elle avoit dans ſa maiſon, lui dit : » Vous » avez péché auprès de moi : c'eſt auprès » de moi que vous ferez pénitence. Le reſte de la converſation fut fort libre de part & d'autre : on s'avoüa mutuellement ſes jalouſies, ſes torts & ſes projets. Madame de *Monteſpan* l'inſtruiſit des moyens de plaire au Roi : la Reine lui apprit les moyens de plaire à Dieu.

Deux voyages à Fontevrault achevérent de déconcerter les politiques. Elle n'y va, diſoient les uns, que pour y marquer ſa place. Vraîment, répondoient les autres, l'Abbeſſe ſa ſœur lui conſeillera bien de

prendre le voile! pur artifice, ou, tout au plus, dépit amoureux. Les Janſéniſtes ſoutenoient * que le Roi étoit viſiblement pourſuivi par cette grace dont il perſécutoit les diſciples: que ſes foibleſſes étoient une ſuite de celles de ſon Confeſſeur: qu'on pouvoit tout eſpérer de ſa droiture & de ſa docilité; mais qu'il n'étoit pas étonnant qu'un Jéſuïte n'aidât pas même la grace ſuffiſante. Les Huguenots, à qui Louis XIII. avoit apris ce que c'étoit qu'un Roi dévot, & *l'Expoſition de la foi Catholique*, ce qu'étoit Mr. *Boſſuet*, s'allarmoient du pouvoir que le Prélat acquéroit ſur la conſcience du Prince: ils vouloient bien que LOUIS eût des mœurs; mais craignant le zèle artificieux & meurtrier de ſes moraliſtes, ils publioient que le Roi ſortiroit de ſes mains auſſi mauvais Chrétien que *Turenne* mauvais Catholique: qu'il composeroit avec les paſſions de l'un comme avec les erreurs de l'autre: & que les deſordres étoient plutôt couverts que reparés, qnand le pere de famille choiſiſſoit pour conſeil le précepteur de la maiſon. Ils oppoſoient à la lente vigueur de l'Evêque la fermeté de ce Synode qui in-

terdit

* MSt. d'*Hébert*.

terdit ſolemnellement la Cène à Henri IV. *Boſſuet* ſe vengeoit de [tous] ces bruits, en convertiſſant ceux qui les répandoient, en perſuadant au Pape d'approuver cette *Expoſition*, où *Maimbourg* trouvoit tout, hormis la vérité, en condamnant les foibleſſes du Roi ſans ménagemens comme ſans aigreur : auſſi accommodant qu'un homme de Cour dans les diſputes de dogme avec les Calviniſtes : auſſi inflexible qu'un Pére de l'Egliſe dans les déciſions de morale avec le Roi.

Cependant les fêtes de la Pentecôte approchoient. L'Evêque permit au Roi de faire ſes dévotions : & Madame de *Maintenon* y diſpoſa Madame de *Monteſpan*. LOUIS dit deux fois au Curé de Verſailles, & à la Reine : « Soyez perſuadés que „ je ne changerai rien à mes réſolutions : „ fiez-vous à ma parole : & inſtruiſez les „ curieux de mes ſentimens “. Ceux qui connoiſſoient l'empire qu'il ſavoit prendre ſur ſes paſſions, crurent qu'il venoit de prononcer un arrêt irrévocable contre les maitreſſes. Madame de *Maintenon* le connoiſſoit mieux : elle prévit que ſi Madame de *Monteſpan* étoit quittée, une autre lui ſuccéderoit bien-tôt

Car la Reine, gouvernée par un Con-

feſſeur plein de préjugés Eſpagnols, au lieu de s'occuper à regagner le cœur du Roi, s'occupoit à prier pour ſon ſalut, le rebutoit par une piété déplacée, dédaignoit de relever par la parure ce qui lui reſtoit d'attraits, s'abſentoit de toutes les fêtes, ou du moins n'y aſſiſtoit qu'en bâillant.

MADEMOISELLE de *Montpenſier*, qui avoit la curioſité d'une Princeſſe portée à l'intrigue, & excluë de tout, alla voir Madame de *Monteſpan*, lui demanda ſi elle ne retourneroit plus à la Cour, & lui dit qu'elle l'aimoit tant, qu'elle ne ſavoit que ſouhaiter pour elle. On lui répondit par un grand éclat de rire, dont elle ne fut point offenſée : tant la priſon de *Lauzun* l'avoit endurcie à l'outrage! » Il faut donc, lui dit enfin Madame de *Monteſpan*, » que » je change de nom : car comment paroi» tre dans le monde avec ce nom de *Mon-* » *teſpan*, dont le ſon réveille toujours » l'idée des extravagances de mon mari, » & le ſouvenir des ſottiſes de ſa femme ». MADEMOISELLE ne comprit que quelques années après, le ſens de ce propos, comme nous le verrons dans la ſuite.

A Paris, à Verſailles, on étoit affligé de l'indifférence du Roi, tandis qu'en province on en béniſſoit le Ciel. Il faut à nos

Rois,

Rois, disoit-on, une maitresse, ou un premier Ministre : l'une & l'autre peuvent faire de grands maux : mais en contenant dans le devoir les gens en place, ils font le plus grand des biens. Une femme adoucit les mœurs du Prince, le rend exorable à la priére, calme ses ressentimens, l'avertit de ses défauts, lui fait aimer la gloire & les arts, lui donne cette modération qui rend le commandement si doux & l'obéissance si facile. L'abus du pouvoir subalterne est réprimé : les Ministres sont divisés ; mais ils n'en servent que mieux. Qui résisteroit à l'ennui, au malheur d'être Roi, si le maître n'osoit ce que le dernier des sujets se croit permis ? Une maitresse est une dépense de plus : qu'importe, si le luxe rend au peuple ce que les Edits lui ravissent ? que d'Officiers protégés par Madame de *Montespan* ! que d'artistes pensionnés ! que de placets présentés ! que de malheureux soulagés par elle ! Mais les mœurs ! les mœurs étoient-elles plus pures sous ce LOUIS XIII. qui n'aima rien ? & son Cardinal, qui osa tout aimer, fut-il moins respecté du Pape & de la Sorbonne ? Mais le salut du Roi ! eh ! ne vieillira-t-il pas assez tôt ? Sa dévotion est bien plus à craindre que toutes ses amours. Mais l'avilissement où tombent

les grands Seigneurs! vain préjugé : l'hommage que nous rendions à Madame de *Montespan* étoit une partie du culte que nous devons à notre Roi. Aujourd'hui au lieu d'une femme, il faudra que nous en adorions vingt : & quelles femmes! Madame de *Colbert*, aussi inaccessible que son mari; la *Dufrénoi* aussi haute que son amant; & quelques créatures de *Seignelay*, qu'il faudra déterrer dans les fauxbourgs.

Tels étoient les raisonnemens de ces [ames] qui parlent sans cesse de bienséance & méprisent la vertu, qui connoissent toute la force de l'autorité & ignorent le pouvoir des loix & des mœurs. Madame de *Maintenon* pensoit mieux : » Si la France, disoit-elle, » avoit un Roi sans passions, » que deviendroient les autres peuples? « Elle savoit que les conseills de l'amour & les craintes de Madame de *Montespan* avoient sauvé la Hollande envahie.

CHAPITRE IV.

Mariage proposé.

ME. de *Maintenon* devoit aller à Barege : & Me. de *Montespan* ne pouvoit

voit ſe réſoudre à la laiſſer partir. Elle la retenoit, en la menaçant d'abjurer la dévotion, dès qu'elle n'auroit plus celle qui la lui avoit conſeillée, & qui l'y affermiſſoit.

Cependant l'ennui commençoit à lui rappeller ce qu'elle avoit perdu, & l'ambition, à lui montrer les moyens de le recouvrer. Elle fit ſecrettement des propoſitions à *Louvois*, & des promeſſes à *Marſillac*. Me. de *Maintenon* ſçut ces intrigues, & les rompit: Me. de *Monteſpan* ne la regarda plus que comme une ſurveillante importune, & la preſſa de partir.

Me. de *Richelieu* craignoit toujours que Me. de *Maintenon* ne lui échapât, ſoit de force, ſoit de gré: elle réſolut de la fixer à la Cour par un mariage qui la fit Ducheſſe. Cette idée ne lui étoit pas nouvelle. Mais voyant que Me. de *Monteſpan* pourroit bien n'être pas rappellée, ou Me. de *Maintenon* ſe retirer après ſon voyage de Barege, elle reprit avec plus d'ardeur ce projet. Elle avoit jetté les yeux ſur le Duc de V.... B......*, qu'une jeuneſſe paſſée dans les plaiſirs, une vieilleſſe mal-ſaine, &

* Fils de George de B......., & frére de la Princeſſe d'H......, mort en 1679.

deux femmes assez méchantes n'avoient pu dégouter d'en prendre une troisiéme. Me. de *Richelieu* avoit enflammé ce vieux Seigneur, qui ne crut point s'avilir en recherchant la veuve d'un de ses protégés, & depuis sa protégée elle-même. Me. de *Montespan* étoit entrée si foiblement dans cette affaire, qu'elle n'avoit pas eu de suites. Mais, sans cesse contredite par Me. de *Maintenon*, elle fit enfin par politique ce qu'elle n'avoit pas fait par amitié. Elle s'unit à Me. dè *Richelieu* pour applanir les premiéres difficultés.

Me. de *Maintenon* fut flatée de voir que son burlesque époux ne l'avoit pas mise au-dessous des plus illustres alliances. Mais il lui paroissoit dur de ne faire toute sa vie que changer de chaînes, & de devenir l'esclave d'un vieillard, après l'avoir été d'un estropié & d'un enfant. Sans se prêter ni se refuser à cette négociation, elle parut s'abandonner au succès. Mais quand il falut se déterminer, ni un grand nom, ni un rang à la Cour, ni toutes ces bagatelles brillantes qui font tant de mariages, ne purent lui arracher son consentement : la vanité se tût, & la raison agit.

La crainte engageoit Me. de *Montespan* à favoriser ce mariage : une crainte supé-

ſupérieure lui conſeilla de le rompre. Parmi les différentes penſées qui l'agitoient, l'impatience d'aprendre quelle ſeroit ſa deſtinée étoit la plus forte. Son eſprit crédule eſſayoit toutes les formules qu'on lui donnoit pour interroger l'avenir. Soit qu'elle fût mécontente des réponſes, ſoit qu'elle s'en défiât à cauſe des contradictions, elle voulut conſulter une de ces femmes qui liſent le ſort des mortels dans les linéamens du viſage & de la main. Elle alla chez la plus fameuſe ſorciére de Paris, avec Me d'*Hudicourt* & Me. de *Maintenon* habillées en femme de chambre. Après les grimaces accoutumées, la devinereſſe reculant de ſurpriſe & d'effroi, » que vois-je, dit-elle en montrant Me. de *Maintenon*? » Encore un peu de tems, » & votre femme de chambre ſera plus » grande Dame que vous : & pour vous, » ma *Bonne*, « dit-elle à Madame d'*Hudicourt*, » vous ferez auſſi fortune : mais » vous ſerez chaſſée de la Cour, à cauſe » de votre mauvaiſe langue.

Me. de *Monteſpan* fut vivement frappée de ces paroles, & ne put plus enviſager Me. de *Maintenon*, ſans remarquer qu'en effet elle avoit dans les yeux quelque choſe qui annonçoit qu'elle ſeroit un jour

au-dessus d'elle. Elle craignit que le mariage avec le Duc de *V....* ne devint le premier échelon de cette supériorité prédite. Elle le traversa, & depuis, à force de persécutions elle en arrangea un autre, qui l'abaissa naturellement : de sorte que Me. de *Montespan* accomplit l'oracle en faisant tout ce qu'il faloit pour l'éluder, & Me. de *Maintenon*, en évitant un esclavage se jetta dans un esclavage plus grand.

Me. de *Richelieu* fit en divers tems diverses instances, toujours inutiles : on lui répondit toujours, que l'essentiel manquoit au Duc de *V....*, les mœurs, & le bien. Cependant on eût pu s'y déterminer, si le Roi, ayant appris que cette affaire se traitait, n'eût dit : » Si elle veut se marier, » je la marierai à un grand Seigneur. «

CHAPITRE V.

Retour de Madame de Montespan.

LE ROI cherchoit à se raprocher de sa maitresse, sans que ses mesures pussent être rompues par ceux à qui il avoit promis de briser ses fers. M. *Bossuet*, dont le zèle étoit trop vif pour être toujours prudent, le fatiguoit d'exhortations,

&

& parloit à un Prince plein de passions avec toute la sévérité d'un homme qui n'en avoit aucune. Il croyoit sans doute qu'il étoit aussi aisé de rompre avec Me. de *Montespan*, qu'avec Mlle *des Vieux*. Il exigea du Roi un congé dans les formes. Le Roi y consentit, & voulut qu'il en fût lui-même le porteur. Mais, au lieu des cruels adieux qu'il avoit promis, il écrivit une lettre très passionnée. L'Evêque la remit à Madame de *Montespan*, & en raporta une réponse encore plus tendre. Ce commerce dura quelques jours : on se faisoit des promesses de s'aimer chastement : on se donnoit des rendez-vous pour les violer : *Racine* mettoit en vers les billets du Roi : & Monsieur de *Condom*, le courier des deux amans, couvert d'un manteau gris, alloit tous les soirs de Clagni à Versailles.

Le Roi y alla quelques jours après, sous prétexte d'en voir les travaux : il trouva sa maitresse, au milieu de douze-cens ouvriers, donnant ses ordres, uniquement occupée de sa maison, tâchant d'oublier les foiblesses dont elle [étoit le prix,] embellissant les plus voluptueux cabinets, & épuisant l'industrie des artistes pour fournir aux caprices d'un luxe nouveau. Cette pre-

première entrevue fut très décente, mais en promit de plus familières : & les adorations de la Cour annoncérent à M. *Bossuet* qu'il avoit été dupe, & qu'il avoit fait ce que *Vardes* ou *Lauzun* auroient rougi de faire. Me. de *Montespan* le consola du ridicule, en lui jurant qu'elle seroit toujours cruelle ; & le Roi l'en récompensa, en lui destinant la charge de premier Aumônier de Me la Dauphine.

Madame de *Maintenon* ne pouvoit approuver ce retour : à la vérité, les deux amans se voyoient sans impures privautés : mais si c'est l'action qui fait le scandale, c'est le sentiment qui fait le crime. Les rigueurs de Madame de *Montespan* tenoient à un principe d'ambition qui outrageoit la vertu, dont elles avoient l'apparence : & tous les gens de bien craignoient ces artifices de coquetterie, donnés comme un effet des conseils du Christianisme : ils redoutoient l'ascendant d'une femme, qui sauroit enyvrer le Prince d'amour, & le pénétrer de respect.

Déjà la considération étoit sans bornes : la Reine en donnoit l'exemple : Me. de *Richelieu* soutenoit les plus folles prétentions : Me. de *Montespan* passoit nettement devant toutes les Duchesses : & les honneurs

neurs, qu'elle avoit rejettés comme des flateries tant qu'elle avoit été coupable, elle les exigeoit comme des droits, depuis qu'elle ne l'étoit plus. Tout plioit devant une ſujette, qui ne paroiſſant en public qu'avec l'apareil le plus pompeux de la Royauté, avoit toujours quatre gardes du corps aux portiéres de ſon caroſſe: faſte qui étonnoit la nation, comme ſi elle eût oublié que le Parlement complimenta par députés Henri IV. ſur la mort de la belle *Gabrielle*.

Dons ce triomphe extérieur, on remarquoit un fonds de triſteſſe: le Roi en faiſoit aſſez pour indigner Me. de *Maintenon*, & pas aſſez pour ſatisfaire Me. de *Monteſpan*. Tous les plaiſirs étoient préparés pour Fontainebleau. *Turenne* meurt. Le peuple crie, que c'eſt Me. de *Monteſpan* qui l'a tué, & que Dieu manifeſte ſa colére contre la femme qui fait pécher le Roi, qui épuiſe les finances, & qui bâtit un palais de la plus pure ſubſtance des citoyens. Ces murmures ſont répétés à la porte du Roi par des hommes qui en rient & les déſaprouvent, & par des femmes qui envient & maudiſſent Me. de *Monteſpan*.

Le Roi la conſola de ce déchaînement

en donnant le bâton de Maréchal de France à *Vivonne* son frere, qui le mérita un an après par la défaite des flottes Espagnole & Hollandoise à la rade de Palerme.

LOUIS mettoit entre sa femme & sa maitresse une différence, dont il eût rougi le premier, si la passion n'eut aveuglé le Prince le plus fidéle aux bienséances : la Reine perdit un jour la Messe & mille écus : » Calculons, combien c'est » par an, lui dit le Roi. « Il ne calculoit point avec Me. de *Montespan.*

Celle-ci répondoit à toutes les bontés de la Reine, en lui tendant sans cesse de nouveaux piéges : tantôt elle l'allarmoit par de faux avis : tantôt elle l'entrainoit à des parties, où il étoit bon qu'elle ne fût pas : souvent elle la retenoit à l'hoca jusqu'à deux heures après minuit : ensuite elle faisoit observer au Roi ce que c'étoit qu'une dévote *. La Duchesse de *Richelieu* étoit l'instrument de toutes ces perfidies : & quelle étoit la récompense de cette Dame d'honneur ? quelques billets que le Roi lui écrivoit de l'armée, qu'elle mon-

* Lettre de Me. de *Maintenon* à Me. de *Dangeau* : c'est une de celles qu'on a retranchées du recueil.

montroit comme fort tendres, & qui n'eussent paru qu'obligeans, si Madame de *Maintenon* eût montré ceux qu'elle recevoit.

Madame de *Montespan* étoit fort embarrassée entre les conséquences des faveurs & les dangers du refus, entre la crainte de les prodiguer & la crainte qu'on n'en cherchât ailleurs. Le Roi comptoit pour rien les péchés du cœur : mais il ne se faisoit pas la même illusion sur ceux de la chair. Pour elle, un Capucin lui avoit ôté tous ses scrupules, en lui nazillant ces paroles : *Femme, beaucoup de péchés vous sont remis, parce que vous avez beaucoup aimé.* L'Ordre le plus austère de l'Eglise fournira donc toujours les Confesseurs les plus relâchés ! *

Me. de *Maintenon* voyant qu'elle n'avoit pu obtenir une rupture entiére, vouloit du moins que Me. de *Montespan* s'en tint à l'amitié : mais elle ne pouvoit l'y resoudre : tant de charmes encore & tant d'orgueil se reduisoient difficilement à la seconde place, qui d'ailleurs lui paroissoit bien moins stable que la premiére. Il faloit pourtant se déterminer : car le Roi demandoit une

* Manuscrit de l'Evêque d'*Agen*.

une décision avec de froides instances qui annonçoient des desirs plus vifs, que directs. Madame de *Montespan*, consumée sans doute des mêmes feux, prit le parti de pécher encore, & de régner.

CHAPITRE VI.

Voyage de Barege.

MAdame de *Maintenon* partit de la Cour sans regret, & gouta enfin le plaisir d'être maitresse d'elle-même. Le Roi donna ses ordres au Maréchal d'*Albret* Gouverneur de Guyenne sur les honneurs qu'on devoit rendre à son fils. J'ai cette lettre: il lui parle de Me de *Maintenon* avec l'embarras d'un homme qui commence à l'aimer, & qui sait que le Maréchal l'a aimée. Le Duc du *Maine* fut reçu à Bourdeaux comme l'auroit été MONSEIGNEUR: son pére vouloit peut-être accoutumer les peuples à l'élévation qu'il lui préparoit. Au milieu de tous ces honneurs, Me. de *Maintenon* ne put se défendre d'un mouvement de tristesse, à la vue du Château-Trompette: & comparant ce qu'elle étoit à ce qu'elle avoit été,

» Voilà,

» voilà, dit-elle à M. d'*Albret*, où j'ai
» été * élevée : mais je vous assure que je
» connois une plus rude prison : & mon
» lit n'est pas meilleur que mon berceau.

A quelques instans de plaisir succédérent des siècles de peines. Dix-sept accès de fiévre mirent le Duc du *Maine* à l'agonie. Me de *Maintenon* desolée attendoit sa mort, & demandoit la sienne propre : quelle nouvelle à porter au Roi ! qu'attendre de Me de *Montespan* en lui présentant le cadavre d'un enfant si précieux ! & quelle perte pour elle-même, pour le cœur le plus sensible !

Fagon, ou la nature, tirérent le Prince de cet état : & voilà le commencement de la fortune de ce Médecin, qui suivit les progrès de celle de Me. de *Maintenon*, toujours plus charmée de sa discrétion, de son savoir, & de sa probité.

Les bains de Bagneres & de Bareges, tour à tour éprouvés, & d'abord infructueux, fortifiérent enfin la jambe du Duc du *Maine*. Madame de *Maintenon* rendoit compte directement au Roi de l'état de son élève : ses lettres plaisoient beau-

coup ;

* » Cela est évidemment faux, dit Mr. De V..., *Tom. VI. pag.* 208. » Elle avoit été élevée à Niort.

coup : & ses soins pour l'enfant chéri fa
soient valoir cet agrément & ce nature
qui effacérent la prévention du Roi con
tre le bel-esprit.

Au retour, elle passa par le Poitou
vit tous ses parens, en fut reçue comm
étant dans la faveur, leur en sçut g
comme si elle y avoit toujours été, se r
concilia sincérement avec ceux qui
voient usurpé son bien, renoua avec l
Villettes qui l'avoient oubliée depuis sa con
version, paya la pension qu'elle devo
aux Ursulines de Niort, apprit qu'elle
toit d'une des meilleures familles de
Province, & n'en fut pas plus vaine.

Me de *Montespan* & l'Abbesse de *Fon
tevrault* entrainées par le poids de la fa
veur, allérent au-devant du Prince. L
bruit courut que Madame de *Maintenc*
étoit disgraciée, & que Madame de *Mon
tespan* avoit ordre de le lui dire, & Ma
dame de *Fontevrault*, de la consoler : o
n'en douta plus, quand on apprit tout
les brouilleries secrettes, qui, depuis deu
ans, aigrissoient la Favorite & la Gouver
nante *. Mais cette démarche de Me. d
Mon

* » Je veux vous faire voir un petit dessou
» de cartes qui vous surprendra : c'est que cet
» bell

Montespan étoit bien moins un empressement pour son fils, qu'un hommage rendu à Madame de *Maintenon*, dont l'amitié lui devenoit nécessaire, parce que l'absence avoit augmenté son crédit.

Rien ne fut plus agréable que la surprise ménagée au Roi : il n'attendoit le Duc du *Maine* que le lendemain : il le vit entrer dans sa chambre, marchant bien, mené seulement par Madame de *Maintenon* : ce fut un transport de joïe : » Ah! Madame, lui dit-il, » quel plaisir vous me faites! « paroles qui la récompensérent de toutes ses peines : car il ne sort guères que des loüanges séches de la bouche des Rois.

On

» belle amitié de *Quanto* avec son *amie* qui voyage » est une véritable aversion, depuis deux ans : » c'est une aigreur, c'est une antipathie : c'est du » blanc, c'est du noir. Vous demandez d'où vient » cela? c'est que l'*amie* est d'un orgueil qui la rend » révoltée contre les ordres de *Quanto*: elle n'aime » pas à obéir : elle veut bien être au pére, & non » pas à la mére : elle fait le voyage à cause de » lui, & point du tout pour l'amour d'elle : elle » rend compte à l'un, & point à l'autre : elle » gronde *l'ami* d'avoir trop d'amitié pour cette » glorieuse : ce secret roule sous terre depuis plus » de six mois : les amis de l'*amie* en sont fort affli- » gés : & l'on croit qu'il y en a deux qui ont senti » cet hiver le contrecoup de cette mesintelligence. » *Lettres de Sévigné, du* 7. *Août* 1675.

On sçut bientot à la Cour ce remer
ciment si simple & si naturel. *Louvo*
aussi ardent à rechercher la faveur de
femmes, qu'à détruire celle des hommes
courut chez Me de *Maintenon*, & fut su
vi de tous les Courtisans : les uns lui ba
soient la main, les autres la robe : & ell
se moquoit d'eux tous. La bassesse n'e
touffe point la malignité : & le flatte
aperçut & critiqua quelques mouve
mens de joie, & peut-être d'orgueil, q
échapperent à la femme qu'il venoit d'a
dorer *.

CHAPITRE VII.

Madame de Maintenon *demeure à la Cou*

DE retour à la Cour, elle y retrouv
[les mêmes scandales, les mêmes pla
sirs &] les mêmes sujets de peines : les pe
tit

* » Je suis étonnée de ce qu'on m'aprend
» Me. de *Maintenon* : on dit qu'elle est changé
» qu'elle n'est plus si fort l'admiration de tout
» monde, & que le proverbe a fait son effet
» elle. Cela fait faire des réflexions morales
» chrétiennes à ma petite amie de *Coulanges*
Lettres de Me. de Sevigné, de Novembre &
Decembre, 1675.

ites intrigues & les grandes injures recommencérent de part & d'autre : on se querelloit sans raison, on se raccommodoit sans amitié : Mad. de *Montespan* trop capricieuse pour n'avoir pas de grands torts, trop grande pour les avouer : Me. de *Maintenon*, trop sensible pour les pardonner, trop impatiente pour les souffrir.

On est surpris de voir des dissensions, des plaintes, des reproches éternels, & déja une espéce de rivalité, entre deux femmes dont la condition étoit si différente. Mais si Me. de *Montespan* avoit l'avantage de la premire place, Me de *Maintenon* avoit celui d'une incorruptible vertu. L'intervalle qui étoit entre elles étoit comblé par l'estime du Roi. A la Ville, les rangs sont marqués par les charges & la naissance : à la Cour, par la seule faveur : & l'espéce de faveur dont Me. de *Maintenon* jouissoit, étoit propre à l'enorgueillir, comme celle de Me. de *Montespan* étoit propre à l'humilier. Il n'étoit donc pas étonnant que l'une repoussât vivement les insultes de l'autre, & qu'elle prétendit au moins à l'égalité dans un pays, où un coup d'œil du Prince éléve la servante, anéantit la maitresse.

Me. de *Montespan* vouloit que la recon-

noif-

noissance engageât Me. de *Maintenon* à tou
endurer. Mais les bienfaits avoient été
souvent reprochés par l'une, & payés pa
l'autre de tant de soins & de services
tant d'outrages en avoient annullé le
droits, tant de congés demandés avoien
mis celle qui avoit reçu au niveau d
celle qui avoit donné, qu'il n'étoit pa
possible, que Me. de *Maintenon* se contin
dans ces scènes vives, où l'ame la plu
douce & la plus reconnoissante paroit l
plus ingrate, & se revolte contre le bien
fait qui la foule aux piés. Qui se perme
de tout dire, donne le droit de tout re
pondre. Ainsi, sans oublier tout ce qu'o
devoit à Me. de *Montespan*, on pouvo
quelquefois relever l'amour-propre qu'el
écrasoit, ou par jalousie, ou par humeu
» Est-ce, lui dit-elle un jour, est-ce à un
» petite Gouvernante de mes enfans à m
» contredire? S'il est honteux d'être leu
» Gouvernante, répondit Me. de *Mainte*
» *non*, que sera-ce d'être leur mére? «

Comment, après des altercations si fo
tes & si fréquentes, ces deux femmes pou
voient-elles se revoir? Elles passoient san
cesse de la réconciliation aux brouilleries
& des brouilleries à la réconciliation. I
faloit, ou que Madame de *Montespan* e
d

des caprices exceſſivement injuſtes, & aſſez de juſtice pour les réparer, ou que Madame de *Maintenon* eût cet aſcendant, qu'une femme de mœurs a ſur une femme qui eſt affligée d'en manquer.

LOUIS, déja raſſaſié, paroiſſoit ne plus tenir à l'amour, que par la crainte: delà, de nouvelles aigreurs de Me. de *Montespan*, qui ſoupçonne Me. de *Maintenon* de donner, ou des conſeils trop ſages, ou un exemple trop dangereux. Tantôt *Louvois* eſt député pour les engager à s'aimer: tantot le Roi lui-même les conjure de ne ſe point haïr. » Il m'eſt plus » aiſé, diſoit-il, de donner la paix à l'Eu» rope, que de la donner à deux fem» mes. «

Il étoit ſouvent le témoin & le juge de leurs démêlés: & rarement Me. de *Maintenon* étoit condamnée: la femme dont on jouït a toujours tort [vis-à-vis de] celle dont on ne jouït pas. Les aïant un jour trouvé fort échauffées, il voulut ſavoir le ſujet de leur différend. » Si Votre Maje» ſté, dit Me. de *Maintenon*, veut entrer » dans ce cabinet, je l'en inſtruirai. « Là, elle commença par une vive peinture de tout ce qu'elle avoit à ſouffrir, & finit par des inſtances de la diſpenſer de vivre

davantage avec une Dame qui étoit la dureté même. » La dureté, s'écria le Roi! eh! toutes les fois qu'on parle de-» vant elle de quelque malheureux, je » vois ſes yeux ſe remplir de larmes: Et » moi, reprit-elle, je vois que vous en » êtes toujours épris: Eſt-ce là, Sire, ce que » vous aviez promis à M. *Boſſuet*, à la » Reine, à vos peuples, à Dieu? Elle » pleure les malheureux, & c'eſt elle qui » les fait! « Le Roi la pria de ne point ſe retirer encore. » Il faut donc, dit-elle, » que je dévore le chagrin de paſſer » ma vie entre deux perſonnes, qui pé-» chent tous les jours ſous mes yeux, & » qui donnent à l'Europe le ſcandale d'u-» ne femme infidéle à ſon époux, d'un » homme raviſſeur de la femme de ſon » prochain. « Elle lui repréſenta, que l'honneur exigeoit ſa retraite: qu'enfermée à Vaugirard, elle n'avoit ſacrifié que ſa liberté: mais qu'établie à la Cour, elle ſacrifioit ſa réputation: que les gens inſtruits ſavoient quel rôle elle y joüoit: mais que le public la pouvoit ſoupçonner d'être complice des déſordres dont elle étoit témoin. Le Roi l'aſſura que ce engagement ne ſeroit pas long, & eû ſans doute bien voulu lui dire qu'il en projettoit un autre.

Ma

Madame de *Maintenon* lui étoit devenue aussi nécessaire, qu'elle l'étoit au Duc du *Maine*. Depuis son retour de Barege, le Roi étoit gai, & content, de n'être plus dans le trouble: déja il étoit d'un âge à chercher dans le commerce des femmes l'amusement plutot que le plaisir: il retrouvoit cette société, dont l'absence lui avoit montré le prix & le besoin: il haïssoit les dévotes, & ne soupçonnoit pas Me. de *Maintenon* de l'être. Le grand art de se posséder, l'art, plus difficile encore, de juger les hommes sans [indulgence & sans cruauté,] le talent de se conduire d'après des vues sures & précises, l'habitude de tout remarquer & de profiter de tout, voilà ce qui distinguoit Me. de *Maintenon* de toutes les femmes qui cherchoient à lui plaire. Elle connoissoit le Roi, & savoit l'amuser: le premier étoit facile, parce que le caractère étoit très marqué: le second étoit pénible, parce que le cœur étoit très vuide, & le gout très délicat. Elle ne se présentoit devant lui, qu'avec des graces, de la douceur, des inquiétudes pour le Duc du *Maine*, des propositions pour les pauvres, une attention complaisante à des contes cent fois répétés, & l'air d'un gout vif

& nouveau pour des plaiſirs uniformes. Elle paroiſſoit de jour en jour plus eſtimable: chacune de ſes vertus créoit dans le Roi un ſentiment: elle lui montroit une conduite ſans tache, une piété ſans ſcrupules: & ce fut en lui en cachant une partie, qu'elle la lui fit [enfin] gouter toute entiere.

Quelles étoient ſes vues? celles des eſprits droits, vains, & foiblement ambitieux: d'être regrettée de la Cour, ſi elle en ſortoit, & d'en être conſiderée, ſi elle n'en ſortoit pas.

Elle conſulta l'Abbé *Gobelin* ſur le dernier entretien qu'elle avoit eu avec le Roi. L'Abbé, comparant le bien qu'elle pouvoit faire à la Cour avec celui qu'elle pouvoit faire à Paris, décida qu'elle pouvoit y demeurer. Le Duc du *Maine* l'y attachoit: & l'eſtime du Roi formoit un nouveau lien: mais quand elle ſe rapelloit les fureurs de Me. de *Monteſpan*, tout cédoit à ſa ſenſibilité réveillée par ce ſouvenir. Elle expliqua donc ſes répugnances: le Directeur lui ordonna de la part de Dieu de les vaincre, lui dit qu'elle étoit apellée à ſanctifier le Roi, lui montra les deſſeins particuliers du ciel ſur elle, attribua l'inclination naiſſante du Prince à un miracle de

de la grace, comme ſi les moiens purement humains, qui l'avoient produite, ne ſuffiſoient pas pour l'expliquer.

Rien ne flate plus l'homme, ſoit dans la proſpérité, ſoit dans les traverſes de la vie, que l'idée, peut-être injurieuſe à la Divinité, d'une aſſiſtance immédiate de l'Etre ſuprême. En des momens de ferveur, Madame de *Maintenon* crut, que Dieu la deſtinoit à convertir le Roi. Pour être à portée d'y travailler, elle s'aſſujettit aux bizarreries de Me de *Monteſpan*: & ſon orgueil fut dédommagé par un orgueil plus grand, qui naiſſoit de la perſuaſion d'une influence particuliére du Pére de tous les hommes ſur les actions de quelques-uns de ſes enfans.

Elle reprit avec ardeur l'éducation du Duc du *Maine*: & l'Abbé *Gobelin* prit ſur lui une partie des ſoins & des ſcrupules, en engageant *La Fontaine* à faire ces Fables qui vivront, tant qu'il y aura des hommes & des enfans, & en promettant d'être parrein du premier Prince que Me. de *Monteſpan* feroit.

CHAPITRE VIII.

L'année 1675.

MAdame de *Montespan*, toujours haute, imprudente, & bizarre, à force de se faire craindre, cessoit de se faire aimer. Le Roi vivoit avec elle dans cette contrainte, aussi fatale à l'amour heureux, que favorable à l'amour qui cherche à le devenir. Il étoit sans cesse occupé à prévenir par des soins, & par des attentions fatigantes, ces emportemens qu'il est aisé de souffrir, & ces railleries piquantes qu'il est si difficile de pardonner.

De fréquentes douleurs de rhumatisme, que les bains de Bourbon & de Vichi n'avoient pu dissiper, aigrissoient l'humeur de Me. de *Montespan*, déja si inégale, & si dépendante de toutes les variations de l'air. On ne l'abordoit, on ne la contredisoit, qu'avec d'extrêmes ménagemens. Des brusqueries imprévues étoient le prix des complaisances propres à les détourner. LOUIS, souvent excedé & toujours patient, traitoit l'amour avec dignité, & ne répondoit aux reproches qu'en s'éloignant

gnant d'eux & de ſa maitreſſe. Seule, elle étoit agitée de toutes les inquiétudes d'une ambitieuſe, mal ſaine, dépitée d'avoir quarante ans, & incertaine de ſa place. Elle voyoit qu'il ne faloit qu'un regard jetté ſur une autre femme & répondu par un autre regard, un mal de tête, une confeſſion, un moment de repentir ou de dégout, pour la précipiter dans un cloître.

Au ſortir d'un ſermon, où *Bourdaloue* avoit dit la vérité ſans fard & ſans inſolence, le Roi alla chez Me. de *Maintenon*, déplora ſon aveuglement, gémit de ſes foibleſſes. Me. de *Maintenon* s'unit au Jéſuite & à la Grace: & depuis, Me. de *Monteſpan* n'eut du Roi que ſes beſoins & ſes égards. *Bourdaloue* prenant congé du Roi, » Vous ſerez bien content de moi, lui dit LOUIS : Me. de *Monteſpan* eſt à Clagni : » Dieu, répondit le Prédicateur, » le ſeroit bien plus, ſi Clagni étoit à qua» rante lieuës de Verſailles *.

Le zèle du P. *Bourdaloue* n'avoit pas beſoin d'être excité: c'étoit le Religieux le plus ſévère ſur les mœurs: & ſa conduite & ſes ſermons étoient la meilleure réfutation des Lettres Provinciales. Cependant

* Mem. de Me. du *Perou*, & de Me. de *Bouju*.

pendant Me. de *Maintenon*, &, à ſon exemple, Me. de *Richelieu*, avoient de fréquents entretiens avec lui : elles lui aprenoient le chemin du cœur du Roi, l'armoient des traits qui pouvoient le fraper, & l'avertiſſoient des momens favorables pour combattre avec ſuccès un ennemi, contre lequel un de ſes compagnons étoit accuſé de ne faire que ſon devoir au plus juſte.

Les jalouſies de Me. de *Monteſpan* tenoient le Roi dans une gêne continuelle. Déja, il lui avoit ſacrifié toutes les filles d'honneur : on avoit ſoupçonné que pour ſauver la réputation d'une d'elles, on les avoit toutes chaſſées : mais il eſt certain que Me de *Monteſpan* avoit trouvé que c'étoit une hidre, que cette chambre des filles de la Reine, & que le plus ſûr étoit de la couper, & de les remplacer par des Dames du palais d'une ſinguliére laideur. Mademoiſelle de *Guedany* * parut à la Cour, vive, douce, complaiſante, glorieuſe, & folle : le Roi parut s'en amuſer : c'en fut aſſez pour irriter Me. de *Monteſpan* :

* Fille naturelle de *Henri Jules de Bourbon*, Duc d'*Aiguyen*, & de la veuve du Comte de *Marans*, légitimée, & mariée au Marquis de *Laſſay*.

tespan: mais ce n'eſt qu'un enfant, lui diſoit le Roi: & ce ſont, répondoit-elle, les enfans que je crains, & ſur-tout ceux de l'amour.

La Comteſſe de *Grammont* *, la même que ſon mari avoit oublié d'épouſer à Londres, fit quelques eſſais ſur le cœur du Roi: on l'écarta facilement en l'accuſant de Janſéniſme: car on ne pouvoit être hérétique & belle aux yeux de LOUIS.

Madame de *Soubiſe* ſe mit ſur les rangs. Son mari lui ordonna de le ſuivre en Flandre: elle murmura de cet ordre: le Roi n'aprouva point ces murmures, & elle obéït.

Une rivale étoit à peine vaincue, qu'il en faloit défaire une autre. Me. de *Ludre* convenoit naïvement de ſes prétentions. MADAME lui diſant, en badinant avec un compas, » oui, il faut que je crève ces » deux yeux là, qui font tant de mal: » Crevez-les, Madame, répondit-elle, » puiſqu'ils n'ont pas encore fait tout ce» lui que je voulois «. Elle étoit fort liée avec Me. de *Richelieu*, ſur qui tomba toute la fureur de Me. de *Monteſpan*. La Ducheſſe ſe juſtifia, proteſtant qu'elle ſe re-

* *Elizabeth Hamilton.*

repentoit trop d'avoir entretenu les premiers feux, pour en allumer de nouveaux. Me. de *Maintenon* dit qu'il n'étoit pas apparent que le Roi aimât férieufement une perfonne telle que Me. de *Ludre*, qui avoit des défauts fi choquans. On lui répondit qu'elle ne connoiffoit pas encore tous les caprices [de ce cœur-là,] que le Roi préféroit le Duc du *Maine* à tous fes enfans parce qu'il boitoit, & qu'il préféreroit Me. de *Ludre* à toutes les femmes parce qu'elle bégueyoit.

Ingénieufe à fe tourmenter, Me. de *Montefpan* trouvoit des fujets de jaloufie dans le fein même de fa famille. Me. de *Thianges* envioit pour fes filles la place de fa fœur, & pour elle-même celle de Me. de *Maintenon*. Elle avoit donné dans la dévotion, & de fi bonne foi qu'un laquais lui préfentant, à table, des liqueurs, elle dit: » Cet homme-là ne fait donc point que je » fuis dévote ». Mais cet extérieur de régularité ne l'empêchoit pas d'être de toutes les intrigues. Elle étoit outrée de n'être plus admife aux entretiens fecrets, & fe plaignoit de la faveur de celle qui lui avoit fuccedé, comme d'une ufurpation. Ses deux filles, Me. de *Nevers*, & Mlle. de *Thianges*, depuis Ducheffe de *Sforce*, lui

lui paroissoient dignes du premier rang. Elles étoient d'une beauté accomplie: LOUIS les mettoit de toutes ses promenades : ses desirs erroient de l'une à l'autre, & ne pouvoient se fixer : il aimoit celle qu'il voyoit: mais celle qu'il ne voyoit pas lui paroissoit la plus aimable.

Madame de *Montespan* crut se garantir de ces piéges domestiques, en cessant de tenir le Roi dans la contrainte, & en le rendant à la Cour. A cette vie solitaire qu'elle s'étoit prescrite, succéda une vie dissipée. Les journées étoient partagées entre le jeu, la chasse, les fêtes, & les spectacles. Tantôt elle joüoit en robe de chambre avec la Reine, qu'elle éloignoit par un clin d'œil qu'elle jettoit sur la Duchesse de *Richelieu* : tantôt, couverte de pierreries, suivie de tous les Courtisans, elle paroissoit dans tout l'éclat d'une beauté à étonner les Ambassadeurs, à effacer ses niéces, à desespérer Me. de *Maintenon*.

Le Roi partit pour l'armée de Flandres, & Me. de *Montespan*, pour les eaux de Bourbon : les Dames briguérent l'honneur de l'y accompagner : elle reçut leurs instances avec le dédain d'une personne ennuyée de la servitude publique. Elle passa trois jours à Maintenon, où elle reçut deux

couriers du Roi qui inquietérent fort la Dame du château. Elle lui fit un mystère de ce que ces lettres contenoient: & Me. de *Maintenon*, qui vouloit bien quitter la Cour, mais qui ne vouloit pas en être quittée, craignoit qu'on ne méditât sa disgrace dans sa maison même. Elle fut enfin rassurée par Me. de *Montespan*, plus capable d'une malice que d'une méchanceté.

Au retour du Roi, les fureurs de Me. de *Montespan* & la faveur de Me. de *Maintenon* augmentérent. La Reine n'oublioit rien, pour dégouter la premiére de la Cour, & pour y retenir l'autre : elle les menoit quelquefois dans des Couvens, l'une pour la désaccoutumer du monde, l'autre pour accoutumer le monde à elle. Un jour qu'elles étoient aux Carmélites, Me. de *Montespan* proposa une loterie, & fit aporter tout ce qui pouvoit convenir à des Religieuses : ces saintes filles entrérent en scrupule : les *agnus*, les crucifix, les guimpes, les chapelets, toutes ces sacrées bagatelles leur parurent tenir quelque chose de la main impure qui les leur offroit : pour se rassurer, elles permirent à Me. de *Montespan* de payer les lots, & priérent Me. de *Maintenon* de les distribuer. Sœur *Louise de la Miséricorde* gagna une Madeleine.

deleine. Me. de *Montespan* jettant les yeux ſur l'image, en fut touchée : ces cheveux épars & déchirés, ces mains jointes, ces yeux épuiſés de larmes, ce front plein de confuſion, d'amour, de crainte, d'eſpérance, la préſence de *la Vallière* qui étoit tout cela, la honte d'être ce que *la Vallière* avoit été, un premier deſir d'imiter dans ſa pénitence celle qu'elle avoit plus qu'imité dans ſes égaremens, l'eſpoir de conſerver, comme elle, les charmes de ſa beauté, ou de la relever par ce que l'affliction a d'intéreſſant, le ſilence de l'aſſemblée, attentive aux progrès de ces réflexions, ou étonnée des artifices de la grace, jettérent Me. de *Montespan* dans un trouble, mal diſſimulé par une gayeté forcée, & augmenté par les queſtions qu'elle fit à Me. de *la Vallière* : » Tout de bon, lui dit-elle, » êtes-vous auſſi ſatisfaite » qu'on le dit ? » non, répondit la Carmélite, » je ne ſuis point ſatisfaite, mais je » ſuis contente : & vous, Madame ? » Pour » moi, repartit-elle, je ne ſuis ni l'une ni » l'autre : » & voilà, interrompit Me. de *Maintenon*, » la différence entre Madeleine » pénitente & Madeleine péchereſſe ». Me. de *Montespan* déconcertée mit fin à une loterie, où tous les billets noirs étoient

pour

pour elle. Mais en ſe retirant elle tint les propos les plus légers avec une joye affectée, & demanda à Me. de *la Valliére* ce qu'elle diroit de ſa part au frére de MONSIEUR : » Tout ce que vous voudrez, répondit-on avec la vivacité d'une amante & l'indifférence d'une Carmélite.

Me. de *Maintenon* obtint enfin la permiſſion de paſſer un mois dans ſa terre. Elle y mena, non ces amis de quatre jours, qui dans les autres n'aiment qu'eux-mêmes, mais ſes anciennes connoiſſances à qui elle fut toujours fidéle, *Montchevreuil*, *la Tourte*, *Nantouillet*, *Barillon*, *Coulanges*, ſages aimables en qui la probité ne nuiſoit point à l'enjoûment. *Courtin* voulant être de cette partie, Me. de *Maintenon* lui dit qu'elle n'avoit point de logement pour ſes valets. » Ah ! Madame, répondit *Courtin*, » quand on eſt à la Cour, » on a des logemens pour des valets, & » l'on n'en a point pour ſes amis «.

Quelques-uns l'accuſoient de ſe rendre inacceſſible à tous ceux qui pouvoient, ou lui rappeller ſa jeuneſſe, ou recourir à ſon crédit. D'autres attribuoient ſon gout pour la retraite au deſſein d'éloigner d'elle ſes amis & ſes parens. Ceux qui l'eſtimoient le plus étoient ſurpris d'une humeur ſi ſauvage,

rage, ſuſpendoient leur jugement, & s'écrioient, A qui ſe fiera-t-on deſormais, s'il eſt vrai que cette bonne tête n'a pu réſiſter au tourbillon de ce pays ?

Ces plaintes augmentoient ſon gout pour la ſolitude. Elle ſe déroboit aux empreſſemens de ces hommes injuſtes, dont les prétentions & les importunités décélent l'amitié mercenaire. Laſſe d'être adorée, elle ſe renfermoit à Maintenon : chaſſée par les murmures qui l'y pourſuivoient, elle reparoiſſoit à la Cour, où elle ne trouvoit que des Courtiſans proſternés & des amis mécontens. Son orgueil étoit moins flaté des reſpects des uns, que ſa droiture n'en étoit revoltée : & les injuſtices des autres lui donnoient moins d'indignation que de chagrin.

Elle étoit conſolée par les bontés du Roi, qui parloit d'elle comme de ſa ſeconde, & quelquefois comme de ſa premiére amie : mais peu s'en faloit que le flateur, à force de les répéter, ne les lui fit haïr. Tout paroiſſoit ſoumis à ſon empire : elle diſpoſoit de la maiſon de Madame de *Richelieu* qui la forçoit à ſe prêter aux complaiſances des Dames : l'une lui apportoit ſes gants, l'autre tenoit le pot à pâte à genoux devant elle, & mouroit d'envie de

de baiser ses belles mains : celle-ci la deshabilloit, celle-là l'endormoit : toutes [s'acharnoient] à lui plaire & à l'accabler. Me. de *Richelieu* lui soutenoit qu'elle ne devoit remercier, ni saluer personne : » Oubliez, lui disoit-elle, ce que vous avez » été, si vous voulez le faire oublier aux » autres : « Madame de *Maintenon* n'étoit pas long-tems dans cette yvresse : elle se joüoit de sa dignité, & rioit des ingénieuses bassesses des femmes & de son indulgence à les tolérer.

Cependant on raisonnoit à Paris : un voyage de MONSIEUR à Maintenon, une courte absence de Me. de *Montespan*, causée par un caprice, par l'ennui de l'étiquette, par un dérangement de santé, donnoient lieu à des conjectures infinies. On vouloit tout expliquer, les larmes, les bouderies, les joyes, les affectations : on observoit avec prévention, on jugeoit de même : on voyoit des rayons de lumiére sur le visage de Me. de *Maintenon*, des nuages sur celui de Me. de *Montespan*. Les uns souhaitoient un changement : les autres le craignoient : la plupart assuroient qu'il étoit déja fait : quelques-uns accusoient la reconnoissance de Me. de *Maintenon* ; personne n'accusoit sa vertu. Me. de

de *Sévigné*, témoin de ces raiſonnemens, nous les a tous conſervés : Me. de *Maintenon* n'y eſt pas même ſoupçonnée d'aſpirer à la place de Me. de *Monteſpan* : on la voit s'élever plus haut, mais ſans projet, ſans efforts, & ſans foibleſſe. Il faloit que ſa réputation fût bien établie, pour n'avoir pas même été effleurée, dans un pays, où les actions échapent quelquefois à la critique, & preſque jamais les intentions à la malignité.

Madame de *Monteſpan*, perſuadée que la faveur apparente fait ſouvent la faveur réelle, raſſembloit tout ce qu'il lui reſtoit de pouvoir ſur le cœur du Roi pour regagner tout ce qu'elle avoit perdu : elle affectoit une extrême gayeté au milieu du plus violent deſeſpoir : elle paroiſſoit ſûre de ſes charmes, quelque mécontente qu'elle en fût : tantôt une parure négligée montroit ſa confiance : tantôt une parure triomphante diſoit combien elle étoit fondée. Un jour elle recevoit avec indifférence les hommages de ſon amant ; un autre, elle appuyoit familiérement la tête ſur l'épaule du Roi, d'un air à dire, Je ſuis mieux que jamais.

CHA-

CHAPITRE IX.

L'année 1677.

LE Roi combloit tous les jours de marques d'estime Me de *Maintenon.* Dans les collations qu'il donnoit à la campagne, il ne se mettoit point à table, & servoit toutes les Dames, quoique son empressement n'eût qu'un seul objet : il craignoit les regards jaloux de la maitresse qu'il avoit, & la sévérité de celle qu'il vouloit avoir.

Me de *Montespan* s'aperçut de tout ce qu'on lui cachoit : les jalousies furent vives : mais la jalousie empêcha-t-elle jamais rien? Elle n'osa accuser Me. de *Maintenon* d'aimer le Roi : elle l'accusa d'en être aimée, priva son amant des plaisirs, & lui reprocha moins sa passion que son péché. Le Roi, qui trembloit qu'on ne trouvât cette liaison ridicule, fut charmé de voir qu'on ne la jugeoit que criminelle. Il fut dispensé d'un aveu formel, sûr d'être cru, en ne niant que foiblement : & Me. de *Montespan*, à force de fureurs & d'imprudences, raprocha deux cœurs que la bien-

ienſéance ſembloit éloigner. Me. de *Maintenon* n'eût peut-être jamais ſçu que le Roi l'aimoit, ſi Me. de *Monteſpan* ne le lui avoit apris: celle-ci eut dû éloigner cette idée, & par des railleries & des mépris la renvoyer dans la claſſe des impoſſibilités.

LOUIS n'avoit point encore renoncé à cette conquête: il ſe promettoit de tout oſer, & n'avoit pas même la force de rien dire. Eloigné de Me. de *Maintenon*, il ne lui paroiſſoit pas poſſible qu'elle réſiſtât: en la voyant, il n'avoit plus le courage de l'attaquer: les eſpérances que ſon rang lui donnoit, étoient détruites par la timidité qu'inſpire la préſence de la vertu: & [l'amant] n'étoit jamais de l'avis du Roi.

Cependant, à une partie de chaſſe, il s'écarta de ſa ſuite, & alla ſurprendre Me. de *Maintenon* dans ſon château: il y avoit un moment qu'elle en étoit partie. Il crut qu'on le fuyoit, & ce ſoupçon releva ſes eſpérances. Il y fut quelques jours après: [mais] il y vit combien le reſpect aide mal les deſirs.

Me. de *Monteſpan* frémit de ce que ces galantes ſurpriſes lui annonçoient: elle éclata encor contre l'ingratitude de Me. de *Maintenon*: mais elle ne lui reprocha pas de

de foibleſſe. Elle eſt trop bien conſeillée, diſoit-on à Paris, pour lever l'étendart d'une telle perfidie, avec ſi peu d'aparence d'en joüir long-tems: ſi elle ouvroit le chemin à l'infidélité, elle ne ſerviroit que comme d'un paſſage pour aller à d'autres plus jeunes & plus belles. Voilà ce que diſoient ces curieux, inſtruits à demi, féconds en conſéquences, incapables d'attribuer à la ſageſſe tout ce qui peut être attribué à [l'interêt], & accoutumés à ſe venger de la faveur par la médiſance. Me. de *Maintenon*, tranquille au milieu des agitations qui troubloient la Cour, paroiſſoit à ſes amis n'y jouer aucun perſonnage, & au Roi, ſupérieure à toutes les paſſions: auſſi Me. de *Monteſpan* [le prioit-elle de ſe défier de cette prude, dont elle ne s'étoit pas aſſez defiée elle-même.]

Elle ſe preſſoit de joüir du peu de tems qu'elle avoit encore à régner. Jour & nuit appliquée à lui ôter le gout des plaiſirs, elle prétendoit l'arracher à toutes les femmes, en lui accordant ce que toutes enſemble auroient pu lui donner. Elle ſe livroit à tous ſes deſirs, & lui communiquoit tous les ſiens: [ce n'étoit plus l'amour, c'étoient toutes les fureurs de la paſſion.]

Me.

Me. de *Maintenon*, [qui en voyant le vice de plus près, aprenoit à le haïr davantage], ne concevoit pas comment Me. de *Montespan* osoit lever la tête, & braver le mépris public: elle gémissoit [de la voir accusée, sans rougir, de fragilité par ses couches, & de persévérance dans le mal par des grossesses nouvelles, &] de voir le Roi ne donner aux affaires de son Etat & aux besoins de son peuple, qu'un corps épuisé, un esprit affoibli, & pour ainsi dire, les restes de son être.

Me. de *Montespan* ne détacha LOUIS que d'elle-même, & lui donna le gout du vrai bonheur, en lui montrant le vuide des faux plaisirs. Il perdit le peu d'estime qui lui restoit pour une maitresse si emportée: ces charmes, autrefois sûrs de le réveiller, le trouvoient maintenant anéanti: & il étoit presque aussi exemt des surprises des sens, que de celles de l'amour. Si l'habitude le rapelloit quelquefois vers celle qui lui avoit ôté le sentiment, il avoit besoin d'une image étrangére pour se ranimer: il trompoit son cœur par une illusion volontaire: & dans les bras de Me. de *Montespan* il ne sacrifioit plus qu'à Me. de *Maintenon*.

Mlle. de *Tours*, & M. le Comte de

Toulouse furent les derniers fruits de ce plaisirs forcés. LOUIS fut si honteux d'a voir violé la promesse qu'il avoit donnée ses peuples, que Me. de *Montespan* en ac coucha aussi secrettement que des premier Me. de *Maintenon* ne voulut point se char ger de leur éducation: & le pére & l mere furent charmés de ce refus: l'un dans l'espérance qu'elle auroit plus de tem à lui donner: l'autre, dans l'idée qu'étan moins attachée à la Cour elle en sortiro plutot. Ces enfans furent cachés & nour ris chez Me. d'*Arbon*, femme de l'Inten dant de Mr. le *Tellier*.

Le Duc du *Maine* occupoit agréable ment Me. de *Maintenon*. Sa santé alloi mieux, & son esprit commençoit à teni tout ce que Me. de *Maintenon* en avoit os promettre: il avoit des traits charmans & sa Gouvernante avoit sçu l'accabler d caresses & de soins sans le gâter, & lu inspirer de la modestie sans retrécir so ame. Voyant de sa fenêtre passer le Du de *Montauzier* un bâton à la main, il lu cria: *Haut la baguette, M. de Montauzier* paroles qui peignoient cet homme austère Le Prince de *Condé* se plaignoit du brui que le petit Duc faisoit en jouant: » Plu » à Dieu, Monsieur, que j'en fisse autan
» qu

» que vous! « Me. de *Maintenon* l'exhortant à ſe corriger de quelques maniéres hautes, & lui citant l'exemple du Roi qui avoit plus de politeſſe que lui: » Cela lui » eſt bien aiſé, répondit le Prince, il eſt » ſi ſûr de ſon rang! & moi, j'ignore » quel eſt le mien. Ces premiéres étincelles d'eſprit tomboient ſur un cœur déja embraſé pour la Gouvernante, qui par des minucies alloit à la grandeur.

Fagon conſeilla un ſecond voyage à Barége. Le Roi en diſpenſa Me. de *Maintenon*, qui auſſi avide de la liberté, que LOUIS de la voir & de l'entendre, fit parler toute ſa tendreſſe pour le Prince, qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre d'abandonner. *D'Aubigné*, alors à Coignac, ſignala ſon zèle par la réception qu'il fit au Duc du *M iine :* pendant le cours d'une longue vie, il ne donna que ce plaiſir à ſa ſœur. On voit dans les lettres de Madame de *Maintenon* avec quelle joye elle ſe retrouva dans le ſein de ſa famille: elle ne vit pourtant que des parens pauvres, hérétiques, ou ridicules: mais ſon gout ne s'étoit point gâté en ſe raffinant.

A Murçay, elle fit une découverte utile: elle y trouva les *Mémoires ſecrets* de ſon grand-pére, & dans le caractère de cet

cet homme illustre, la plupart de ses défauts & de ses vertus: comme lui, elle étoit franche, sévère, impatiente, desintéressée, incapable de servir les passions d'autrui. On eût dit que l'ame d'*Agrippa* d'*Aubigné* étoit passée dans le corps de sa petite-fille: nos qualités sont héréditaires: & l'ordre de la succession n'est pas aperçu, parce qu'il n'est pas régulier. Ces Mémoires servirent à Madame de *Maintenon* à bercer le Roi de contes assez jolis, & à lui faire entendre qu'elle n'étoit point née pour ce qu'elle avoit été. Les *Mortemarts*, faits [Ducs] & Maréchaux de France par lui, étoient bien au dessous d'un héros du tems passé. Il se prêtoit à toutes les idées qui donnoient de la dignité à l'objet de sa passion secrette déja si respectable à ses yeux: & il plaignoit d'autant plus Me. de *Maintenon* des injustices du sort, qu'elle ne s'en plaignoit pas. Quel service l'Abbé de *Vertot*, qui avoit ces Mémoires, n'eût-il pas rendu à l'un & à l'autre, s'il les avoit publiés: le grand-pére eût achevé d'effacer le mari.

Le Roi souffroit des continuelles disputes qui s'élevoient entre Me. de *Montespan* & Me. de *Maintenon*: il avoit besoin de la premiére pour retenir l'autre: car

a

au moîndre mécontentement, Me. de *Maintenon* difparoiffoit des parties, & l'ennui prenoit vite fa place. Il les réconcilia, & dreffa un traité de paix par lequel elles fe promirent de s'aimer : elles le fignerent, & ne fe haïrent pas moins. La parole des femmes n'eft pas plus facrée que celle des Rois : les hoftilités recommencerent, mais avec plus de bienféance.

Me. de *Maintenon* fe flata d'apaifer la jaloufie de Me. de *Montefpan*, en fe renfermant avec le Duc du *Maine*. Elle projetta de faire inprimer un recueil de fes thêmes : on en eût fait un fort joli de fes faillies : & tous ceux qui le voyoient étoient furpris de le voir fi boiteux & fi avancé, fi vif & fi raifonnable. Ce livre parut fous le titre d'*Oeuvres diverfes d'un auteur qui n'a pas encore fept ans*. C'étoient quelques billets, qui tous avoient quelque chofe de mignon & de fin, des traits d'hiftoire choifis, des réflexions, des maximes: voici une de ces maximes: *Quand je devrois parler contre moi-même, je le dirois : les Princes font ravis quand on leur fait des préfens, & ne font pas fi aifes quand ils en font.* Le Ragois y avoit mis mille chofes brillantes : Me. de *Maintenon* les

 fup-

ſupprima: & il n'y reſta que les graces & la naïveté de l'enfance.

L'Epitre dédicatoire fit du bruit: elle étoit tournée de la maniere la plus délicate: le Roi & ſa maitreſſe y étoient loués à l'excès, mais ſans baſſeſſe & ſans fadeur. *Bayle* admiroit trois épitres dédicatoires: il me ſemble, qu'après avoir lu celle-ci, on n'en peut admirer qu'une. Elle fut attribuée à Me. de *Maintenon*: ſon nom n'étoit point au bas de l'imprimé: mais quelle autre que la Gouvernante du Prince avoit droit de préſenter ce livre à Me. de *Monteſpan*, & de lui parler avec cet air de connoiſſance, ce ton de familiarité & d'intérêt? Quelques-uns la trouverent trop bien faite & trop correcte pour être entiérement l'ouvrage d'une femme: mais l'éducation du Duc du *Maine* lui avoit valu autant de lumieres, qu'elle lui avoit couté de ſoins. Quelque porté qu'on ſoit aujourdui à ſoupçonner les femmes auteurs de n'être que les prête-noms d'hommes qui n'ont publié que des ouvrages inférieurs à ceux qu'on leur attribuë, on n'ôtera point à Madame de *Maintenon* la gloire de cette ingénieuſe bagatelle, à préſent que le recueil de ſes lettres donne une idée de l'étenduë de ſon eſprit.

CHA-

CHAPITRE X.

Charles d'Aubigné.

ME. de *Maintenon* donna les premiers momens de ſa faveur à ſa famille : elle aimoit ſon frere avec tendreſſe : elle n'oublia rien pour l'engager à relever le nom de d'*Aubigné* par quelque action d'éclat. Ce n'étoit point une amitié aveugle & indulgente : c'étoit une amitié mâle, qui l'auroit guéri de ſes défauts, ſi le tempérament n'avoit été plus fort que les conſeils de la ſœur, & peut-être que la volonté du malade.

Charles d'*Aubigné* fit ſes premiéres armes dans le Régiment du Cardinal *Mazarin*, dont il fut Enſeigne, & dans celui du Roi, où il fut Lieutenant. *Louvois*, ſans ceſſe importuné par Me. de *Maintenon*, lui donna deux Compagnies, une d'Infanterie, & une autre de Cavalerie, & le fit nommer au Gouvernement d'Amersfort, petite ville de Hollande, que le Roi venoit de ſoumettre.

LOUIS établiſſoit dans toutes les villes priſes l'exercice de ſa Religion avec une

hauteur, qui ne pouvoit qu'indigner des peuples, que la hauteur Eſpagnole avoit fait libres : on eût dit qu'il faiſoit des conquêtes autant pour l'Egliſe que pour la France. Les Officiers qui y commandoient, imitoient ſon zèle : & ceux qui étoient de famille hérétique l'imitoient le mieux. D'*Aubigné* ſe diſtinguoit à Amersfort par son ardeur à convertir les Calviniſtes en les opprimant : il les traitoit avec cette inhumanité, ſi propre à faire haïr Rome & la France. La ville s'en plaignit au Marquis de *Ruvigni*, Député général des Egliſes Réformées. Madame de *Maintenon*, informée de cette conduite, écrivit à ſon frére une lettre, qu'on trouve dans ce recueil & qu'à la honte du ſiécle, il eſt encore néceſſaire de raporter ici : » Soyez, lui diſoit-elle, » favorable aux Catholiques, & » ne ſoyez pas cruël aux Huguenots. Il » ſont dans l'erreur, mais dans une erreur » où nous avons été nous-mêmes, où a été » HENRI IV. où ſont encore plusieurs » grands Princes. J. C. a gagné les hom» mes par la douceur : c'eſt aux Prêtres à » convertir : Dieu n'a point donné aux ſol» dats charge d'ames. « Maximes ſemblables à celles qu'on admire dans la préface de *de Thou*. Me. de *Maintenon* trouvoi

voit par saillie la vérité que *de Thou* trouvoit par réflexions. Les honnêtes-gens ignoroient alors le droit que le Prince s'attribua depuis sur les consciences : ils n'imaginoient pas que l'Eglise dût ramener ses enfans dans son sein par toutes sortes de voyes, & contraindre par les fureurs de *Dioclétien* ceux qui résistoient aux persuasions de *St. Pierre* : la tolérance n'étoit pas encore alors *un reste de Protestantisme.* *

D'Amersfort, presque aussi-tôt abandonné que pris, d'*Aubigné* passa au gouvernement de Betfort en Alsace : il s'y fit aimer & s'y ruina : sa sœur paya ses dettes.

L'inquiétude suivoit par-tout d'*Aubigné* : il

* Voilà le sens de la p. 182. de l'édit de Nancy : j'y parlois ironiquement : mon ironie étoit apparemment mal marquée : on prit le masque pour le visage : & l'on m'accusa de tous côtés d'être un apôtre de l'Inquisition, que Dieu merci nul François ne déteste autant que moi : eh ! comment serois-je intolerant, moi qui ai un si grand besoin d'être toleré ? Que les zélés lisent *l'Accord parfait de la Religion & de la Politique*, livre que je ne puis m'empêcher de citer, comme un des meilleurs sur la tolérance civile, quoique l'Auteur ne m'ait pas flaté dans sa préface : dans une seconde édition qu'on prépare, les petits défauts de la premiere seront, dit-on, remplacés par de nouvelles beautés.

il aſpiroit aux emplois pour leſquels il n'étoit pas fait : & au lieu de jouïr de la médiocrité que le commencement de ſa vie ne lui avoit pas annoncée, & que ſon mérite ne lui avoit pas acquiſe, il tourmentoit ſa ſœur pour l'engager à uſer en ſa faveur tout ſon crédit. Me. de *Maintenon* tâcha de le rendre propre à la grandeur : mais tous ſes conſeils ne purent lui ôter ces airs bourgeois de magnificence, ces ſaillies de faux brave, ces maniéres d'homme important, ces bizarreries d'humeur, ce gout pour la mauvaiſe compagnie, & mille ridicules qui rejailliſſoient ſur elle. Ne pouvant l'élever, elle voulut l'enrichir : l'un ne reuſſit pas mieux que l'autre. D'*Aubigné* dépenſoit en un moment les ſommes qui avoient couté des mois entiers de ſollicitations à ſa ſœur.

Ses mœurs n'étoient pas plus réglées que ſa dépenſe. Il aimoit les femmes, & ſes choix ne lui faiſoient point pardonner ce panchant : il ne portoit ſes hommages qu'à ces dégoutans objets de la lubricité publique. Une de ſes maitreſſes lui donna un fils, qui fut élevé à Maintenon, & qui mourut dans la miſére : * tant il fut incapable de tout. Me.

* Il s'apelloit *Charlot* : il mourut en 1717.

Me. de *Maintenon*, voyant que l'âge ne corrigeoit pas ſon frere, crut que le mariage pourroit en faire un homme nouveau. Ses amis lui chercherent une femme, & *Louvois* même lui en offrit une. Il étoit ſans biens ; on lui donna le Gouvernement de Coignac en Saintonge, qui valoit dix mille livres de rente. Il héſita long-tems entre les différens partis qu'on lui préſentoit : & ſa ſœur étoit ſi indifférente ſur ſon choix, qu'on ne pouvoit l'accuſer d'aſpirer à en faire un demi-Seigneur, ni de chercher pour elle-même l'apui d'une grande alliance. *D'aubigné*, après s'être offert à deux veuves riches & vieilles, dont l'une le trouva trop cher, & l'autre trop peu aimable, après avoir adoré une Mlle. *Cavelier*, & cent mille écus qu'elle avoit, & dédaigné une Me. *du Bourg*, qui vouloit le remener en Amérique, parut enfin s'attacher à Mlle. de *Floigni* : quinze ans, des graces, de l'amour, & cent mille francs de dot ne purent le fixer : ſur le point de conclure, il rompit avec éclat. On lui propoſa Mlle. *Pietre*, fille d'un Procureur [du Roi & de la Ville de Paris :] † il l'épouſa, à l'inſçu de ſa ſœur, qui, voyant le

 mal

† [Voyez les Piéces Juſtificatives.]

mal ſans remede, aprouva ce mariage, comme ſi elle l'avoit négocié. Le défaut de naiſſance n'étoit pas ce qui l'affligeoit le plus ; Mlle. *Pietre* n'avoit ni un eſprit, ni une figure, ni des biens qui puſſent juſtifier cette meſalliance : & jamais l'orgueil de Me. de *Maintenon* n'eut plus à ſouffrir, que le jour qu'il falut préſenter Me. *d'Aubigné* à Me. de *Richelieu* & à Me. de *Monteſpan*. Tout ce qui étoit à elle ſembloit s'opoſer à ſon élévation : & dans ce païs, où l'envie profite de tout pour tout renverſer, on pouvoit avoir oublié un grand-pere proſcrit, un pere perdu d'honneur, un mari burleſque : mais on voyoit un frere ſingulier, une belle-ſœur ridicule, & des parens qui n'étoient bons qu'à être vus furtivement.

Tant qu'elle n'avoit prétendu qu'à une vie agréable, elle avoit cultivé tous ceux qui lui apartenoient. Mais dès que la fortune lui annonça une grande deſtinée, elle s'en éloigna inſenſiblement, & ceſſa de les voir, ſans ceſſer de les protéger. Elle craignit d'être accablée par toute la Nobleſſe du Poitou : déjà on ſe vantoit de lui être allié, ſans l'être : & ſes alliés prétendoient être de ſa famille : & ſa famille demandoit tout ce qui vaquoit. Me. de *Maintenon* mit

mit à leur avidité les bornes qu'ils auroient dû y mettre eux-mêmes, rendit leur état plus commode sans le rendre plus brillant, fit valoir leurs services sans fatiguer ceux qui pouvoient les récompenser, & se moqua de leurs murmures.

Pour les écarter tous, elle commença par ceux qui lui étoient les plus chers, & renvoya Mr. & Me. d'*Aubigné* à Coignac : ils revenoient de tems en tems à Paris, d'où ils étoient chassés par tous les dégouts qu'ils essuyoient à la Cour. Cependant Me. de *Maintenon* entroit dans leurs besoins avec plus de bonté, que sa conduite sembloit n'en promettre : elle donnoit des avis, faisoit des affaires, protégeoit des entreprises, & son frere en recueilloit le fruit. Il y avoit dans cette maniére de s'enrichir quelque chose d'ignoble, qui ajoutoit à son extrême répugnance pour le rôle de solliciteuse. Quoique les Ministres & même le Roi fussent instruits de ces marchés, on l'accusa de vendre sa protection, de mettre à l'enchere tous les emplois, de compter ensuite avec Me. de *Montespan*, de placer ses deniers dans les banques étrangeres pour les garantir de toute recherche en cas de disgrace, d'avoir à Paris un bureau d'adresse où étoit marqué le

prix d'un mot dit à M. *Colbert*, d'un placet préſenté au Roi, d'une affaire commencée, d'une affaire faite. Le hazard, la prévention, ou un autre crédit, inſpiroient-ils un mauvais choix au Prince, ou au Miniſtre? c'étoit une ſuite de la vénalité de Me. de *Maintenon*: c'étoit elle, qui pour vingt mille écus avoit fait *Daquin* premier Médecin, *Brunet* Fermier général pour cent mille francs *: c'étoit elle qui engloutiſſoit tout. Les mécontens devenoient frondeurs, & attribuoient les refus de la Cour aux reſſorts ſecrets que des concurrens plus riches avoient fait jouer: on n'a rien, diſoient-ils, de Me. de *Monteſpan* que par Me. de *Maintenon*, & rien de Me. de *Maintenon* que par argent. C'eſt ainſi que le peuple traitoit la femme la plus deſintéreſſée & la plus bienfaiſante de ſon ſiècle: & c'eſt ainſi que nous traiterons toujours les favorites de nos Rois.

Me. de *Maintenon* ſçut ces bruits, craignit qu'ils n'allaſſent juſqu'au Roi, trembla que le ſoupçon ne fit la preuve, & refuſa toutes les affaires qui lui furent propoſées. Il eſt ſi naturel, quand on a été dans la miſere, de craindre d'y tomber enco-

* Voyez *les Deſordres de la Cour de France*.

encore, Me. de *Maintenon* étoit ſi portée à l'économie, & le deſir d'amaſſer eſt ſi lié à ce panchant, tant d'exemples autoriſoient la vénalité, que ce deſintéreſſement, qui paroit d'abord n'être qu'honnête, eſt réellement vertueux. Les femmes commençoient à vivre dans une baſſe familiarité avec les gens d'affaires: celles à qui le Controlleur général, les Intendans des finances, les Fermiers généraux échapoient, alloient ramper devant leurs commis: elles donnoient des avis: elles propoſoient de nouvelles taxes: elles vendoient leur vertu, elles vendoient le ſang du peuple: & la partie induſtrieuſe de la nation étoit opprimée par la plus aimable.

Le Roi, ſurpris de ce que Me. de *Maintenon* ne demandoit rien, aſſigna ſouvent à ſon frere des gratifications ſur des affaires accordées. D'*Aubigné* vint les dépenſer à Paris. En vain Me. de *Maintenon* s'efforça de le renvoyer à Coignac, elle ne put rien gagner, ni par perſuaſion, ni par froideur. D'*Aubigné* joua tout ce que le Roi lui avoit donné, & tout ce qu'il eſpéroit obtenir. Pontant un jour au pharaon, & mettant ſur les cartes des monceaux d'or ſans compter, le Maréchal de *Vivonne* qui

entra, dit: » Il n'y a que d'*Aubigné*, qui » puisse jouer si gros jeu: C'est, répliqua brusquement d'*Aubigné*, » c'est que j'ai » eu mon bâton en argent.

Autant que Me. de *Maintenon* avoit d'attention à cacher sa faveur, autant d'*Aubigné* en avoit-il à la publier, comme si tout son mérite avoit été d'être son frere. Il tenoit des discours insensés, qu'on répétoit à sa sœur avec complaisance. Pour réparer ces imprudences, elle étoit obligée d'en imposer là-dessus à ses meilleurs amis: de sorte que Paris renvoyoit à Versailles des nouvelles qui jettoient dans l'incertitude les Courtisans les plus curieux & les plus pénétrans.

Me. de *Maintenon* étoit affligée de n'avoir pas dans toute sa famille un homme qu'elle pût montrer. Le Roi, qui sur sa parole avoit aimé d'*Aubigné*, le méprisa dès qu'il le connut: & l'aversion crut au point, que rien ne prouva mieux l'extrême ascendant de Me. de *Maintenon* sur lui, que l'ordre du Saint Esprit, & le Gouvernement de Berry, donnés depuis à d'*Aubigné*. *La Bruyere* l'a bien peint dans ses *Caractères*: L'or, dit-il, éclate sur ses » habits: la garde de son épée est un o- » nyx: il a au doigt un gros diamant qu'il » fait

» fait briller aux yeux ; il ne lui manque
» aucune de ces curieuſes bagatelles qu'on
» porte ſur ſoi autant pour la vanité que
» pour l'uſage : il ne ſe plaint non plus
» toute ſorte de parure, qu'un jeune hom-
» me qui a épouſé une riche vieille : il
» faut voir du moins des choſes ſi précieu-
» ſes ! envoyez moi l'habit & les bijoux :
» je vous quitte de la perſonne *. Il ar-
» rive avec grand bruit, il écarte le monde,
» ſe fait faire place, il grate, il heurte
» preſque, il ſe nomme : on reſpire : il
» n'entre qu'avec la foule : il faiſoit envie,
» il fait pitié. † En un mot, Me. de *Maintenon* étoit l'idole de la Cour, & le Comte d'*Aubigné* en étoit le jouet.

CHAPITRE XI.

Madame de Maintenon *parle au Roi.*

DEpuis la naiſſance du Comte de *Toulouſe*, le Roi voyoit avec indifférence Me. de *Monteſpan*, qui dans ſon dépit s'en pre-

* Chap. II. du mérite perſonnel.

† Chap. III. des femmes, & chap. VIII. de la Cour.

prenoit à ſes couches, juroit de ne plus accoucher, & prenoit des meſures pour accoucher encore. *Marſillac* & *Louvois*, qui prévoyoient toujours à qui il faudroit obéir, avoient aidé la faveur de Me. de *Maintenon* tant qu'elle ne leur avoit pas fait ombrage, & tâchoient de la renverſer, depuis qu'ils en voyoient les rapides progrès. Me. de *Maintenon* n'auroit point été dans leur dépendance: & Me. de *Monteſpan* étoit dans un état à intéreſſer leur pitié, & à reconnoitre un ſervice rendu. Ils ſe diſoient pourtant que ſi leurs efforts étoient heureux, ſa reconnoiſſance ne leur ſeroit pas fort utile, parce que le Roi, apparemment dégouté, auroit deſormais pour elle plus de conſidération que de complaiſance. Mais rien n'eſt plus ſatisfaiſant pour les gens en pouvoir & en faveur, tels qu'étoient *Louvois* & *Marſillac*, que de voir la place, où l'on peut nuire, remplie par une femme qui ne peut ni nuire ni ſervir.

Me. de *Maintenon* étoit attentive à toutes les menées d'un projet, dont le prémier article étoit de la perdre. Soit générosité, ſoit défiance de ſes propres forces, elle ſe bornoit à parer les coups qu'on lui portoit. Elle ne rompit point ouvertement

avec

avec ſes ennemis, & ne ſe mit pas dans la néceſſité de les perdre à ſon tour. Cependant ils paroiſſoient ne pas craindre une rupture, & ſapoient ſans ménagemens une faveur, dont la ſingularité leur annonçoit les ſuites, & qui leur ſembloit une violation de toutes les bienſéances: car ſi l'ambitieux dédaigne les préjugés pour lui-même, il les réclame ſans ceſſe pour les autres.

Marſillac accabloit de ridicules Me. de *Maintenon*, & amuſoit ſi ſouvent le Roi de contes du cul-de-jate, qu'on voyoit bien qu'il ne craignoit pas d'offenſer. Me. de *Maintenon* rougiſſoit, & réparoit vite cette foibleſſe en riant comme les autres: le Roi ſouffroit de la prétendue étourderie de *Marſillac*, & de la maligne joie de Me. de *Monteſpan*, & ſurtout de l'embarras de Me. de *Maintenon*. *Scaron* revint ſi ſouvent ſur la ſcène, que le Roi s'aperçut des vues du conteur, & témoigna par ſon ſérieux qu'on lui faiſoit mal la cour: le reſpect qu'il avoit pour la [femme], fit qu'il ne trouva plus le mari ſi plaiſant. Soit pour l'endurcir contre toutes les idées que *Scaron* réveilloit dans un cœur délicat, parce qu'il n'étoit pas philoſophe, ſoit pour n'avoir plus le viſage à

la

la torture, Me. de *Maintenon* amena quelquefois dans le particulier la converſation ſur *le malade de la Reine*, parla moins de ſes plaiſanteries que de ſes infirmités, & fit entendre qu'elle avoit plutôt été ſa ſervante que ſa femme. Le Roi reçut ſans peine ces impreſſions favoriſées par l'amour.

Louvois attaquoit Me. de *Maintenon* par un endroit moins ſenſible, mais plus dangereux. Il l'accuſoit auprès du Roi d'entrer dans toutes les intrigues de la Cour par curioſité ou par ambition. Il oſa lui dire: » C'eſt Me. de *Maintenon* qui fait tout, ou » du moins qui s'en vante. « Si ce mot avoit été cru, ce mot eût perdu Me. de *Maintenon*. Mais le Roi, aſſez ombrageux pour déteſter une intriguante, l'étoit trop pour ne pas ſe défier d'un Miniſtre. En aprofondiſſant Me. de *Maintenon*, il vit, ou crut voir une extrême modération en elle, & une extrême jalouſie en *Louvois*: de ſorte qu'un ſentiment d'équité s'uniſſant au dépit d'avoir été preſque ſurpris, il devint inacceſſible à tout ce qui auroit pu diminuer [ſon eſtime] pour elle. Il l'avoit ſoutenue contre *Marſillac* par compaſſion, contre *Louvois* par juſtice, contre Me. de *Monteſpan* par goût: il la ſoutint contre

tout

out le reſte par honneur : & Me. de *Maintenon* n'eut auprès de lui d'autre défenſeur que lui-même.

Elle eſperoit plus que jamais de le convertir. Le dévot voit le doigt de Dieu, où le ſage ne voit que celui de l'homme : elle attribuoit à un miracle de la grace une indifférence aſſez ordinaire après une longue poſſeſſion. Ces pieuſes idées l'excitoient à ſuivre ſon projet & à regarder toutes les occaſions de l'avancer comme ménagées par la Providence.

Le Roi, ayant fait la revue de ſa maiſon, en parut fort ſatisfait, loua beaucoup les Mouſquetaires, & obſerva que Me. de *Maintenon* étoit extrêmement ſérieuſe. Le ſoir, il lui en demanda la raiſon; car tout ce qui étoit d'elle commençoit à l'intéreſſer. Me. de *Maintenon* lui répondit qu'elle n'avoit pu ſe défendre d'une penſée qui l'avoit aſſiegée durant toute la revue. Le Roi la preſſant de lui en faire confidence, » Je penſois, lui dit-elle en riant, » que tous ces Mouſquetaires étoient » de francs libertins, & que leur Capi- » taine ne valoit gueres mieux. « Le Roi s'écarta de la compagnie, tout en plaiſantant ſur ce diſcours : elle le ſuivit : & quand elle ne fut plus à portée d'être en-

ten-

tendue, » Sire, lui dit-elle, raillez tant » qu'il vous plaira : mais, vous aimez » vos Mousquetaires ; si l'un d'eux a- » voit enlevé la femme de son prochain, » si vous le saviez, j'en suis sure, quand » ce seroit le plus brave, quand il n'au- » roit ravi que la plus vile des créatures, » cette nuit il ne coucheroit pas à l'hô- « tel. « LOUIS sentoit quelques scrupules, depuis qu'il ne sentoit plus d'amour : ces paroles acheverent d'étouffer sa passion & de réveiller ses remords, qui s'accrurent au point de lui montrer *Urie* lui demandant *Bethsabé*, & lui reprochant de l'avoir volée pure, & de la rendre souillée.

CHAPITRE XII.

Imprudence & chute de Me. de Montespan.

* ME. de *Montespan* n'oublioit rien pour se rétablir, & LOUIS, rien pour se dégager. Elle craignit que le Comte de *Toulouse* ne lui eût laissé quelque incommodité qui inspirât au Roi du dégout. Elle eut l'imprudence de s'en éclair-cir,

* An. 1679.

ir, & le Roi, la cruauté d'en convenir. l revenoit de la chaſſe, il étoit en ſueur: Me. de *Monteſpan*, encore plus outrée de ı froideur avec laquelle on l'inſultoit, que e l'inſulte même, lui répondit avec emortement, qu'il pourroit bien ſouffrir ſes éfauts, puiſqu'elle avoit ſi long-tems ſouffert les ſiens; & lui en reprocha un, que amour ambitieux tolere quelquefois, & ue l'amour ſenſuel ne pardonne jamais. Ce trait perça le cœur du Roi, & n'en ut jamais être arraché. En vain Me. de *Monteſpan* à genoux embraſſa ſes piés, on la releva, ſans lui montrer ni haine, ni amour, ni pitié. Et depuis, la comparaiſon du Mouſquetaire ſe fit entendre ı LOUIS dans toute ſon énergie.

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Madame de Maintenon *Dame d'atour de Madame la Dauphine.*

LE * mariage de MONSEIGNEUR mit toute la Cour en mouvement : il faloit former la maiſon de Madame la Dauphine : & les premieres charges n'étoient pas les plus briguées. Le public diſoit que Madame de *Maintenon* ſeroit placée à ſurprendre. Elle n'a beſoin, écrivoit Madame de *Sevigné*, que de ſon eſprit pour monter à tout.

La Ducheſſe de *Richelieu*, de Dame d'honneur de la Reine, fut nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine. Le Roi la crut propre à règler la maiſon de la Princeſſe, & à en bannir l'intrigue, parce

* An. 1680.

parce que, y ayant vieilli, elle en connoissoit mieux les détours, les périls, & l'inutilité. Mais, soit pour former Me. la Dauphine, soit pour balancer la Dame d'honneur, il faloit une femme d'une vertu sûre, d'une fidélité incorruptible. Me. de *Maintenon* n'avoit pas encore aquis assez de considération pour remplir la place de Dame d'atour: cependant elle ne pouvoit être mieux remplie que par elle. Le Roi n'osoit la lui donner, ni l'en exclure: il étoit fort délicat sur les bienséances, & craignoit que sa Cour n'en exigeât autant de lui, qu'il en exigeoit de sa Cour. Madame de *Maintenon* n'y tenoit plus à rien: le Duc du *Maine* avoit été remis au Marquis de *Montchevreuil*, son Gouverneur: il faloit, & récompenser ses soins par un établissement agréable, & oposer à son goût pour la retraite un devoir qui l'attachât au monde. Pour concilier ce qu'il devoit à son amour avec ce qu'il devoit à la décence publique, il créa une seconde charge de Dame d'atour, contre l'étiquette du palais, qui n'en vouloit qu'une. Il l'offrit à Me. de *Maintenon*, avec toutes les graces qui peuvent donner du prix à un bienfait, & prévenir les refus de la modestie. La premiere fut donnée à la Maréchale

réchale de *Rochefort*. Me. de *Maintenon* confuse de devenir l'égale d'une Dam d'un rang si supérieur au sien, pria le R de la consulter, pour être rassurée sur la r pugnance que la Maréchale pourroit avo de servir avec elle. Me. de *Rochefort* r pondit en femme pénétrée de reconnoi sance pour celui qui lui avoit donné place, & d'estime pour celle qu'on l avoit associée. D'autres prétendent, qu le Roi avoit fait avec Me. de *Mainten* le choix de la Maison de Me. la Dau phine, & qu'elle nomma Me. de *Roch fort* dont elle s'étoit assurée. Quoi qu en soit, la Cour ne parut pas étonnée c cette élévation. Le Duc de *la Feuillade* perçant la foule de ceux qui la félic toient, lui dit, » Madame, je vous fa » mon compliment de ce nouvel honneur » car je n'y prétendois pas.

Me. de *Maintenon* demanda * pour M de *Montchevreuil* la place de Gouvernant des filles d'honneur, que le Roi voul conserver pour égayer la Cour, que dévotion & les Dames du palais commen çoient à rendre assez triste. Ce poste étoit au dessous de la naissance de la Marquise d *Mont*

* Lett. de *Sévigné*, 13 Décembre 1679.

Montchevreuil : le Roi l'en dédommagea, en y attachant des honneurs particuliers, les entrées chez Me. la Dauphine, une place dans son carosse, le premier rang dans la maison, le droit de faire le service au défaut des Dames d'atour, & tous ces riens qui sont à la Cour des choses si importantes.

Les filles d'honneur furent choisies sans beauté : Mesdemoiselles de *Biron*, de *Laval*, de *Tonnerre*, de *Rambures*. Depuis, on y joignit Mlle. *Hamilton* & Mlle. de *Leuvvenstein*, étrangeres aimables, mais dont la naissance & les graces n'étoient pas le plus grand mérite.

Toute la maison de Madame la Dauphine devoit aller la recevoir à Schelestadt. On se contenta de faire prendre les devants à la seconde Dame d'atour & au premier Aumonier. La Princesse de *Baviere* ne put voir Me. de *Maintenon* & Mr. *Bossuet*, sans concevoir de l'esprit de la Cour de France une idée prodigieuse qui s'évanouit à son arrivée. Elle en avoit beaucoup elle-même, aimoit les arts, & s'y connoissoit, mais sans être tentée de les protéger. Le Roi lui disant un jour : » Vous ne m'aviez point dit, Madame, » que Madame de *Toscane* votre sœur » étoit

» étoit extrémement belle. Puis-je me ſou-
» venir, répondit-elle, que ma ſœur a
» toute la beauté de ſa famille, lorſque
» j'en ai tout le bonheur? » Elle avoit
cette envie de plaire, qui, dans une par-
ticuliere, paroit coquetterie, & qui dans
ce rang, ſupplée aux agrémens de la fi-
gure. *Sanguin* avoit dit au Roi: » Sire,
» ſauvez le premier coup d'œil, & vous
» en ſerez très content. « Et *Sanguin* avoit
dit vrai.

Madame de *Maintenon* n'étoit plus dans
l'eſclavage. En entrant chez Madame la
Dauphine, elle quittoit Madame de *Mon-
teſpan*, qui n'eut plus lieu de s'écrier,
comme elle avoit fait tant de fois: » Elle
» veut ſortir de la Cour: qui l'en empêche? «
Elle logeoit dans l'apartement de Made-
moiſelle de *Tours*: le Roi lui donna celui
de Madame d'*Elbeuf*, & quelques jours
après, une chambre au-deſſus de la ſienne,
pour être à portée de ces entretiens qui le
délaſſoient des flateries de ſes Courtiſans,
ou du verbiage de ſes Miniſtres *.

Elle avoit craint que ſa charge ne l'o-
bligeât à un faſte, à des plaiſirs, à une
oiſiveté, qui n'étoient pas de ſon goût.
Mais

* Mém. de Mlle. de *Montpenſier*.

Mais Madame la Dauphine n'aima que la ſolitude : & après les premiéres fêtes ſa maiſon eut plutot l'air d'un Monaſtere que d'une Cour ; de ſorte que Madame de *Maintenon* put ſe livrer, ſans ſingularité, à la vie retirée qu'elle avoit promiſe à Dieu & à l'Abbé *Gobelin.*

Elle avoit craint auſſi, que ſon élévation ne parût ridicule, & qu'on ne ſe ſouvint trop de ſon premier état. Mais cette tache étoit réparée par tant de modeſtie, & l'eſtime du Roi juſtement méritée l'effaçoit ſi bien, que ce choix ne fut deſaprouvé que par Me. de *Monteſpan*, irritée que la veuve *Scaron* eût oſé devenir ſon égale. Madame de *Maintenon* ſe conduiſit à la Cour, avec autant de dignité, que ſi elle y eût paſſé ſa premiére jeuneſſe. Elle s'acquitta de ce petit tracas de Dame d'atour, avec autant d'intelligence, que ſi elle ne fût pas née pour de plus grandes choſes.

Avec cet heureux talent qu'elle avoit de gagner les cœurs, il ne lui fut pas difficile de captiver celui de ſa maitreſſe, toute impérieuſe, toute inégale qu'elle étoit. La Maréchale de *Rochefort*, toujours malade, la Ducheſſe de *Richelieu* enfin ennuyeuſe, lui laiſſoient le loiſir de s'établir

dans l'eſprit de la Princeſſe. Attentive à tout ce qui pouvoit augmenter ſa faveur, elle ne négligeoit point les offices les plus bas. Madame la Dauphine avoit une forêt de cheveux, qu'aucune de ſes femmet ne pouvoit bien peigner: Madame de *Maintenon* ſeule les démêloit, ſans exciter de ſenſation douloureuſe. Elle régnoit à la toilette, où le Roi ſe rendoit ſouvent, moins par amitié pour Me. la Dauphine, que par gout pour la Dame d'atour. » Vous ne ſauriez croire, diſoit-elle ſouvent depuis, » combien le talent » de bien peigner une tête a contribué à » mon élévation *.

Elle perdit une diſcrétion contre *Monſeigneur*. Elle lui envoya une canne, dont la pomme étoit une grenade d'or & de rubis. La couronne s'ouvroit: on voyoit le portrait de la Princeſſe, & au deſſous; *Il piu grato naſconde*. On avoit fait autrefois cette deviſe pour la Comteſſe de *Grignan*. Elle paroiſſoit pour lors une hyperbole, & pour Madame la Dauphine, ce fut une vérité. †

Madame de *Maintenon* voyoit tous les jours

* Mém. Mſts. de Madame de *Boujit*.
† Lett. de *Sévigné*, 31. Mai 1680.

ours le Roi, ſans être grondée par Madame de *Monteſpan*. De part & d'autre, la haine étoit au comble. Madame de *Monteſpan*, irritée de la voir abordée avec une crainte reſpectueuſe, conduire tout, recevoir des Miniſtres la cour que les autres leur faiſoient, fit remarquer à Madame la Dauphine, qu'elle n'étoit que le prétexte des aſſiduités du Roi: & celle-ci s'étant plainte de ce que les viſites les plus courtes qu'elle faiſoit au Roi interrompoient toujours des tête-à-tête, qui paroiſſoient aſſez animés, Madame de *Monteſpan* excita ſa jalouſie, & inſiſta fort ſur cette nonchalance avec laquelle le Roi étoit aſſis dans une chaiſe longue, & ſur l'affectation avec laquelle Me. de *Maintenon* ſe plaçoit toujours à l'autre bout de l'appartement: » La faveur de vôtre Dame d'atour vous ſurprend: que ſeroit-ce, Madame, ſi vous ſaviez le premier tome de ſa vie *? Et là-deſſus le cul de jatte, les placets importuns de la veuve, les amans, les ſervices rendus, l'ambition ſous

H 2 le.

* *Lett. de Sevigné.* 7 *Juillet* 1680. Il y a une Lettre de Me. de *Coulanges* à Me. de *Sévigné* qui l'envoya à Me. de *Grignan*: elle expliqueroit bien les choſes.

le maſque de la modeſtie, l'ingratitude à la place de la reconnoiſſance, & tout ce que peut dire une femme deſeſpérée d'avoir inutilement offert à toute la France le ſpectacle de ſon amour & de ſa douleur.

Ces impreſſions ne s'effacérent jamais de l'eſprit de Me. la Dauphine : elle eut toujours des égards pour Me. de *Maintenon :* elle ne l'aima jamais. Le Roi fut ſi indigné de la malignité de ſa maitreſſe, qu'il l'exclût de la *Medianoche :* & Madame de *Maintenon* ceſſa de la voir. En vain Madame de *Monteſpan* parut étonnée qu'on lui fit un crime d'un récit ſi vrai de faits ſi publics : elle eût été diſgraciée, ſi Mr. *Colbert* n'eût travaillé à une prompte réconciliation †. Cependant, incapable de moderer ſes plaintes, elle publioit que le Roi ſeroit bientot las d'une femme qui lui gâtoit l'eſprit. Mais perſuadée que rien n'affoiblit plus le crédit, que de paroitre mal avec les perſonnes qui en ont un cèrtain, partout où elle trouvoit Madame de *Maintenon*, elle lui parloit avec une ſi grande aparence de tendreſſe, que leurs démêlés étoient encore renfermés dans l'intérieur

† Lett. de *Sévigné.*

[inté]rieur du palais. Obligée d'aller à une [p]romenade ensemble : » Montons, lui dit-[e]lle, » & ne soyons point les dupes de cet arrangement-ci : causons de bonne amitié : au retour, nous reprendrons notre haine & nos différends «. Ce court [a]rmistice fut aussi-tôt violé que proposé. [M]adame de *Montespan* lui dit, qu'elle a-[v]oit rêvé, que *le chat gris** étoit chassé, [&] qu'elle s'étoit raccommodée avec le Roi [d]ans l'apartement même de Madame de [M]aintenon. » Et moi aussi, j'ai des son-» ges, répond celle-ci : Nous † étions l'u-» ne & l'autre sur le grand escalier de Ver-» sailles Je montois, vous descendiez : » je m'élevai jusqu'aux nuës : & vous al-» lâtes à Fontevrault.

Ces picoteries fréquentes les brouillé-[r]ent enfin irréconciliablement. Madame [d]e *Maintenon* redoutoit moins Madame

 de

* Mlle. de *Fontanges.*

† *Remarq. de M. de V.* Tom. VI. p. 199. »Ce conte est renouvellé d'après le fameux Duc » d'*Epernon*, qui rencontra le Cardinal de *Richelieu* » sur l'escalier du Louvre, l'année 1624. Le » Cardinal lui demanda s'il n'y avoit rien de nou-» veau. *Non*, lui dit le Duc, *sinon que vous mon-» tez, & je descends.* Ce conte est gâté en ajoû-» tant que d'un escalier on s'éleva jusqu'aux nuës, » &c.

de *Montespan*, que l'Abbesse de *Fontevrault*, qui confuse & charmée des péchés de sa sœur, avoit décidé qu'il valoit mieux miner la Dame d'atour en lui donnant des ridicules, que l'attaquer ouvertement en lui prêtant des noirceurs. Instruite des desseins de ses ennemis, elle y oposoit toute sa prudence. Mais souvent indifférente sur sa place, elle disoit : » S'ils » échouent, nous en rirons : s'ils réussissent, » nous souffrirons avec courage.

CHAPITRE II.

La Chambre ardente.

MAdame la Dauphine devint grosse. La joye qu'en eut la Cour fut troublée par un événement, qui prouve que nos mœurs n'étoient point encore adoucies.

Depuis que la Marquise de *Brinvilliers* avoit été condamnée au feu, pour avoir fait l'essai de ses poisons sur la partie la plus chére de sa famille, on ne parloit que d'empoisonnemens. La frayeur s'étoit emparée de tous les esprits : on craignoit tous les parfums : on ne se mettoit point à table sans trembler : on attribuoit toutes

outes les morts ſubites aux poiſons : les
rfaits les plus difficiles à commettre é-
oient les plus aiſément crus : & la nation
 plus franche & la plus modérée dans
s reſſentimens ſe ſoupçonnoit des ven-
eances les plus perfides & les plus cruel-
s : nous avons l'imagination trop foible
our l'intrépidité que demandent les grands
rimes, & le cœur aſſez injuſte pour en
dmettre tous les ſoupçons.

La *Vigoureux* & la *Voiſin*, femmes
ui avoient trafiqué des apas des belles
ndigentes, après que les leurs n'avoient
lus trouvé de chalands, quittérent ce pé-
illeux métier pour un autre plus périlleux
ncore, mais plus lucratif. Elle vendoient
les quinteſſences de venins éprouvés, aux
emmes, aux filles ennuïées de la longue
vie de leurs maris, de leurs parens. Le
peuple les conſultoit comme magiciennes,
es gens de la Cour, comme empoiſon-
neuſes. D'abord, elles exercérent leur art
ans éclat : enſuite, ſoit qu'elles fuſſent at-
tirées par l'avidité du gain, ſoit qu'elles
ſe viſſent protégées par le grand nombre
des coupables illuſtres, elles rendirent pu-
bliquement leurs oracles, & diſtribuérent
ſans précaution leurs recettes. Paris avoit

été allarmé des premiers bruits du crime il fut indigné de l'impunité.

Madame de *Montespan* craignoit le poison comme toutes les maitresses des Rois: & *Louvois* avoit résolu de pousser à bout tout ce qu'il y avoit de grand en France. L'une & l'autre parlérent si fortement au Roi, que la *Chambre ardente* fut établie à l'arsenal, pour la recherche des empoisonneurs.

Le Marquis de *Louvois*, qui croyoit à la magie, puisqu'il consultoit sur tous les événemens de la guerre un Cordelier fort instruit de l'avenir *, donna des ordres secrets aux Commissaires pour informer contre les sorciers de ses ennemis: il sçavoit combien LOUIS étoit délicat sur tout ce qui touchoit à la Religion: & il vouloit se défaire par pieté de ceux qu'il ne pouvoit perdre par justice. » Mais, dit un des juges à M. *de la Reynie*, » nous ne travaillons ici que sur des sortiléges & des » Diableries, dont le Parlement de Paris » ne reçoit plus les accusations! notre » commission est pour les empoisonnemens: » pourquoi écoutons-nous autre chose? «

La

* Mém. Msts. de l'Evêq. *d'Agen*, & lettres de Me. de *Maintenon* au C. de *Noailles*.

La Reynie fut surpris que parmi des Commissaires il se trouvât un homme juste, & répondit : J'ai mes ordres. » Monsieur, lui répliqua-t-on, » la justice ne reconnoit » point de lettres de cachet. Qu'on fasse » une loi de ce qu'elles contiennent : & » nous obéirons comme vous. Jusques-là, » nous ne pouvons suivre que les règles » communes «.

Les plus grands Seigneurs furent impliquez dans cette affaire. La *Vigoureux* & la *Voisin* soutinrent que leurs dupes étoient leurs complices. Madame la Comtesse de *Soissons* fut accusée d'avoir demandé par quels charmes elle pourroit faire revenir un amant qui l'avoit quittée : cet amant étoit un grand Prince, & ce grand Prince depuis elle, n'avoit aimé que des Catins. La Magicienne avoit répondu, qu'il ne reviendroit jamais. La Comtesse avoit répliqué : » Il s'en repentira. « A la Cour, on lui faisoit un crime de ces paroles indiscrettes : à la ville, on disoit : ces questions & ces menaces sont des bagatelles pour une *Mancini* *.

Madame de *Soissons*, peut-être pressée par ses remords, peut-être mal conseillée

* [Voyez les Lettres de Made. *Serigné.*]

par ſes craintes, partit précipitamment pour Bruxelles, & le lendemain, fut décretée d'ajournement perſonel. » J'ai bien » voulu, dit le Roi à Madame de *Carignan*, » que Madame de *Soiſſons* ſe ſauvât : mais » peut-être un jour en rendrai-je compte, à » Dieu & à mes peuples.

Le Duc de *Luxembourg*, ayant apris que les Commiſſaires avoient entre les mains un écrit ſigné de lui, par lequel il donnoit pouvoir à des ſorciers de faire en ſon nom des conjurations pour évoquer le Diable *ſon bon ami*, courut chez le Pére de *la Chaiſe*, eut un long entretien avec lui, & de-là, ſe rendit à la Baſtille, où il fut étroitement reſſerré. Il demanda un Confeſſeur : on le lui refuſa : on lui permit d'avoir un livre : mais au lieu des Commentaires de *Céſar*, on lui donna la Vie des Saints. Le public le blama de n'être pas ſorti du Royaume, avec proteſtation de revenir, quand il ſeroit ajourné par ſes Juges naturels.

Meſdames de *Bouillon* & de *Tingri* furent citées à la Chambre. Elles y parurent, accompagnées de toute leur famille. Elles étoient accuſées de croire au Diable & de ne pas croire en Dieu. On préten-

doit

doit que la Duchesse de *Bouillon* étoit allée chez la *Voisin*, appuïée sur M. de *Vendôme* son amant, & tenant par la main Mr. de *Bouillon*, & lui avoit demandé un peu de poison seulement pour faire mourir un vieux & ennuyeux mari qu'elle avoit, & un expédient pour épouser un jeune homme dont elle étoit aimée. » Eh! quoi, » Messieurs, dit Madame de *Bouillon* à ses Juges, » vous croyez ces miséres là? Elle parut devant eux avec toute la fermeté d'un héros, & Mr. [le Duc] de *Luxembourg*, avec tout l'abattement d'une femme. La Duchesse fut punie de son intrépidité par une lettre de cachet qui l'exila à Nerac près des Pyrenées, & le Duc, de ses foiblesses par une prison de dix-huit mois. Tout le monde fut surpris de ce qu'il ne réclama point le privilége des Pairs.

La Chambre ardente épouvanta plutot les criminels, qu'elle ne les punit. Elle fut supprimée: on la regarda comme le tribunal des vengeances de *Louvois*. De *Lorge* fut accusé d'avoir fait un pacte avec [Lucifer]; *Vendome*, d'avoir consulté les magiciens sur la mort du Roi, *Nevers*, d'avoir montré à Madame de *Soissons* sa

sœur, son mari expirant. Ces bruits tomberent d'eux-mêmes. Mais tant de gens avoient été arrêtés sur de legers indices, qu'on regarda *la Reynie* comme le grand Inquisiteur du Royaume, où jusqu'alors ni les indiscrétions, ni les curiosités n'avoient été punies. Cependant, de cette commission extraordinaire il en résulta un édit sur les empoisonnemens, très utile à la sureté publique.

Madame de *Montespan*, dont la faveur avoit baissé au point qu'on étoit tenté de demander, que fait-elle à la Cour? voulut y tenir par une grande charge, qui lui donnât dans la maison de la Reine autant de considération, qu'elle avoit eu de plaisirs dans le cabinet du Roi. Madame de *Soissons* étoit Surintendante & chef de Conseil de la Reine. On lui permit par un reste d'égards de se défaire de sa charge. Madame de *Montespan* l'acheta, la paya très mal, & crut avoir fait une grande conquête. Mais elle vit bientôt, que, quand le crédit tombe à la Cour, une charge ne le reléve point. On l'accusa même d'avoir suscité des ennemis à la Comtesse de *Soissons* pour s'emparer de ses dépouilles. La Reine dit froidement:

« C'est

» C'eſt donc ma deſtinée d'être ſervie par » toutes les maitreſſes de mon époux! « Tant les peines extrêmes apartiennent à l'extrême grandeur.

CHAPITRE III.

Mademoiſelle de Fontanges.

TAndis que Me. de *Monteſpan* & Me. de *Maintenon* ſe diſputoient la premiére place dans le cœur du Roi, mais avec un empreſſement inégal, & par des vues différentes, une rivale parut & s'en empara.

Mlle. du *Lude* n'avoit fait que paſſer: une nuit avoit vu ſon bonheur naître & finir. Madame de *Grancey* n'avoit eu que des eſpérances. Les trois *La-Motte-Houdancourt* avoient fait d'inutiles eſſais. Me. d'*Harcourt* avoit réſiſté: & quelques gouts paſſagers ſembloient avoir deshabitué le Roi des engagemens ſérieux. Mademoiſelle de *Fontanges* *, rendit à ſon cœur ſa premiére activité.

C'étoit

* *Marie Angelique de Scoraille de Rouſille*, Ducheſſe de *Fontanges*, née en 1661., morte en 1681.

C'étoit une grande fille, bien faite, d'un grand éclat, parfaite, si ses cheveux n'eussent un peu tiré sur le roux. Ses parens, qui étoient de Rouergue, admirérent eux-mêmes sa beauté, & y fondérent des espérances. Dès l'enfance, ils la destinérent à la conquête qu'elle fit, & lui ménagerent, par l'entremise de la Duchesse d'*Arpajon*, une place de fille d'honneur chez *Madame*. Son humeur étoit douce & un peu mélancolique: un port de Reine, un air [de vierge] invitoient tous ceux qui la voyoient, à lui donner les premiéres leçons du plaisir. Elle fut menée à la Cour par Mr. de *Peyre*, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc.

Dès qu'elle y fut arrivée, Me. de *Montespan*, toujours portée à se détruire elle-même, vint dire au Roi, que *Madame* avoit une Provinciale, qui étoit une vraye idole de marbre. LOUIS, très curieux de toutes les belles personnes, n'eut pas besoin d'être excité. Il donna une chasse à *Madame*. Mlle. de *Fontanges* en fut. La Marquise de *Montespan* l'aperçut, l'appella, la présenta au Roi, & lui fit remarquer indécemment tous ses appas avec des exclamations infinies. Mlle. de *Fontanges* étoit dans cette confusion si favorable à

la

la beauté. Un regard du Roi en vit plus, que toute la curiosité de Me. de *Montespan*. Il trouva la ſtatue fort belle : comme Pygmalion il en devint amoureux : comme lui il l'anima : le Duc de *St. Aignan* chanta ſon triomphe. Tout ce qu'il y avoit de plus grand ſervoit à ſa gloire ; tout ce qu'il y avoit de plus beau, à ſes plaiſirs.

Me. de *Maintenon* fut inconſolable : plus d'eſpérance de convertir le Roi : il alloit être encore amoureux douze ans de ſuite. Cette nouvelle paſſion replongeoit la Reine dans cet abime de chagrins, d'où Me. de *Maintenon* l'avoit tirée. Car le Roi commençoit à ſe raprocher d'elle avec une confiance qui charmoit tous ceux qui deſiroient l'union de la famille Royale. Il avoit été amoureux [de Me. de ***. dont je ſupprime le nom par reſpect pour des ancêtres & des deſcendans vertueux.] Cette Dame avoit des meſures à garder avec un mari extrémement jaloux. La Reine, ayant attendu [le Roi] juſqu'à quatre heures après minuit, le fit chercher dans tout le château, & enſuite dans tout Verſailles. On alla de ſa part le demander à toutes les coquettes & à toutes les prudes de la Cour : on éveilla Madame de *Montespan*, qui répondit que depuis long-tems

on ne couchoit guères chez elle : on fut chez Me. d'*Hudicourt*, qui fut fort glorieuſe de ce ſoupçon : on ne put découvrir où il avoit été. Le lendemain on ſe répandit en conjectures ſur cette abſence : Me. de *Monteſpan* fut ravie de cette avanture : la coupable tourna tous les ſoupçons ſur Madame de St. *Géran*, qui éplorée courut chez Me. de *Maintenon*, & lui jura qu'elle n'avoit jamais [prétendu à cet honneur.] Le Roi fut ſi bleſſé de [la méchanceté de ſa maîtreſſe, qu'il en dit le nom à la Reine] C'étoit une Dame à laquelle le Roi n'avoit preſque jamais parlé : » Quand » elle veut me donner un rendez-vous, dit Louis, » elle m'en avertit en mettant des » pendans d'oreille d'éméraude : & moi, ajouta-t-il, » je mets un diamant à mon » petit doigt pour enſeigne de mes deſirs.

Il faloit au Roi un amuſement. Me. de *Maintenon* avoit exigé une choſe trop difficile : on n'étoit pas encore aſſez vieux : on paſſoit avec elle des heures entiéres, on lui promettoit des miracles, on n'oſoit lui parler d'amour, on s'ennuyoit à périr ; il eſt vrai qu'on n'aimoit à s'ennuyer qu'avec elle : mais enfin on s'ennuyoit.

Mlle. de *Fontanges* avoit des parens & des amis attentifs à ſa fortune : ils lui don-

donnérent des conſeils : elle en avoit beſoin car, dit Mr. l'Abbé de *Choiſy*, *elle étoit belle comme un Ange*, *mais ſotte comme un panier*. Elle ſe hâta de remplir ſa deſtinée. Maitreſſe déclarée, elle ſe livra toute entiére à la grandeur, paſſa devant la Reine ſans la ſaluer, rendit au centuple à l'orgueilleuſe *Monteſpan* les inſultes qu'elle en reçut, dépenſa cent mille écus par mois, fut ſurpriſe qu'on nommat cela prodigalité, irrita ſes amis par ſon indifférence, étonna juſqu'aux Courtiſans par ſon ingratitude. Elle eût voulu avoir des Royaumes à donner : LOUIS l'adoroit, parce qu'il ſe retrouvoit en elle : cependant il fut toujours plus ſûr de ſa magnificence que de ſa fidélité.

La Marquiſe de *Monteſpan*, furieuſe de cette préférence, furieuſe d'avoir elle-même placé ſa rivale, ceſſa de perſécuter Madame de *Maintenon*, & tourna toute ſa rage contre Mademoiſelle de *Fontanges*. Celle-ci avoit pour elle ſes charmes & la nouveauté, & contre elle ceux qui l'avoient d'abord ſervie, dont elle avoit payé les bienfaits par des hauteurs, Me. de *Maintenon* qui attiroit ſouvent le Roi à la Cour de Madame la Dauphine, où la converſation étoit délicieuſe, toutes les femmes

mes qui avoient des prétentions, & Madame de *Montespan*, qui se croyoit des droits.

Le Pére de *la Chaise*, qui dirigeoit la conscience du Roi, plutôt en Chrétien qu'en dévot, lui avoit défendu depuis longtems l'usage des Sacremens. Le Roi, plus amoureux par besoin que par gout, lui arracha une absolution à la faveur d'un renoncement simulé à sa maitresse. On crut que le Confesseur n'étoit ennemi que de l'adultère: & parce qu'il desaprouvoit hautement les amours de Madame de *Montespan*, il fut accusé par elle de favoriser les amours de Mademoiselle de *Fontanges*. Le Roi communia *: il n'en fallut pas davantage pour crier au sacrilège: » Le Pére de *la Chaise*, dit-elle assez plaisamment, » n'est qu'une chaise de commodité. †

Elle fut plus contente du Duc *Mazarin*, le même qui avoit eu une femme si belle, si aimable, & qui n'avoit pas sçu la gar-

* Le Roi a communié à la Pentecôte. Le crédit de Madame de *Fontanges* est solide & brillant: mais que pourroit-on penser sur cette bonne amitié? *Lett. de Sevigné, du 12. Juin*, 1680.

† Voy. les Mémoires du Marquis *de la Fare* sur les principaux événemens du règne de LOUIS XIV.

garder. Sa dévotion alloit jusqu'à la folie : il demanda une audience particuliére au Roi, sous prétexte qu'il avoit des choses de la derniére importance à lui communiquer. Il l'obtint, & lui dit, qu'il lui donnoit avis que Dieu l'avoit averti en songe d'une prochaine révolution qui renverseroit le Royaume, s'il ne renvoyoit promptement *Fontanges*. » Et moi, dit le Roi, » je vous donne avis de donner ordre à » votre cerveau.

Sœur *Louise de la Misericorde* apprit dans sa retraite ce nouvel engagement. Elle en fut profondément blessée, soit par un reste de jalousie qu'elle se dissimuloit peut-être à elle-même, soit par zèle pour le salut de LOUIS. Elle engagea un Evêque de ses parens à parler. Le Roi, surpris des brusques remontrances du Prélat, lui dit : » Vous me ferez plaisir, Monsieur, de renfermer votre zêle dans votre » Diocèse.

Les divisions de la Cour en déparoient les fêtes : on étoit au milieu des plaisirs, sans avoir un moment de joye. Le Roi, tiraillé par ses deux maitresses, recouroit à Me. de *Maintenon*, qui ne vouloit plus le recevoir, & qui n'avoit pas la force

de

de le rebuter : *le Maître*, écrivoit-elle à Me. de Coulanges, * *vient tous les jours chez moi, malgré moi.* Il la prioit de mettre la paix entre Mlle. *Fontanges* & Me. de *Montespan*. Me. de *Maintenon*, après avoir refusé d'entrer dans ces intrigues, céda aux instances du Roi, & crut, que dans ce mal même, il y avoit encore du bien à faire. Un jour qu'il craignoit un éclat de la part de Me. de *Fontanges*, il la conjura de l'appaiser, & de l'appaiser à tout prix. Mlle. de *Maintenon* alla chez la maitresse, essuya ses premiers emportemens, ne lui promit rien, l'abbattit en lui reprochant ses foiblesses, la releva en lui montrant les moyens de les expier : » Mais que dois-je faire? lui dit Mlle. de *Fontanges*, » Renoncer au Roi, répondit Me. de *Maintenon* : » vous l'aimez, » ou vous ne l'aimez pas : si vous l'aimez, » vous devez le sauver & vous sauver avec » lui : si vous ne l'aimez point, l'effort ne » doit pas vous couter. Quoi qu'il en soit, » le quitter, c'est faire une action belle & » loüable. « Ce sermon dura deux heures : mais ce n'étoit point là la logique du

* L'original de cette lettre est entre les mains de M. de M.... de l'Académie.

lu cœur. Mlle. de *Fontanges*, impatienée de tant de vérités affligeantes, » Ne di» roit-on pas, répondit-elle, qu'il est aussi » aisé de quitter un Roi, que de quitter » sa chemise? * Le Roi n'en estima que plus Me. de *Maintenon*. Il faloit que sa franchise fût réparée par bien des graces, car il est si aisé à une amie vraye de paroitre une pédante aux yeux d'un ami amoureux! » Quoi qu'on pût penser, quoi » qu'on pût dire, ajoutoit Me. de *Maintenon*, en racontant ce trait, » je n'ai ja» mais rien dit aux maitresses du Roi, qui » ne pût être affiché aux quatre coins du » monde.

Mlle. de *Fontanges* effaça entiérement Madame de *Montespan*: elle fut la dispensatrice des graces, l'objet de toutes les adorations: & toutes les Dames se piquérent de lui plaire & de l'imiter. A une partie de chasse, le vent ayant dérangé la coëffure de Mademoiselle de *Fontanges*, elle la fit attacher avec un ruban dont les nœuds tomboient sur le front. Cette singularité plut si fort au Roi, qu'il la pria de ne pas se coëffer autrement de tout le jour. Le lendemain toutes les Dames parurent

* Mem. de Me. de Ca...

rurent coëffées dans le gout nouveau. De la Cour de France, ce gout paſſa dans toute l'Europe avec le nom de Mademoiſelle de *Fontanges*. Madame de *Maintenon* donna auſſi le ſien à quelques modes. Sa parure étoit toujours d'une élégante ſimplicité. Jamais de rouge, rarement de l'or. Preſque toujours à demi voilée, ſoit de peur de raſſaſier les regards, ſoit parce qu'elle avoit ainſi plus de graces. La couleur de feuille morte étoit la ſienne, comme faiſant mieux ſortir le brillant de ſes yeux. Les coëffes dont elle étoit enveloppée ménageoient une ſurpriſe toujours nouvelle à l'aſpect d'un viſage auquel il ne manquoit que la premiére fraîcheur. Sa propreté étoit extrême comme ſa modeſtie. Des jarretiéres de ſoye auroient ridé la peau la plus unie : des coulans la conſervoient : attentions, petites ſans doute, mais la femme la plus parfaite n'eſt-elle pas celle qui eſt le moins femme?

Le cœur du Roi étoit cruellement déchiré. Il ſe donnoit à *Fontanges* par foibleſſe, il revenoit à *Monteſpan* par habitude, il alloit par gout à *Maintenon*. Toutes trois le vouloient entier. La premiére étoit aimée, la ſeconde plaiſoit encore quelquefois, la troiſiéme étoit ſur le point de plai-

rs

e seule, plus que l'une & l'autre ensemble. LOUIS avoit à essuier les caprices de l'amour, les emportemens altiers de la jalousie, l'austérité de la morale, les chagrins de la Reine qu'il dévinoit, & surtout les remords de sa conscience, depuis qu'il avoit découvert qu'on ne pouvoit être amoureux & Chrétien.

Madame de *Maintenon* jouoit le plus beau rôle. On eût dit, qu'elle n'avoit aucun intérêt à ces intrigues. Elle ne parloit à l'amant, que de la nécessité de briser ses chaînes : aux maitresses, que de la nécessité de l'union. Elle consoloit le Roi & reconcilioit les deux rivales. Elle établit si bien son sistême, que dans un bal donné à Villers-Cotterets, *Fontanges* y parut, parée des mains de *Montespan*.

Celle-ci n'observa pas long-tems les conditions de cette paix apparente. Ses cris recommencérent. Elle s'emporta contre Mademoiselle de *Fontanges*, contre la *Des-Adrets* sa confidente, contre Mademoiselle l'*Estrange* qui servoit les deux partis & qui en étoit détestée, contre le Prince de *Marsillac*, contre toute la Cour. Le Roi, affligé de ces violens chagrins, fuyoit son ancienne maitresse pour se dérober à l'ascendant qu'elle avoit pris sur lui, ne

passoit

paſſoit que des momens chez la nouvelle qui n'avoit pas aſſez d'eſprit pour l'amuſer, & paſſoit des heures entiéres avec Madame de *Maintenon*, dont la douceur devenoit tous les jours plus néceſſaire à son ame tourmentée.

Mademoiſelle de *Fontanges* devint groſſe: le Roi la fit Ducheſſe. Elle ne jouït pas long-tems de ſa fortune: elle ſentit que bientot elle ne ſeroit plus aimée: les plus grands établiſſemens ne pouvoient la conſoler d'une après-dinée paſſée chez Madame de *Maintenon*. Le Roi l'accabloit de bienfaits: & elle ne vouloit plus que des ſentimens. Il donna Chelles à une de ſes ſœurs. Au ſacre de cette Abbeſſe, les tentures de la couronne, les diamans, la muſique, les parfums, le nombre des Evêques qui officioient, ſurprirent tellement une femme de province, préſente à cette cérémonie, qu'elle s'ecria tout haut: C'eſt »ici le Paradis! Eh! non, Madame, lui dit-on, »il n'y auroit pas tant d'Evêques.

Les couches de Madame de *Fontanges* ne furent pas heureuſes. Le bruit ſe répandit par tout, que Madame de *Montespan* l'avoit empoiſonnée, comme ſi des accidens étoient fort rares dans les couches. Les Politiques crurent que *Fontanges*

avo

avoit elle-même ſemé ce bruit pour avoir des gardes. Car pendant ſa maladie, &, pour ainſi dire, au ſein de la mort, elle étoit touchée du faſte & de la grandeur. Elle l'étoit encore plus de l'indifférence du Roi: elle mépriſoit quarante mille écus de rente fixe, & ne ſoupiroit qu'après la ſanté & le cœur du Roi qu'elle n'avoit plus. Elle tomba dans une langueur qui changea ſes traits. Le Prieur de *Cabrieres* entreprit de la rétablir: & ſes remédes ajoutérent à ſes maux. Une autre eſpéce de Charlatans ne traita pas ſon ame avec plus de ſuccès.

Elle ſe retira de la Cour, & dit au Roi, qu'elle ne devoit plus ſonger qu'à mourir. Elle entra dans un Couvent au fauxbourg St. Jacques, où le Roi envoya trois fois la ſemaine le Duc de *la Feüillade* ſavoir des nouvelles de ſa ſanté. Il n'envoya pas même [depuis] un Gentilhomme [ordinaire] à M. de *Catinat*.

La jalouſie de Madame de *Monteſpan* fut plus vive que jamais. » Je ſavois bien, » diſoit-elle, que je triompherois de cet é» clair de paſſion, de cette ſtupide beau» té: mais, ſur l'eſprit, ſur la converſa» tion, il faut donc mourir de chagrin!

Madame de *Fontanges* expiroit, & prioit

le Roi de venir la voir. LOUIS craignit un attendriſſement : &, par un reſte d'amour, il lui en refuſa cette derniere preuve. Le Confeſſeur, moins ſcrupuleux, dit qu'elle mourroit contente après cette entrevûe : & tous les gens de bien furent indignés d'une pareille complaiſance de la part d'un homme, chargé [d'annoncer] les vengeances céleſtes. Le jour que cette viſite lui fut promiſe, elle demandoit à chaque inſtant, quelle heure il étoit : enfin le Roi arrive, la voit pâle, décharnée, & la reconnoit à peine. Elle le pria de payer ſes dettes, & de marier ſa ſœur *. Le Roi lui promit l'un & l'autre : leurs adieux furent fort tendres. »Je meurs contente, dit-elle, » puiſque mes derniers regards ont vu » pleurer mon Roi.

Elle expira dans ces ſentimens d'amour, mêlés à ces ſentimens de foi & de [repentance ,] que Dieu nous accorde à l'heure de la mort pour nous préparer à une meilleure vie, & qu'il envoye quelquefois aux grands pécheurs pour leur ouvrir les yeux ſur le précipice où ils vont tomber. Le règne de cette favorite fut com-

* Sa ſœur épouſa bientôt après Mr. de *Molac*.

comme le règne des roſes : il en eut l'éclat & la briéveté.

Me. de *Monteſpan* ſe rejouït de la mort de ſa rivale. LOUIS, irrité de cette joye inſolente, lui reprocha de prendre ſi peu de part à ſes peines, après en avoir eu tant à ſes plaiſirs. Il ſe repréſentoit toujours ſa maitreſſe, défigurée par la pâleur de la mort, conſervant peut-être une eſpérance criminelle au milieu des plus vives proteſtations d'un entier détachement, n'offrant à Dieu qu'un cœur encore palpitant d'amour, & déchiré par des regrets tardifs, peut-être malheureuſe pour l'éternité, & malheureuſe par lui. Frappé de cette image, il recouroit à Me. de *Maintenon* pour la diſſiper : » Je ne puis, diſoit-il, » être conſolé ni heureux que par » vous. « Et il la retrouvoit toujours ferme, mais toujours compatiſſante.

CHAPITRE IV.

Le Duc du Maine *Prince de Dombes.*

* MADEMOISELLE vieilliſſoit, & bruloit d'amour pour *Lauzun*,

* An. 1681.

ſoit que ſa paſſion fût opiniâtre parce qu'elle étoit légitime, ſoit qu'elle le fût parce qu'elle étoit honteuſe & traverſée. Elle ſe flattoit toujours d'obtenir la liberté de *Lauzun* : & dix ans de refus n'avoient fait qu'augmenter ſes eſpérances. Le reſſentiment du Roi croiſſoit avec le tems : mais celui de Me. de *Monteſpan* diminuoit. Mlle de *Montpenſier* accabloit de careſſes Me de *Maintenon*, la conjuroit d'avoir pitié de ſon malheur, & lui promettoit tout, pourvû que ſon amant fût élargi. Me. de *Maintenon*, au lieu de profiter pour elle-même de ces ouvertures, réſolut d'en profiter pour le Duc du *Maine*. Me. de *Monteſpan* & le Roi entrérent dans ce projet & MADEMOISELLE trouva tous les jours l'une plus attendrie pour *Lauzun* & l'autre plus diſpoſé à lui accorder ces diſtinctions flateuſes, ces égards marqués ſans leſquels les Princeſſes n'ont à la Cour qu'un rang & de l'ennui. » Songez, lui diſoit quelquefois Me. de *Monteſpan*, » » ce que vous pourriez faire pour plaire » au Roi. « Elle lui envoyoit ſouvent ſes enfans : ils étoient jolis, ils l'amuſoient. Le Duc du *Maine* avoit de la phyſionomie & de l'eſprit : on étoit fâché de le voir boiteux : ce ſentiment agit ſur MADEMOI-

SELLE

SELLE : & Me. de *Maintenon* le cultiva, en inſpirant à ſon éleve mille gentilleſſes qui préparérent l'adoption qu'on avoit projettée.

Toutes les fois que la Princeſſe, toujours occupée de *Lauzun*, s'agitoit pour trouver un moyen de fléchir le Roi, Me. de *Maintenon* portoit les yeux ſur elle, conduiſoit les regards de MADEMOISELLE ſur l'enfant, & lui apprenoit à le regarder avec tendreſſe & avec eſpérance. Madame de *Monteſpan* gagnoit-elle un bijou à une loterie ou à la *reſſource*? Le Duc du *Maine* l'aportoit à Mlle. de *Montpenſier*, qui donnant dans tous les piéges tendus à ſa reconnoiſſance & à ſa crédulité, ſe paſſionnoit pour un enfant qui tous les matins lui écrivoit les billets les plus jolis : elle répondoit par des ſentimens de mére à des ſentimens ſuggérés.

Ces artifices réuſſirent ſi bien, qu'elle réſolut de le faire ſon héritier, pouvu que *Lauzun* ſortit de Pignerol, & que le Roi conſentit au mariage, d'abord approuvé, enſuite défendu. Elle chargea Me. de *Maintenon* de porter ces propoſitions à Me. de *Monteſpan*, qui les reçut avec joye, mais qui voulut les entendre de la bouche même de MADEMOISELLE.

Cette Princesse, destinée, ce semble, à montrer qu'il n'est rien de plus bas que les bassesses des Grands, alla chez la favorite, la pria d'accepter le plus beau de tous les héritages, la remercia des loüanges qu'elle donnoit à sa constance pour *Lauzun*, & s'engagea à tout, vis-à-vis d'une personne qui ne s'engageoit à rien.

Le lendemain, Me. de *Montespan* lui dit, que le Roi s'étoit lié sur le mariage par la lettre écrite aux Ambassadeurs lors de la rupture, & lui conseilla, pour la mieux enchainer, d'en parler elle-même au Roi. MADEMOISELLE, au lieu de parler en Princesse, que ses grands biens mettoient en état de faire un traité, parla en suppliante : & LOUIS répondit en Souverain.

Renduë à elle-même, elle vit que Me. de *Montespan* étoit desormais maitresse de ses Duchés & des conditions. Dans son dépit, elle écrivit au Duc de *Lorraine* son parent, qu'elle vouloit le faire son héritier.

Ce Prince lui envoya Mr. *le Bec*, auquel il recommanda de traiter cette affaire avec le plus profond secret, à cause des espions qui bloquoient le Luxembourg. L'Agent entre à Paris, couvert de haillons, se niche dans un galetas, apprend

que

que MADEMOISELLE va ſouvent à une Egliſe voiſine, ſe place près d'un benitier, & demande l'aumône à la Princeſſe. Celle-ci le voyant fermer ſes Heures avec un air de myſtère, parut curieuſe & inquiette de ce mouvement. Le lendemain, le mendiant les ouvrit, & MADEMOISELLE y lut ces mots: *De la part du Duc de Lorraine.* * Le jour ſuivant, elle lut, toujours dans les Heures, l'adreſſe du négociateur. Mlle. de *Montpenſier*, dont l'eſprit étoit romaneſque, fut ravie de cette avanture. Elle prit des meſures pour lui donner un rendez-vous sûr, par un billet qu'elle mit entre deux écus. Mais ſes malheurs ne l'avoient pas guérie de ſes indiſcrétions: elle ne confia ſon ſecret qu'à un de ſes domeſtiques, & ce domeſtique fut un traitre. Au moment que Mr. *le Bec* alloit ſortir pour l'entrevuë, un ordre de la Police le tire de ſon galetas, & l'envoye

I 4

* *Remarq. de M. De V.* Tom. VI. p. 184. » Cette fable eſt priſe de l'avanture vraye ou » fauſſe de la Reine *Clotilde*. MADEMOISELLE » n'en parle point dans ſes *Mémoires*, où elle n'o- » met pas les petits faits. Le Duc de *Lorraine* » n'avoit aucun droit pour prétendre à la ſucceſſion » de *Mademoiſelle*: de plus elle avoit fait en 1679. » le Duc du *Maine* & le Comte de *Toulouſe* ſes » héritiers.

voye coucher à Bicêtre. Le lendemain, il paroit devant le Marquis de *Louvois*, qui feint de ne pas le reconnoitre, & à qui il demande l'aumône. Le Miniſtre lui ordonne de ſortir ſur le champ de Paris, & chaſſe comme un gueux cet Agent ſecret, qui depuis fut Miniſtre-Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, où il conta ces particularités à Me. la Marquiſe d...... de qui je les tiens.

Mlle. de *Montpenſier*, ne voyant plus reparoitre le mendiant, craignit que ſa lettre au Duc de Lorraine n'eût été interceptée, & qu'on ne lui eût tendu un piége pour mieux s'éclaircir de ſes diſpoſitions [ſecrettes.] Elle tâcha de renouër avec Me. de *Monteſpan*, qui ne daigna pas même répondre à ſes avances. Me. de *Maintenon* lui fut envoyée. MADEMOISELLE, qui la regardoit comme auteur, ou comme complice des chagrins qu'elle eſſuyoit, lui dit : *Il y a long-tems que je ne vous ai fait l'honneur de vous parler, parce que.......* Me. de *Maintenon*, étonnée d'un pareil début, ſortit bruſquement. MADEMOISELLE la retint, & prenant un ton plus bas lui dit, qu'elle étoit prête à ſe dépouiller de tous ſes biens, pourvu qu'on lui permit [enfin] d'épouſer *Lauzun*. Me. de

de *Maintenon* lui repréſenta que le Roi, à qui elle avoit fait ſes offres ſans conditions, ſeroit ſurpris qu'elle osât lui en preſcrire, & qu'il valoit mieux s'abandonner à ſa reconnoiſſance & à ſa généroſité. La Princeſſe répliqua qu'elle ſavoit ce qu'étoient les généroſités de Cour, & qu'elle diſpoſeroit à ſa fantaiſie de ſon patrimoine, ſi on ne lui accordoit ce mariage. On lui répondit, que le Roi, à qui elle l'avoit promis, ne le lui permettroit jamais. Elle éclata en plaintes, & dit qu'elle donneroit tout aux pauvres, & qu'on verroit ſi le Roi voudroit ravir aux hôpitaux un bien légitimement donné. » Si cela eſt, reprit Me. de *Maintenon*, » je ne puis vous ré» pondre que M. de *Lauzun* ne ſoit pas » transféré [de Pignerol] à la Baſtille.

MADEMOISELLE, effrayée de cette menace, s'en remit à la bonté du Roi, & fit au Duc du *Maine* une donation † de la Souveraineté de *Dombes* & du Comté d'*Eu*. Me. de *Maintenon* eut ordre de lui dire, qu'on lui permettoit d'épouſer ſecrettement Mr. de *Lauzun* & de lui donner 4000. liv. de rente. Elle l'aſſura qu'elle n'auroit d'autre application qu'à la ſervir,

† [Fevrier 1681.]

& à reconnoitre les obligations que lui avoit le Prince qu'elle avoit nourri & qu'elle aimoit uniquement : elle lui tint tant de discours honnêtes, reconnoissans, & tendres, que cette Princesse, qu'il ne faloit que flater, fut ravie de s'être dépouillée de son bien. Deux mots du Roi la mirent hors d'elle-même. L'élargissement de *Lauzun* acheva de l'aveugler.

Mais celui à qui elle avoit tout sacrifié lui ouvrit les yeux, & ne lui laissa que la douleur de s'être exposée au mépris public pour l'homme le plus méprisable. *Lauzun* ne vit en elle qu'une fille emportée, jalouse, brulante d'un amour impur * à l'âge où les feux les plus légitimes s'éteignent: & elle ne vit en lui qu'un indiscret, un infidèle, un ingrat, & un menteur. Tant de bienfaits furent payés de haines & d'insultes, qui ne guérirent pas plus MADEMOISELLE de sa passion, que dix ans de prison n'avoient guéri *Lauzun* de ses défauts.

Me. de *Montespan* ne pouvoit souffrir son nom: depuis long-tems elle avoit résolu d'en changer. Elle disoit que ce nom ridi-

* Elle était sa femme, & il l'avouë. *Rem. de Mr. De V.* Tom. VI. p. 184.

ridicule lui porteroit malheur, & croyoit qu'en en prenant un autre, elle prendroit une autre destinée. Elle voyoit que celui de *Maintenon* n'avoit que trop bien réussi. Enfin le nom de *Montespan* lui étoit odieux, parce que son mari y avoit attaché une idée de crapule & d'yvrognerie, & elle-même une idée de foiblesse & d'impureté. Celui de *Montpensier* flatoit ses oreilles, & tentoit sa vanité. Elle eut pour *Lauzun* des égards qui étonnérent toute la Cour, où l'on ne se souvenoit presque plus de ce prisonnier. Elle le soutint contre *Louvois*, qui par un reste de jalousie, ou de haine, amusoit le Roi du récit des indiscrétions & des ridicules de l'homme dont autrefois il avoit redouté les hauteurs. Elle se déclara pour lui si ouvertement, qu'on craignit le rapel de *Lauzun*, à qui la Cour avoit été défendue. Des vues d'intérêt lui conseilloient cette conduite: elle promettoit à *Lauzun* le retour de son ancien crédit, pour s'assurer de celui qu'il avoit sur *Mademoiselle*, qu'elle vouloit engager à lui donner le reste de son bien, moyennant une pension viagére, & à lui permettre de prendre le nom de *Montpensier* pour aller après elle au Comte de

*Toulouse.** MADEMOISELLE étoit trop mal payée de sa premiére folie, pour être tentée d'en faire une seconde: elle rejetta ces propositions, de maniére à ôter toute espérance: & *Lauzun* retomba dans son néant. La Princesse souffrit de cette nouvelle chute. *Lauzun* l'accusa d'être la cause de tous ses malheurs: il exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit: [*Louise d'Orleans*] *tire moi-mes bottes*, & qu'elle s'étant recriée sur cette insolence, il fit du pié un mouvement, qui étoit le dernier des outrages. Le lendemain, il revint au Luxembourg, accoutumé sans doute à de pareilles scènes. Mais la femme de *Lauzun* se rapella enfin qu'elle avoit failli être celle d'un Empereur, & en prenant l'air & le ton, » Je vous défends, lui dit-elle, de vous présenter jamais devant moi. «

Lau-

* Il venoit d'être légitimé. LOUIS XIV. avoit quelque répugnance à ces actes qui renfermoient un aveu public de ses foiblesses. HENRI IV. avoit moins de délicatesse: les lettres de légitimation du Duc de *Vendôme* portent que HENRI ayant reconnu *les grandes perfections & graces, tant de corps que d'esprit, qui se trouvent en la personne de la bien-aimée* Gabrielle d'Estrées, *il l'a recherchée comme le sujet le plus digne de son amitié.*

Lauzun ne répondit à cet ordre, que par une profonde révérence. *

Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs & les intrigues, le milieu dans les amours & les chagrins, en passa la fin dans la dévotion & dans l'obscurité. Elle descendit si bas, & Madame de *Maintenon* monta si haut, qu'à son tour celle-ci lui fit quelquefois l'honneur de lui parler. Exemple qui doit aprendre à jamais aux Princesses, que ne pouvant échaper aux desagrémens de leur état sans tomber dans tous les piéges des passions, elles doivent se résoudre à être malheureuses de bonne grace.

On assure que LOUIS XIV. n'oublia jamais que *Mademoiselle* avoit fait tirer sur lui le canon de la Bastille. Racontant un jour à un Ambassadeur les troubles de sa minorité, quand il en fut au siége de Paris, la Princesse entra; »Voilà, dit le Roi, interrompant son recit, » voilà ma Cousi- » ne qui vous achévera mon histoire. « *Louvois* se plaisoit à nourrir ses ressentimens: il écarta *Condé* du commandement des armées, en rapellant à propos ses premiéres fautes. Le Roi les avoit pardonnées: mais

* Mem. du Marquis de *Dangeau*.

mais elles avoient laissé dans son esprit des traces fâcheuses. A une campagne en Flandres, il ne put s'empêcher de dire au Prince de *Condé:* » Sans vous, tout ce » pays-ci seroit à moi. Ah! Sire, répondit le Prince, » vous m'aviez promis » de ne m'en jamais parler! » *

CHAPITRE V.

Conversions.

TAndis que Me. de *Maintenon* se servoit de sa faveur pour établir à la Cour la vertu, l'Angleterre offroit à l'Europe un spectacle bien différent. La Duchesse de *Portsmouth* continuoit à faire de St. James un lieu de plaisir & de délices. Elle gouvernoit depuis long-tems *Charles second* par la force de sa beauté & de ses charmes. Personne ne plaisoit plus qu'elle, quand elle vouloit plaire. Elle étoit dans la plus grande faveur: & cette faveur étoit encore au-dessous d'elle. C'est peut-être la seule femme, qui ait soutenu l'adversité avec courage, après avoir joui de

* Mém. de *F. Hébert.*

de la prospérité avec orgueil. Les liaisons qu'elle avoit avec la France donnérent lieu à Madame de *Maintenon* d'entrer en commerce avec elle.

La Religion Catholique étoit le sujet de ces lettres. Madame de *Portsmouth* s'étoit chargée de la protéger en Angleterre: & Versailles lui en indiquoit les moyens. Elle pensoit que son zèle pour faire des Catholiques expieroit le crime d'être une fort mauvaise Chrétienne. La Duchesse d'*Yorck* fut éprise du même zèle. Ces trois Dames établirent à la Cour de Londres cette fureur de convertir, qui, sous le règne suivant, ne connut plus de bornes, & causa les plus grands maux. A Londres, la dépravation des mœurs étoit au comble: corrompre & être corrompu étoit du bon air: & précisément ceux qui perdoient le plus d'ames par les œuvres étoient les plus empressés à les sauver par les dogmes.

Le même esprit régnoit à la Cour de France. Mais le vice se cachoit, & le zéle se montroit à découvert. *Charles* haïssoit les Protestans comme des ennemis du despotisme des *Stuards:* LOUIS, comme des ennemis de Dieu. L'un eût bien voulu venger son pére, & l'autre venger l'E-

glise,

glise. Madame de *Maintenon*, qui connoissoit l'aversion du Roi pour les hérétiques, entreprit de convertir ses parens, & commenca par le Marquis de *Villette*, fils de cette tante qui l'avoit nourrie dans son enfance. Mr. *Bossuet*, qui faisoit retentir toutes les antichambres de la Cour de propos de controverse, disputa inutilement en sa présence. Il embarrassa souvent le Marquis de *Villette*, & ne le convainquit pas. Quand le Théologien entroit dans des raisonnemens profonds, & tiroit des conséquences, l'hérétique lui répondoit, que son éloquence n'étoit point à la portée d'un marin tel que lui: que la vérité vouloit des preuves plus simples, & qu'il ne pouvoit croire une Religion qu'il ne pouvoit entendre. *Bourdaloue* ne fut pas plus persuasif. Mr. de *Villette* se retrancha toujours sur son ignorance. Le Roi lui envoya ordre de se convertir. *Villette* demanda du tems. On lui en accorda. Madame de *Maintenon* le pressa de prendre un terme pour s'instruire. » Mais, dit le Marquis, » il me faut cent ans: dix » du moins, pour croire à l'infaillibilité » d'une societé d'hommes; vingt, pour » m'accoutumer à la transubstantiation: & » ainsi du reste. « Sa cousine ne s'étoit

pas

pas attendue à cette résistance. Elle prit des mesures avec le Ministre pour ordonner à *Villette* un long voyage sur mer, afin que si le pére vouloit se perdre, elle pût du moins sauver les enfans.

Il avoit une fille [déja charmante] & deux fils, qui quoique fort jeunes avoient déja fait quelques campagnes. L'ainé s'étoit trouvé à neuf ans au combat de Messine où *Ruyter* fut tué. Cet enfant fut blessé & fait enseigne de vaisseau : au plus fort de l'action, il avoit l'esprit si présent, que voyant couler son sang, il dit : » Si » ma Bonne voyoit cela, que diroit-elle?

Après le départ de Mr. de *Villette*, que toutes les offres de Me. de *Maintenon* ne purent fixer à la Cour, elle demanda Mademoiselle de *Murçay*. Les parens prirent des prétextes pour la lui refuser. Elle n'y eut aucun égard, & la demanda encore. Nouveau refus. Elle la fit enlever du consentement de sa mére. L'enfant pleura beaucoup, quand Me. de *Maintenon* lui eut déclaré qu'il faloit être Catholique. Ces larmes lui rappellérent les violences qu'on lui avoit faites dans son enfance pour lui donner des sentimens, qu'elle prit ensuite d'elle-même : & ce souvenir modéra son zèle. Mademoiselle de

Mur-

Murçay fut gagnée par la douceur, & trouva la Messe du Roi si belle, qu'elle promit d'être Catholique, pourvu qu'on lui fit entendre tous les jours la Messe du Roi. Depuis, elle devint Janséniste. Et Me. de *Maintenon* ne lui pardonna pas plus sa seconde hérésie que la premiére.

Mr. de *Chateau-Renaud*, qui avoit avec lui l'ainé des *Villettes*, eut ordre de l'envoyer à la Cour. Il étoit plein de feu & d'ambition. On lui fit entendre que l'hérésie seroit un obstacle à la fortune qu'on lui destinoit. Il l'abjura. Son frére fut plus opiniâtre, parce qu'il étoit plus jeune. Cependant il se rendit, prêché par l'infatigable *Gobelin*. Rien n'étoit alors plus facile & plus artificieux que les conversions. On disoit d'abord au catéchuméne que les deux Religions ne différoient pas autant que les Ministres le prétendoient: on lui lisoit *l'Exposition de la Foi*, qui les rapprochoit avec tant d'art: on l'assuroit que le Huguenot étoit presque Catholique. Mais dès qu'il avoit abjuré, le Catholique paroissoit encore fort Huguenot: on exigeoit qu'il se soumit à toutes les pratiques d'un culte, où se retrouvoient tous les petits dogmes dont on lui avoit fait grace dans l'instruction.

On

On ſera ſans doute ſurpris, que Me. de *Maintenon* ait employé tant de ſoins pour faire ces converſions. Une foi vive pour ſa Religion l'y portoit: & les ſentimens du Roi ajoutoient à ce motif: le zèle compte pour rien l'autorité paternelle, quand il s'agit du ſalut éternel: & les hommes apartiennent à Dieu, avant que d'apartenir à leur pére. Qu'on ne ſoit pas non plus ſurpris, qu'elle ſe ſoit attachée à convertir des enfans: le Conſeil de nos Rois venoit de prononcer, qu'un enfant de ſept ans étoit très-capable de ce qu'HENRI *quatre* jugeoit ſi difficile, de choiſir une Religion, & de décider entre Genève & Rome.

A ſon retour, Mr. de *Villette* fit des plaintes améres à Me. de *Maintenon*, & lui reprocha les obligations qu'elle avoit eues à ſa mére. Son reſſentiment ſe calma peu à peu: & après avoir réſiſté à l'éloquence de l'Evêque de Meaux, aux promeſſes de ſon Roi, aux importunités de Me. de *Maintenon*, il fit un ſecond voyage ſur mer, & des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'Evangile de l'ivraye & du bon grain lui parut claire comme le jour contre le ſchiſme des Proteſtans: il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les ſéparer.

Con-

Convaincu, mais ne voulant pas être accusé d'avoir vendu sa conversion, il fit, à son retour, une abjuration secrette entre les mains de son Curé. Dès qu'il revint à la Cour, le Roi, qui avoit souvent dit que son unique défaut étoit d'être hérétique, l'accueillit avec bonté, & lui témoigna qu'il regardoit comme un service son retour à l'Eglise. Le Marquis de *Villette* lui répondit : » Sire ! c'est la seule chose » que j'aye encore faite, sans avoir eu » pour objet de vous plaire.

Cependant il tâcha de rendre son changement utile à sa fortune : de converti il devint convertisseur, soit pour étendre les opinions qu'il croyoit vrayes, soit pour s'étourdir sur les remords de sa conscience, en corrompant la conscience de ses amis, soit pour se mettre à l'abri des vengeances de Dieu & des jugemens des hommes par le grand nombre des coupables ; soit parce qu'il étoit commode de prouver la sincérité d'une conversion par du zèle ; & difficile de la prouver par des vertus. Me. de *Maintenon* soupçonna son cousin de céder aux plus lâches de ces motifs, & le conjura de faire moins de Catholiques, & de l'être davantage lui-même. L'hypocrisie des *réunis* lui faisoit horreur :

» C'est

» C'eſt une infamie, diſoit-elle, d'abjurer » ſans être convaincu. « Que ne ſe ſouvint-elle toujours de cette maxime? Elle ſe fût opposée à ces cruautés, qui propagérent l'infamie & ne donnérent point la conviction.

La famille de *Ste. Hermine* avoit perſiſté dans ſa Religion. Me. de *Maintenon*, qui vouloit abſolument, que tout ce qui lui apartenoit fût Catholique, fit venir à la Cour Meſdemoiſelles de *Ste. Hermine*, & les catéchiſa elle-même. Elle entendoit les matiéres de controverſe, & n'ignoroit pas les argumens des Religionnaires: ſes parentes firent abjuration après une belle réſiſtance. On apelloit belle réſiſtance cette fermeté à ſoutenir qu'on n'étoit point convaincu, même après qu'on l'étoit, ou qu'on avoit réſolu de le paroitre, & à ne ſe rendre qu'après avoir parcouru tout le pays de la controverſe, & fait des objections ſur chaque article. Cet artifice faiſoit l'éloge du convertiſſeur, & ſauvoit le converti de tout ſoupçon de lâcheté.

Il y eut pourtant des d'*Aubignés* qui furent rebelles. Pour conſerver leur Religion, ils abandonnérent leur patrie. J'ai vu à Copenhague une fille de cette maiſon

ſon dans une ſituation fort au-deſſous d
ſa naiſſance. Elle ſe plaignoit des empo
temens & du zèle de Me. de *Maintenon*
A cela près, elle n'en parloit qu'ave
beaucoup de reſpect.

L'ardeur de Me. de *Maintenon* à fair
des proſélites lui attira la haine de tou
les Proteſtans. Elle s'en conſola par l'e
pérance de plaire à Dieu, & par la cer
titude de plaire au Roi, dont l'eſtime aug
mentoit l'amour, & l'amour le reſpect
On ne voyoit qu'elle dans les anticham
bres, conférant avec *Boſſuet* & *Pelliſſon*
ou dans les Egliſes, conduiſant quelqu
Huguenot. C'étoit un honneur d'être con
verti par elle : ceux qui réſiſtoient au
raiſons des Théologiens, ou aux offre
des corrupteurs, ſe rendoient aux perſua
ſives invitations d'un ſi aimable Apôtre
& cette qualité, quoique un peu *hommaſſe*
étoit un grand trait de beauté aux yeu
d'un Prince auſſi religieux que LOUIS
qui vouloit ſe convertir lui-même.

CHAPITRE VI.

Conduite de Me. de Maintenon *envers Me. de* Montespan.

POur se bien convertir, il faut deux choses : quitter le mal, & le réparer. Le premier étoit fait : & depuis quatre ans, le Roi n'avoit rien accordé ni demandé à Madame de *Montespan* : il avoit eu quelques distractions, mais il en avoit rougi : les plaisirs étoient encore aimés, mais le charme étoit rompu. Le second paroissoit plus difficile à Me. de *Maintenon* : il faloit réunir deux époux du caractére le plus opposé, vaincre la timidité du Roi confus d'avoir si long-tems offensé sa femme, vaincre les scrupules de la Reine accoutumée à regarder comme une vertu la continence, qui avoit été si long-tems pour elle une nécessité ; subjuguer les deux Confesseurs, dont l'un étoit accusé de relâchement, l'autre, convaincu de superstition.

Me. de *Maintenon* fit servir à ce projet les assiduités du Roi auprès d'elle. Sans le fatiguer d'exhortations, elle le réduisit au

au point de ne dépendre que de ſes con-
ſeils, ſoit en lui montrant par la ſageſſe
des ſiens les défauts de ceux de Me. de
Monteſpan, ſoit en lui faiſant envier la
paix d'une conſcience qui ne ſe reproche
aucun mal, ſoit en recevant ſes viſites a-
vec l'inquiétude d'une femme qui ſait que
le public n'examine qu'après avoir jugé.

Le Roi paſſoit ſouvent deux heures de
l'après-dinée dans ſa chambre à cauſer a-
vec une amitié, un air libre & naturel
qui rendoient cette place la plus agréable
du monde *. Les Courtiſans diſoient:
Peut-on être ſi long tems avec une fem-
me ſans en être épris? On peut donc,
diſoient les Dames, avoir de la faveur,
ſans avoir de foibleſſe! Me. de *Mon-
teſpan* mouroit de dépit: on ne dai-
gnoit pas même la chaſſer de la Cour;
on la voyoit tous les jours, & tous les
jours avec plus de froideur: Me. de
Maintenon étoit donc ſure de ſon aſcen-
dant, & ſure de l'indifférence du Roi?
Non: elle en doutoit encore: mais après
avoir vu que la ſatiété l'avoit plutôt gu[éri]

* *Lettres de Sévigné.* »La place de Me. de
»Maintenon, *dit-elle ailleurs*, eſt unique dans le
»monde: il n'y en a point: & il n'y en aura jamais

de l'amour que la privation, elle penſoit, que la préſence de Me. de *Monteſpan* acheveroit de l'en dégouter. En effet, le Roi, en voyant ſa maitreſſe, paſſoit de la haine du péché à l'averſion de celle qui le lui avoit fait commettre: & Me. de *Monteſpan*, encore ſi belle, ne l'étoit plus aux yeux d'un Prince qui en avoit eu huit enfans, & qui s'en repentoit.

Elle fit un dernier effort pour le rapeller. Le Roi fit voir à Me. de *Maintenon* une lettre de Me. de *Monteſpan* pleine des feux des premiéres années, & lui ordonna d'aller dire à cette malheureuſe (ce fut ſon mot) qu'il ne vouloit plus être aimé d'elle, & qu'il l'exhortoit à la même indifférence pour lui. Me. de *Maintenon* exécuta cet ordre avec un empreſſement, qui dit aſſez qu'elle étoit auſſi ſure de ſa réputation que de ſa vertu. Car, , ſi elle eût été coupable, ou accuſée de foibleſſe, ou de rivalité, auroit-elle oſé reprocher à une autre une paſſion qu'elle avoit elle-même?

Cet arrêt fut un coup de foudre pour Me. de *Monteſpan*: tantôt elle ſe déchaînoit contre celle qui l'avoit prononcé: tantôt elle tâchoit de la gagner par des excuſes, par des larmes, par des promeſſes.

»Des promesses ! lui dit Me. de *Maintenon*.
»Je n'en veux qu'une de vous : mais c'est
»Dieu, le Roi, & votre propre honneur,
»qui vous la demandent : promettez de
»renoncer de bonne-foi à votre passion. «
Ah ! répondit Me. de *Montespan*, autant vaudroit-il m'arracher le cœur.

Au sortir de cet entretien, Me. de *Maintenon* trouva sur ses pas un courtisan qui lui dit : » Le bruit se répand, Madame,
» que le Roi quitte les femmes, & que
» c'est à vous qu'il le doit «. Plût-à-Dieu,
» & mourir sur le champ ! répondit-elle avec la fermeté d'une ame, qui sait, au milieu même de la Cour, ne pas rougir e la vertu.

On délibera, si Me. de *Montespan* seroit exilée. Me. de *Maintenon* lui épargna par pitié ce dernier coup; mais elle l'obséda de Directeurs, chargés de l'exhorter à s'exiler elle-même. Ils ne la persuadérent point : & la Cour lui étoit devenue nécessaire, depuis qu'elle y étoit inutile. Le Roi lui conserva tout l'extérieur de la plus haute faveur : il falloit une idole au Courtisan, & Me. de *Maintenon* ne vouloit pas l'être.

Cependant toutes les graces dépendoient de celle-ci. Me. de *Montespan*, toujours jalouse

jaloufe des aparences du crédit, recouroit à elle, toutes les fois que l'habitude de demander, ou la gloire d'obtenir, l'engageoient à fecourir fes protégés. Me. de *Maintenon* n'avoit ni la force de haïr, ni celle de refufer: de forte que Me. de *Montefpan* régnoit par la femme, qui dix ans de fuite avoit régné par elle.

Le P. *de la Chaife* qui n'avoit pu fuivre la marche du cœur du Roi, parce qu'il n'en avoit pas encore toute la confiance, craignoit qu'il n'héfitât entre Me. de *Montefpan* & la vertu: & l'afcendant que la maitreffe confervoit lui prédifoit que la vertu ne feroit pas la plus forte. Il donna ordre au Jéfuite qui prêchoit devant le Roi, de prêcher fur la rechute. Ce fermon réuffit: & LOUIS, pour ne plus retomber, voulut fe fortifier du *pain des forts*. Le P. *de la Chaife* refufa de le confeffer, & prétexta une maladie: n'eût-il pas mieux fait de le confeffer & de refufer de l'abfoudre? Le Roi lui écrivit de fa main de revenir, & l'affura qu'il feroit content. On ne fait ce qui fe paffa entre le pénitent & le confeffeur. Mais il eft fûr, que le Roi ne vit plus en particulier Me. de *Montefpan*, qui pourtant demeura toujours dans fa place.

Auſſi les dévots & même les gens de bien murmurerent-ils de la voir encor ſi puiſſante dans ce même monde qu'elle avoit ſi long-tems ſcandaliſé. » Pourra-t-on » croire ce commerce rompu, tant qu'on » verra tous les jours enſemble les deux » amans ? Avant FRANÇOIS *premier*, les » fautes de nos Rois étoient ſecrettes : ils » ſembloient par-là les condamner : leur » peuple n'en étoit ni la victime ni le té- » moin : ils n'oſoient expoſer aux homma- » ges de la Cour la maitreſſe la plus ché- » rie : aujourdui, la Cour eſt obligée d'ado- » rer une maitreſſe qui ne l'eſt plus. Ai- » mer Me. de *Monteſpan*, & lui donner » du crédit, c'étoit une grande foibleſſe, » mais ce n'étoit qu'une foibleſſe : lui ôter » l'amour, & lui laiſſer la faveur, c'eſt [ſe » jouër des honneurs, des peuples, & de » la vertu. «] L'Abbé *Gobelin* répétoit ces diſcours à Me. de *Maintenon*, qui les aprouvoit & n'oſoit les redire au Roi, auquel il ne faloit encore que des demi-vérités. Elle craignoit de réveiller des gouts amortis, à force de les contredire. Il étoit dangereux de conduire par des ſentiers ſemés d'épines un homme encore entêté des roſes de l'amour. LOUIS n'avoit renoncé à Me. de *Monteſpan* que par eſtime pour Me. de

de *Maintenon* : sa conscience ne lui reprochoit rien : elle n'étoit pas encore assez délicate pour entendre ce que lui reprochoit son peuple. Il aimoit la dévote, mais il haïssoit la dévotion : & la proposition d'un outrage public à la mére de ses enfans lui en eût paru le dernier délire. Il falloit donc en faire un sage, avant que d'en faire un Chrétien.

CHAPITRE VII.

Conduite de Me. de Maintenon *à l'égard de la Reine.*

LA COUR partit pour Chambor. Me. de *Montespan* fut excluë de ce voyage : & la Reine y eut des plaisirs auxquels elle ne s'étoit pas attendue. Dans l'excès de sa joye, elle donna à Me. de *Maintenon* autant de marques de considération qu'elle en reçut du Roi. Elle se flatoit de plaire encore : tant le respect du Roi paroissoit attentif & tendre ! » Je crois, disoit-elle, » que Dieu l'a suscitée pour me » rendre le cœur que Me. de *Montespan* » m'avoit ravi.

Rien n'affermit mieux l'empire de Me.

de *Maintenon*. La Reine la remercioit de ce qu'elle lui renvoyoit des ſentimens qu'elle auroit pu prendre pour elle-même: toutes les Dames admiroient une conduite qu'elles ne pouvoient comprendre: les Courtiſans même ſans mœurs étoient charmés que le Prince en eût, ſoit par gout pour le changement, ſoit par un raſſaſiement du vice, ſoit par l'attrait de la vertu. Nulle favorite n'avoit reſſemblé à Me. de *Maintenon*: nulle ne fut honorée comme elle, & ne ſe prêta moins aux honneurs. Elle voyoit le Monarque ſous ſes loix, la Reine dans ſa dépendance, les Miniſtres dans ſon antichambre: & loin d'en être enyvrée, elle en [avoit plus de confuſion que de vanité.] Elle ſe mit au niveau de ſa fortune, à force de ſe dire que ſa fortune étoit au-deſſus d'elle: les Princes mêmes plioient ſans peine devant une femme trop timide, ou trop modeſte pour en abuſer: *Louvois* ſeul étoit jaloux.

Me. la Dauphine n'étoit pas à Chambor, de ſorte que la faveur de Me. de *Maintenon* paroiſſoit évidemment indépendante de l'amitié du Roi pour la Princeſſe. Le jour de *St. François*, jour de ſa fête, la Reine lui fit préſent de ſon portrait, enrichi de diamans: diſtinction unique, &

que

que Me. de *Maintenon* mettoit au-dessus de tout. Me. de *Montespan* n'avoit rien eu de pareil : elle prétendit à la même faveur : mais on lui fit entendre que de semblables dons marquoient l'estime.

Cependant les tête-à-tête étoient d'une longueur à faire rêver toute la Cour, à faire causer toute la ville. Mr. de *Chamarante* menoit & remenoit Me. de *Maintenon* à la face de l'univers. On ne comprenoit rien à une faveur d'une espèce si nouvelle. Nul ami n'avoit pour son ami autant de soins & d'attentions que LOUIS en avoit pour elle. Me. de *Maintenon* lui montroit un pays nouveau, tiroit de son ame des sentimens jusqu'alors inconnus, & le faisoit jouïr du commerce d'une amitié tendre & solide, sans contrainte, sans passion, & sans trouble.

Souvent elle coupoit l'entretien le plus vif par des réflexions sur ce que la Reine avoit souffert, & par des exhortations sur les dédommagemens qui lui étoient dûs. Le Roi, subjugué par des conseils si desintéressés & si fréquens, la quittoit pour lui plaire, alloit chez la Reine, lui parloit avec la même amitié qu'à Me. de *Maintenon* dont il conservoit l'image : l'illusion se dissipoit ; il ne voyoit plus que sa fem-

me, & retomboit dans ses premiéres froideurs. Cependant il prenoit l'habitude des plaisirs sérieux : il perdoit le gout de la jeunesse : & après avoir consideré sans répugnance la Reine, que la jalousie & la dévotion avoient vieillie, il trouvoit mille charmes à Me. de *Maintenon*. Tous les jours plus fidéle à la Reine, tous les jours il violoit cette fidélité par ses sentimens pour une autre : son imagination embrasée par ses desirs rendoit piquants les plaisirs du mariage, si plats pour qui aime ailleurs : & si la vertu ne servit jamais mieux l'himen, l'himen ne servit jamais mieux l'amour.

La Reine, deshabituée de ces vifs empressemens par vingt années de froideurs, en étoit ravie, & ne savoit plus y répondre. Le Roi l'ayant un jour demandée, elle hésita si elle iroit au rendez-vous. Me. de *Maintenon*, qui l'avoit ménagé, l'y accompagna, & la soutint. Car telle étoit la timidité naturelle de cette Princesse, ou telle étoit la crainte qu'inspiroit le Roi, qu'elle fut toute tremblante, tant que dura l'entretien. Peu-à-peu elle cessa de le redouter : & l'union, si desirée, fut enfin parfaite. Aussi elle répondit à une de ses Dames qui vouloit l'exciter contre Me.

de

de *Maintenon* : » Pourquoi ferois-je jalou-
» fe ? je n'ai jamais été fi bien traitée du
» Roi.

Me. de *Richelieu* étoit témoin du triomphe de Madame de *Maintenon* : elle voyoit la vertu, & féchoit de l'avoir abandonnée. L'envie étouffa l'amitié. Elle prétendoit que c'étoit à elle à raprocher les deux époux qu'elle avoit defunis : & auffi ardente pour le bien que pour le mal, pourvu qu'il lui fût auffi utile, elle difoit qu'elle avoit toujours joué le rôle de médiatrice, qu'elle le jouëroit encore, & que fi le Roi vouloit fe convertir, elle le convertiroit très-bien. Elle jetta des femences de divifion entre la Reine & Me. la Dauphine, & en accufa Me. de *Maintenon*.

Ces deux Princeffes devoient fe convenir : elles étoient toutes deux dévotes, toutes deux négligées, toutes deux malheureufes. Cependant elles ne s'aimoient point, fe voyoient rarement, & fe manquoient même quelquefois, autant que deux femmes de ce rang pouvoient fe manquer. Au lieu de s'en prendre au contrafte de leur caractére, plus fort que la fimpathie de leurs deftinées, elles en foupçonnerent Me. de *Maintenon*, à laquelle étoit duë toute l'union qu'il y avoit à la Cour.

Me. de *Maintenon*, dont l'unique objet étoit de mettre la paix par-tout où elle n'étoit pas, fut vivement affligée d'un si injurieux soupçon, & aussi étonnée de la malignité des hommes, que si elle eût commencé à les connoitre. Elle fut bientot justifiée dans l'esprit de la Reine : mais Me. la Dauphine refusa de l'écouter : jalouse elle-même de la faveur de sa Dame d'atour, elle craignoit d'être détrompée, parce qu'elle avoit résolu de ne pas l'aimer. Me. de *Richelieu* lui peignoit Me. de *Maintenon* comme l'esprit le plus dangereux, & la conjuroit sur-tout de se défier d'un éclaircissement. La Princesse, déja trop solitaire, s'enferma davantage. Le Roi faisoit venir tous les jours chez lui Me. de *Maintenon* : & pour la consoler de ces désagrémens, il alla chez elle.

Elle étoit trop sensible à l'injure faite à son caractère, pour l'être à ce nouvel honneur. Elle dit au Roi qu'elle ne pouvoit soutenir les injustes regards de Me. la Dauphine, ni servir une maitresse qui la regardoit comme son ennemie : qu'elle avoit toujours concilié les esprits : qu'ayant le malheur d'être un sujet de discorde à la Cour, son devoir étoit d'en sortir : & qu'il n'y avoit pas de sacrifice qu'elle ne fit à

la

la paix. Le Roi jugea que pour diſſiper ces mal-entendus il ne faloit que les éclaircir. La Reine, Me. la Dauphine, & Me. de *Maintenon* eurent en ſa préſence un long entretien, dont le réſultat fut que Me. de *Richelieu* étoit fort envieuſe, & Me. de *Maintenon* fort innocente. Elles témoignérent publiquement le regret qu'elles avoient de s'être mépriſes: Me. la Dauphine la conduiſit dans ſa chambre, la priant d'oublier le paſſé: & la Reine ne ſe gouverna plus que par ſes conſeils.

Etre juſtifiée aux dépens de Me. de *Richelieu*, fut un nouveau chagrin pour Me. de *Maintenon*. Elle n'avoit à la Cour qu'une amie, & cette amie la trahiſſoit. Encore ſi c'eût été Me. de *Monteſpan*: mais la Ducheſſe de *Richelieu* à qui elle devoit tout! C'étoit donc ſa deſtinée de ne pouvoir aimer ni eſtimer ſes bienfaitrices! Ces réflexions trop juſtes furent auſſi funeſtes à ſon caractère qu'à ſon bonheur: elle devint défiante: & ce défaut crut avec l'âge. Tous les jours témoin de mille perfidies, tout lui devint ſuſpect: elle craignit d'être environnée de faux amis, & ſe conduiſit avec les plus vrais, non comme devant un jour les haïr, mais comme pouvant en être haïe un jour. De-là, ce gout pour

la retraite, ſubſtitué à ce gout pour la liberté; cette circonſpection dans tout ce qu'elle écrivoit; cet éloignement pour les affaires, de peur d'y trouver l'intrigue; ce combat perpetuel entre la franchiſe & la prudence; & de-là, ſa maxime favorite, malheureuſement ſi vraye, *on eſt tous les jours trompé à des amitiés de trente ans !*

Le Roi fut fort irrité contre Me. de *Richelieu*, & l'auroit diſgraciée ſi Me. de *Maintenon* ne l'eût appaiſé en lui diſant: » Tracaſſiére pour tracaſſiére, celle qu'on » connoit vaut encore mieux que celle » qu'on ne connoit pas.

CHAPITRE VIII.

Mort de la Reine.

ME. de *Maintenon* fut de tous les voyages que le Roi fit en Bourgogne, & en Alſace, ſur la Sarre, où il avoit des camps volans pour tenir ſes troupes en haleine & ſes frontiéres en bon état. Elle y reçut du Roi des diſtinctions qui marquoient encore plus ſa faveur, & qu'elle renvoya toutes à la Reine.

En revenant de Strasbourg, cette Prin-

ceſſe tomba malade : le Roi en parut très-affligé. Me. de *Maintenon* ſe partagea entre le Roi qu'elle conſoloit avec affection, & la Reine qu'elle ſervoit avec empreſſement. Les Médecins avoient ceſſé d'eſpérer : toute la Cour fondoit en larmes, ſoit de regret, ſoit d'imitation : [Me. la Dauphine] demandoit en ſanglottant qu'il lui fût permis de recevoir la derniére bénédiction de ſa mére mourante : le Confeſſeur n'oublioit rien pour rendre utile au ſalut du Roi un ſpectacle qui le frapoit ſi vivement.

La Reine recouvra la voix & la vuë, appella Me. de *Maintenon* qui s'étoit retirée pour gémir & pour prier en liberté. Elle tira ſa bague de ſon doigt, & la lui donna, ſoit par un ſecret preſſentiment de ce qui devoit arriver, ſoit pour lui laiſſer une marque non ſuſpecte de ſon eſtime, ou pour indiquer au Roi le choix qu'il devoit faire, s'il s'élevoit un jour au-deſſus du préjugé. Arrivée à ce moment, où tout paroit petit hormis la vertu, elle alloit donner eſſor à ſes ſentimens pour la ſeule femme irréprochable de la Cour la plus corrompuë : la parole expira ſur ſes levres, & l'on n'entendit que quelques mots entrecoupés par ſes ſoupirs. Me. de

Main-

Maintenon commandoit à ſa douleur, en étoit mal obéïe, tenoit les diſcours du Chriſtianiſme les plus courageux, &, un moment après, rempliſſoit la chambre de ſes cris mal étouffés.

Qui croira ces larmes ſincères? celui qui ayant ſuivi pas à pas celle qui les répand, obſerve qu'elle perd ſon unique apui à la Cour, non une Reine, ce n'eſt pas ainſi qu'on les pleure, mais une amie, mais la premiére femme du monde à qui elle a rendu le premier des ſervices, mais celle ſur qui roule un projet dont elle eſt uniquement occupée. J'abandonne les ſoupçons malins à ceux qui croyent prévuë & préparée une fortune, qu'il étoit tout au plus poſſible d'imaginer, en ce moment ſur-tout, où l'attendriſſement eſt plus naturel que la réflexion. Ceux-là voyent toujours Me. de *Maintenon* devenue Reine de France, & jamais la Dame d'atour tremblante, par pieté, peut-être par amour, & ſi l'on veut par intérêt, de voir le Roi ſe livrer à une femme dont le premier pas ſeroit une chute, & la premiére condition, la diſgrace de l'importune dévote.

Dès que la Reine * eut rendu le dernier

* *Marie Thereſe*, Infante d'Eſpagne, née le 20. Sep-

nier soupir, Me. de *Maintenon*, qui ne l'avoit point quittée, sortît pour se retirer chez elle. Mais le Duc de la *Rockefoucault*, favori de la création de Me. de *Montespan*, emporté par son attachement pour son maître, la prit par le bras avec vivacité, & lui dit: » Il n'est pas tems, Madame, » de vous retirer: dans l'état où est le Roi, » il a besoin de vous.

Cependant LOUIS paroissoit médiocrement affligé: » Depuis vingt-trois ans, dit-» il froidement, que nous sommes ensem-» ble, voilà le premier chagrin qu'elle » m'ait donné. « Elle avoit quelquefois traversé ses infidélités: rarement elle les lui avoit reprochées, soit qu'elle crût que les plaintes étoient inutiles, soit qu'elle les crût au-dessous d'elle: car son ame étoit assez grande: témoin sa réponse à ce Confesseur, qui l'interrogeant sur tous les péchés de sa vie passée, lui demanda naïvement, si avant son mariage elle n'avoit pas eu de desirs: oubliant qu'elle étoit aux piés d'un

Septembre 1638., mariée à Fontarabie le 4. Juin 1660. Régente en 1667 & 1672, durant les voyages de Flandres & de Hollande, morte à Versailles le 30. Juillet 1683., sur les trois heures après midi, âgée de quarante-cinq ans.

d'un homme qui tenoit la place de J. C., elle répondit : » Eh non, il n'y avoit point » de Roi à la Cour de mon pére.

C'étoit une fainte : mais il falloit à LOUIS une femme. Son caractére l'eût fait Carmélite : fa naiffance la plaça fur le Trône. Elle avoit toutes les vertus, hormis celles de fon état : fa dévotion la faifoit fouvent aller à l'Eglife, lorfque le Roi la demandoit : & fon Confeffeur, au lieu de lui prefcrire comme un devoir tout ce qui pouvoit attacher ou rappeller le Roi au fien, la berça de je ne fai quelles idées de perfection établie fur le facrifice & fur le refus des plus légitimes plaifirs. Rien n'avoit plus éloigné LOUIS de la dévotion, que cette chimère de pureté. » Je l'ai bien connu, difoit Me. de *Maintenon*, » & je l'ai fçu par ma propre ex» périence : s'il avoit eu une femme rai» fonnable, il n'en auroit jamais vu d'autre.

CHAPITRE IX.

Amour du Roi pour Madame de Maintenon.

MADAME de *Maintenon* confoloit de bonne-foi LOUIS affligé par bienféance. Elle lui repréfentoit que Dieu par

par de pareils coups lui donnoit des preuves de ſa bonté, & en lui enlevant ſa femme le traitoit comme un de ſes enfans. Elle le conjuroit de renoncer à ces plaiſirs qu'il avoit tant aimés, & que le Ciel punit par l'adverſité, ou qu'il venge par l'impénitence. Le Roi promettoit tout: mais, tandis que ſa bouche prononçoit des actes de contrition, ſon cœur en faiſoit ſans doute d'amour.

Le lendemain, *Louvois* alla chez elle, & la pria de la part du Roi de le ſuivre à St. Cloud. Il étoit chargé d'empêcher Me. la Dauphine d'être de ce voyage. On vouloit être libre, & la préſence de Me. la Dauphine auroit gêné. Le Miniſtre fit ordonner une ſaignée à la Princeſſe ſous prétexte qu'elle étoit groſſe, lui perſuada de garder le lit, & jetta, comme par hazard, quelques propos ſur le voyage de St. Cloud. Madame la Dauphine dit qu'elle en ſeroit : on lui objecta ſon état : on prononça ces grandes paroles: » Le Roi » n'a pas beſoin de ces démonſtrations » d'amitié, & l'Etat a beſoin d'un Prince. « Elle fut outrée, lorſqu'elle aprit que Me. de *Maintenon* y ſuivroit ſeule le Roi : & toute la Cour en fut étonnée. On ne pouvoit croire qu'une femme ſi forte fût

fût si-tôt vaincuë : on ne pouvoit se persuader que LOUIS n'eût le dessein & l'espérance de la vaincre. La douleur aime la solitude : mais on savoit que celle du Roi étoit fort modérée : & l'on demandoit s'il croyoit au-dessous de sa majesté de s'attendrir publiquement, ou s'il alloit cacher dans la retraite la honte de n'être point affligé, ou si c'étoit avec une femme aimable qu'on se consoloit de la sienne.

Ce voyage fut de cinq jours : & ces cinq jours, les plus tristes du monde. Me. de *Maintenon* ne cessoit de pleurer la Reine, & le Roi, de lui témoigner qu'il étoit encore plus sensible à son affliction qu'à la perte qui la causoit. Mais voyant que ces larmes ne tarissoient point, il ne put s'empêcher de lui en faire des railleries, auxquelles, dit Me. de *Caylus* dans ses *souvenirs*, je ne jurerois pas que ma tante n'eût répondu dans le fonds de son cœur, comme le Comte de *Guiche* à la femme du concierge de la Ménagerie, qui alléguoit mille raisons de se consoler de la mort de son mari sur laquelle il lui faisoit compliment : *Oh ! puisque vous le prenez comme cela, ma foi, je ne m'en soucie guére.*

Le Roi jugea de ses sentimens pour lui

par

par ceux qu'elle avoit pour la Reine. Amoureux, & sûr d'être aimé, il fut charmé de pouvoir le dire: & sans doute Me. le *Maintenon* ne le fut pas moins de pouvoir l'entendre. Cette passion [d'un côté, & cette inclination de l'autre, peut-être inconnuës à celle qui avoit formé la premiére, & qui éprouvoit la seconde,] dût paroitre sous sa forme naturelle, dès-qu'elle ne fut plus arrêtée par la bienséance qui la réprimoit. La mort de la Reine rendoit à leur cœur la liberté: LOUIS pouvoit desormais aimer sans crime, & Me. de *Maintenon* se laisser aimer sans scrupule.

Mais c'étoit une passion: il faloit s'en défier. Ces sentimens étoient honnêtes: ils pouvoient devenir honteux: la prudence en diminua le danger. On n'avoit pas la force de les vaincre, ni peut-être de les assujettir: il en restoit assez pour n'être pas vaincuë par eux, & même pour les cacher encore. LOUIS cherchoit à manifester les siens: on le *repoussoit avec le* plus profond *respect.*

Le Roi, sentant peut-être pour la premiére fois le combat de l'amour & de la vertu, fut pour la premiére fois embarrassé: il craignoit presque autant qu'il aimoit. La mort du Comte de *Vexin* amena

na une occasion favorable à l'amour. Me. de *Maintenon* avoit élevé ce Prince, & le pleuroit amérement : » Ah ! qu'il seroit » doux, dit le Roi, d'être aimé de quel- » qu'un qui sait si bien aimer ! « Il n'en dit pas davantage, & trembla d'en avoir trop dit. Me. de *Maintenon* feignit de ne pas l'entendre. Mais le Roi, soulagé par cet aveu, parla dans la suite, comme si on lui eût confessé qu'on l'avoit entendu. Il est aisé de se peindre la joye de l'un & de l'autre. Le Roi goutoit le plaisir d'avoir révélé avec bienséance un secret si long-tems retenu, & Me. de *Maintenon*, celui d'avoir deviné juste. Quelque piété qu'ait une femme, elle ne voit point avec indifférence un homme à ses genoux : & Me. de *Maintenon* y voyoit son Roi, son bienfaiteur, le Roi le plus aimable, le bienfaiteur le plus généreux.

Quand elle jettoit les yeux sur la bague de la Reine, sur les lettres qui la consoloient de la mort de cette Princesse, comme si elle eût été Reine elle-même, sur cette Cour prosternée à ses piés, dont les hommages sembloient consacrer le choix du Prince, elle espéroit sans doute beaucoup de sa fortune. Mais quand elle les portoit sur tout ce qui rappelloit son pre-

mier

nier état, pouvoit-elle ne pas rejetter ces ſpérances comme des chimères ?

De ce combat entre les promeſſes flaeuſes de l'amour & les conſeils auſtères u devoir, naiſſoient une inquiétude & es agitations, qui lui faiſoient haïr la our, mais qui ne l'en détachoient pas. leine de trop grandes idées du Roi & de op petites d'elle-même, elle rougiſſoit our LOUIS de la paſſion qu'elle lui avoit ſpirée, & ſe reprochoit la gloire d'être imée, comme l'opprobre de l'amant. Il ii paroiſſoit honteux d'aimer à l'âge où on ceſſe de plaire : & elle s'accuſoit d'arfice & de foibleſſe.

Cependant le Roi ne pouvoit plus vire ſans elle. Il ne trouvoit de repos, de laiſir qu'auprès d'elle. Il s'entretenoit, il ouoit, il s'amuſoit avec elle ſeule. A la naſſe, à la campagne, à l'armée, il tomoit dans la triſteſſe, pour peu qu'elle s'éoignât de lui. Qui n'a plus les emportenens de la jeuneſſe n'en deſire pas les atraits à ce qu'il aime : LOUIS oublioit qu'elle 'étoit plus jeune, & ne ſouhaitoit point u'elle le fût. Tout ce qui peut être beau ans fraîcheur, l'étoit encore en elle : les nains, les bras parfaits : le bas du viſage 'un agrément infini : la taille à effacer les plus

plus [réguliéres] de la Cour : les yeux ſi vifs & ſi brillans, qu'on devinoit ce qu'elle alloit dire : le ſourire ſi juſte, qu'on devinoit ce qu'elle avoit dit : le viſage d'une ſi éclatante blancheur & ſi plein d'ame, que le feu sembloit ſortir du milieu des neiges : l'eſprit le plus jeune du monde : la gorge encore ſi belle, ou ſi ſoupçonnée de l'être, qu'une troupe de maſques paſſant par une porte où Me. de *Maintenon* paſſoit en même tems, un d'eux ne put s'empêcher de permettre à ſes mains des témérités : » Ah ! s'écria-t-elle : c'eſt » MONSEIGNEUR : lui ſeul en France » eſt aſſez hardi pour cela : » & c'étoit lui. *

Il n'étoit donc pas étonnant, que le Roi prit un violent amour † pour une femme dont la beauté ne vieilliſſoit point, & qui réparoit ce qu'elle avoit perdu d'agrémens par tout ce que l'art de la parure avoit de plus ingénieux, par les graces, qui ſont de tous les âges, par la modeſtie, qui eſt la premiére de toutes, & par mille choſes

* Mſts. de Me. d'*Aumale*. Mem. de l'Abbé de *Choiſy*. Mémoires de Me. du *Perou*. Lett. de Me. de *Coulanges*.

† Mém. du Marquis de *Feuquieres*.

ſes aimables, qui ne ſont point ſous la loi du tems.

Elle accabloit le Roi de rigueurs, & ne pouvoit s'affranchir de ſes aſſiduités. En vain elle prétextoit des maladies ou des affaires pour s'abſenter des parties qu'on lui propoſoit; on rejettoit toutes ſes excuſes. Elle refuſa d'aller à Fontainebleau pendant la groſſeſſe de Me. la Dauphine; le Roi lui ordonna de l'y ſuivre. C'étoit *Louvois*, qui, l'allégreſſe dans les yeux, la rage dans le cœur, portoit ces ordres ſi triſtes pour lui, ſi agréables pour Me. de *Maintenon*, qui, charmée d'une ſi douce contrainte, obéïſſoit à ſon cœur en obéïſſant à ſon Roi, & trouvoit les innocentes joies d'une amante dans les devoirs d'une ſujette. Par cette eſpéce de compte qu'elle rendoit de ſa conduite au public, elle ôtoit aux Courtiſans tout ſoupçon d'un engagement ſecret, & au Prince toute eſpérance de l'y conduire.

Auſſi attentive à éviter les tête-à-tête que LOUIS étoit ardent à les chercher, elle le pria de partager les plaiſirs de ces entretiens particuliers avec quelques-unes de ſes amies, telles que Me. de *St. Geran* *, Me. de

* N. d'O, mariée à *Bernard de la Guiche*, Comte de St. Geran, Chev. des Ordres du Roi, Lieut. Géné-

de *Ventadour*, la Princeſſe d'*Harcourt* †, la Ducheſſe du *Lude*, la Comteſſe de *Grammont*, qui toutes s'empreſſoient fort autour de Me. de *Maintenon* pour qu'on s'empreſsât autour d'elles. Le Roi accordoit tout, trop épris pour chérir ces ſcrupules, & déjà trop vertueux pour ne pas les reſpecter. Il comparoit cette conduite avec celle de Me. de *Monteſpan*, qui n'avoit pas même obſervé les premiéres loix de la bienſéance : ſévére à l'excès pour les autres, elle avoit pouſſé l'indulgence pour elle-même juſqu'à gouter ces plaiſirs, ſur leſquels la main de la pudeur, & même celle de la volupté, aime à jetter un voile, ſous les yeux de ces mêmes enfans, à qui elle ne pardonnoit pas un coup d'œil, une ſaillie innocente. Les qualités de Me. de *Maintenon* brilloient de tous les

Général de ſes armées, mort ſubitement le 18. Mars 1696. Le Duc de Béthune diſoit de lui : *Le gros St. Geran eſt honnête-homme : mais il a beſoin d'être tué pour etre eſtimé ſolidement.*

† Françoiſe de *Brancas*, fille de George de *Brancas*, Duc de *Villars*, mort en 1657. âgé de 89. ans, mariée le 21. fevrier 1667. à *Alphonſe Henri Charles de Lorraine*, Prince d'*Harcourt*, Dame du palais de la Reine. Elle accompagna à Madrid en 1679. la Reine d'Eſpagne, & mourut le 13. Avril 1715.

les défauts de ſa rivale. Quand ſa perſonne n'auroit pas eu de charmes, elle eût eu ceux de la vertu: & en eſt-il de plus puiſſans ſur les cœurs raſſaſiés de tout? En ſe rappellant les avances de tant de femmes, les foibleſſes de tant d'autres, LOUIS étoit ſaiſi de reſpect à la vuë de la premiére, qui l'aimoit, qui en convenoit, qui étoit aſſez sûre d'elle-même pour ne pas le craindre, & aſſez ſage pour redouter la méchanceté du public. Il lui avoit plus difficilement arraché le premier aveu, qu'à toutes les autres la premiére faveur. *La Valliére*, *Fontanges*, *Monteſpan*, s'étoient précipitées dans ſes bras: & celle-ci communie tous les huit jours. Elles avoient exigé de lui des ſoins aſſidus: & celle-ci ſe dérobe à tous ſes empreſſemens. Elles l'avoient fatigué d'importunités: & Me. de *Maintenon* ne demande que pour les pauvres. On voit ce que gagnoit l'amour à ce contraſte ſi frapant & ſi ſouvent repété. Le vice inſpire des goûts: la vertu ſeule fait les grandes paſſions: & LOUIS commençoit à aimer.

Cependant, ſoit qu'il eſpérât encore d'en triompher, ſoit qu'il ne ſe laſsât point de lui rendre des ſentimens qu'il ne pouvoit exprimer devant des témoins que par des

attentions, il la ſurprenoit quelquefois, & paroiſſoit chez elle, au moment qu'il étoit le moins attendu. Me. de *Maintenon* lui faiſoit ſentir qu'elle le renverroit, s'il n'étoit pas le Roi: & LOUIS ſe prévaloit du bonheur de l'être. Tout ce qu'elle faiſoit pour l'éloigner étoit propre à le retenir: & rien ne reſſembloit mieux à la prudence que ſa ſageſſe. Me. de *St. Geran* lui ayant demandé, ſi elle étoit toujours importunée: » Cela » ne finira pas ſi tôt, lui répondit Me. de *Maintenon*: » il ſe deſeſpère aiſément, mais » il ne ſe rebute point.

Le ſecret de leurs cœurs étoit encore renfermé entre eux. Me. de *Maintenon* laiſſa échaper le ſien. A une partie de chaſſe, le cheval du Roi s'abatit: on lui crut le bras caſſé: Me. de *Maintenon* ne put retenir ſes pleurs. Le Roi les remarqua: le Courtiſan en rit: Me. de *Monteſpan* ne lui pardonna point, & prétendit qu'il n'apartenoit encor qu'à elle de pleurer ſi tendrement.

Cependant Me. de *Maintenon* reçut les félicitations de la Cour ſur le rétabliſſement du bras, qui n'avoit été que démis, comme ſi elle avoit eu droit de prendre le premier intérêt à toute la perſonne. Les Provinces s'adreſſérent à elle pour faire par-

venir

venir au Roi les expreſſions de leur joie. Quelques Dames, qui n'avoient pas voulu plier ſous Me. de *Monteſpan*, ne dédaignérent point de s'attacher à cette nouvelle amie de leur Maître. De ce nombre furent Meſdames de *Chevreuſe* & de *Beauvilliers*. Malgré leur gout pour la Cour, malgré l'alliance que *Colbert* leur pére avoit faite de ſa troiſiéme fille avec le Duc de *Mortemar*, elles avoient perſévéré dans une courageuſe inflexibilité. Elles furent ravies de pouvoir ſe raprocher du Roi. Cet hommage ne leur parut point une baſſeſſe, dans un pays où la vertu eſt ſi rare, que l'orgueil ne ſonge à lui rien diſputer. Me. de *Monteſpan* même, entrainée par la foule, applaudit en gémiſſant.

CHAPITRE X.

Colbert & Pelletier.

LA mort de *Colbert* † donna lieu à Me. de *Maintenon* d'eſſayer ſes forces ſur l'eſprit du Roi. Ce Miniſtre mourut preſque ſubitement, conſumé par les chagrins

 que

† 6. *Septembre* 1673.

que lui donnoit *Louvois* en le forçant à ruiner par des vexations le peuple qu'il avoit enrichi par le commerce : * ſeul martir que le bien public ait eu, ſeul Miniſtre des Finances qui ſoit mort dans ſon emploi.

Avant d'expirer, il rendit au Roi ce beau témoignage : que pendant vingt-trois ans qu'il l'avoit ſervi, il n'avoit ouï ſortir de ſa bouche qu'une parole trop vive. †. Sa femme lui parlant d'affaires juſqu'au dernier moment, il répondit : » On ne me » laiſſera donc pas même le tems de mou» rir ! » Le Roi lui écrivit une lettre, telle que méritoient ſes longs ſervices. Le mourant la mit ſous ſon chevet ſans l'ouvrir, & dit, qu'on étoit peu ſenſible à ces attentions, quand on étoit près de rendre compte au Roi des Rois. Sentiment qui prouve que les occupations du Miniſtère n'avoient pas éteint en lui les lumiéres de la foi. Qui pouvoit ſe préſenter avec plus de confiance au tribunal de Dieu ? Que de bonnes œuvres à lui offrir ! Le laboureur ſemant avec eſpérance & moiſſonnant avec joie, la tyrannie de l'avare publi-

* Mſts. de Me. de *Maintenon*.
† Mém. du Marquis de *Dangeau*.

publicain réprimée, l'abondance entretenue, les arts protegés, cent millions de rente donnés à la patrie, tant d'amour pour le bien de l'Etat, tant d'insensibilité pour la gloire: la dureté d'un Ministre pour l'insatiable Courtisan, la charité d'un Chrétien pour le peuple. Certainement tout bon citoyen peut adresser [à *Colbert*] la priére d'*Erasme* à *Socrate.* *

Louvois, qui vouloit regagner en pouvoir ce qu'il perdoit en crédit, se jetta sur sa dépouille, & obtint la Surintendance des Bâtimens. Me. de *Maintenon* ne put résister à l'envie de faire un Ministre. Elle favorisa ouvertement le parti qui demandoit M. *Pelletier*, ancien Prevôt des Marchands, son ami, & en dernier lieu, chargé de ses affaires. Le Roi dit en le nommant à cet emploi: » Je le prends, parce qu'il est bon » homme, & que je ne veux pas qu'on » soit dur à mon peuple. « Paroles admirables, à la honte des Souverains. Le nouveau Contrôleur général justifia d'abord ce choix par une facilité de mœurs, par une modestie qu'on opposoit avec flaterie à la séchéresse & à l'austérité de son prédécesseur. Mais la suite fit voir, que la place de *Colbert*

* *Sancte Socrates, ora pro nobis.*

bert pouvoit être occupée, & ne pouvoit être remplie. *Pelletier* chercha dans des expédients momentanés les ressources que *Colbert* avoit trouvées dans l'équitable répartition d'impôts modérés. On reconnut son incapacité : il la reconnut lui-même, & se déchargea d'un fardeau si pesant. Depuis, Me. de *Maintenon* entra rarement dans les révolutions du Ministère, & dit souvent : » Ce n'est point à une cabale à faire un Mi- » nistre : c'est au public à le nommer. *

CHAPITRE XI.

Refus de la charge de Dame d'honneur.

† ELLE avoit oublié les perfidies de Me de *Richelieu* : & Me. de *Richelieu* s'en souvenoit encore. Cette Duchesse n'avoit aimé Me. de *Maintenon* que dans la misére & dans la médiocrité. Irritée de sa faveur, outrée qu'on eût eu une trahison à lui pardonner, au lieu de réparer ses derniers torts en reprenant ses anciens procédés, elle s'unit à Me. de *Montespan* &

* Souvenirs de Me. d'H....

† An. 1684.

& n'oublia rien pour se venger de l'offense qu'on lui avoit faite en méprisant celle qu'on avoit reçuë. » Faites, faites, Madame, lui répondoit-on : vous n'effacerez point le souvenir de vos bienfaits. « Cette reconnoissance l'aigrissoit encore. Elle eût voulu rompre tous les liens qui lui attachoient Me. de *Maintenon* : & ne pouvant l'engager à être ingrate, elle vouloit la forcer à le paroitre. Exposée à toute sa haine, Me. de *Maintenon* l'accabloit de toute son amitié, & la soutenoit dans l'esprit du Roi, tandis que Me. de *Richelieu* la détruisoit dans celui de Me. la Dauphine.

La Duchesse devoit être étonnée de tant de patience & de générosité. Car Me. de *Maintenon* eût sans doute pu opposer l'injure à l'injure, & lui dire : *Vous m'admites à votre société & à votre table : dix ans après, je vous fis Dame d'honneur de la Reine.* Mais pour les ames heureusement nées, les premiers bienfaits sont une dette, qui ne peut être entiérement acquittée, même par des bienfaits plus grands : & le bienfaiteur est un maitre qui ne perd jamais ses droits : il peut être envié, haï, méprisé : mais il doit être respecté & servi.

Me. de *Maintenon* s'efforça de conserver à son ennemie quelque considération, & de

de lui donner quelque gout pour le bien, en faiſant tomber ſur elle le choix de Supérieure de l'*Aſſemblée de la Charité*, qu'on venoit de former à Verſailles. Cet établiſſement étoit ſon ouvrage. Elle en avoit déja fait un pareil à Bagnieres. * Plus affligée de faire ſi peu de bonnes œuvres, que ſenſible au plaiſir d'en faire, elle s'aſſocia quelques Dames, qui en invitérent d'autres à ſe joindre à elles : par-là, plus de malheureux furent ſoulagés : & ſon zèle pourvut à mille beſoins, auxquels ſes revenus ne pouvoient ſuffire. Ces Dames ſe virent de tems en tems, pour ſe rendre compte des miſéres qui étoient venues à leur connoiſſance, & pour concerter les moyens d'y remédier. De-là, l'aſſemblée de la Charité, qui commençoit par une exhortation & finiſſoit par une quête, qu'on diſtribuoit aux pauvres honteux, & ſurtout aux filles que l'indigence expoſoit à la ſéduction. Les femmes de la Cour furent d'abord fort aſſidues à ces aſſemblées, qui ſe tenoient une fois la ſemaine. Pour être remarquées, & nommées au Roi, elles faiſoient à l'envi des aumônes. Me. de *Maintenon*, qui pénétroit le principe de cette

* Lettre à M. de *la Guttere*.

cette émulation, usoit de toute sa faveur pour l'entretenir: elle arrachoit à la vanité ce qu'elle n'auroit pu obtenir de la vertu. Dans la suite, ces empressemens si vifs diminuérent: & cette institution seroit tombée, si elle ne l'eût soutenuë, en faisant, par un abus de crédit assez rare, des distinctions de la Cour la récompense de la charité Chrétienne.

* Une fiévre maligne emporta rapidement Me. de *Richelieu*. La mort la trouva occupée de bonnes œuvres, & presque revenue de ses ressentimens contre celle qui les lui avoit inspirés. Les pauvres & son mari la pleurérent. Le Duc de *Richelieu*, à peine sorti de l'enfance, avoit été enchanté par elle, & dans un âge plus mûr ne se repentit point de ce mariage si traversé par Me. d'*Aiguillon*, & si hautement protégé par le Prince de *Condé*. Quelques années après, le Marquis de *Richelieu* en fit un encore plus disproportionné. Il épousa Mlle. de *Beauvais*, fille sans beauté comme sans naissance, mais aussi pleine de charmes, que la Duchesse, d'artifices. » Mes neveux, disoit Me. d'*Aiguillon* dans l'amertume de sa douleur,

L 5 » mes

* 27. *May* 1684.

» mes neveux vont toujours de mal en » pis : l'ainé, la veuve d'un homme que » personne ne connoit : le second, la fille » d'une servante de la Reine : j'espére que » le troisiéme épousera la fille du bourreau. » C'étoit bien la peine que mon oncle se » damnât !

Le Roi apprit cette nouvelle au siége de Luxembourg, où Me. de *Maintenon* l'avoit suivi, & lui montroit par ses inquiétudes sur les périls où il s'exposoit, les sentimens qu'elle cachoit par bienséance. Elle fut si affligée de la mort d'une amie, qui depuis deux ans ne l'étoit plus, que Me. la Dauphine, soit pour la consoler, soit pour l'affliger davantage, lui dit, que Me. de *Richelieu* n'auroit pas donné une larme à sa mort ; & lui en apprit des noirceurs, que Me. de *Maintenon* avoit jusqu'alors ignorées. La Princesse sembloit prendre plaisir à l'humilier en répétant tout ce qu'on lui avoit dit contre elle. Mais Me. de *Maintenon*, s'élevant à mesure qu'on l'abaissoit, fit voir si nettement la droiture de sa conduite, & sans insulter ni à la crédulité de sa maitresse ni à la méchanceté de Me. de *Richelieu*, prouva si bien son innocence, en rapellant une suite de faits non contestés, que Me. la Dauphine cé-

dant

lant à la force de la vérité, convint qu'on l'avoit trompée, & promit qu'on ne la tromperoit plus. Rien n'eſt ſi habile, » diſoit ſouvent Me. de *Maintenon*, » que de n'a» voir point tort : & c'eſt là toute ma po» litique. *

Déjà les brigues pour la charge de Me. de *Richelieu* avoient commencé. Me. de *Maintenon*, qu'on jugeoit trop petite pour la remplir, mais aſſez grande pour la donner, étoit dépoſitaire des ſentimens & des intérêts de chaque parti. Le Roi s'en remit à la déciſion de Me. la Dauphine, qui le pria de guider ſon choix. Le Roi l'aſſura qu'il ne vouloit point la gêner : la Princeſſe lui répondit, qu'elle n'avoit d'autre gout que le ſien. » Si cela eſt, dit le Roi, vo» tre choix ſera bientot fait. Sur le champ, Me. la Dauphine nomma Me. de *Maintenon*. Le bruit s'en répandit à la Cour : on n'oſoit ni le croire, ni le rejetter : cependant les uns parloient, agiſſoient comme ſi la choſe alloit ſe faire, les autres comme ſi elle étoit déja faite.

Le Roi, charmé de mettre à la tête de la Cour la femme qui regnoit dans ſon

 cœur,

* Mém. de Mlle. d'*Aumale* & de Me. du *Peron*, Mémoire fourni par Me. de C. . . .

cœur, voulut être le premier témoin des transports de joie que lui causeroit cette nouvelle : tant le caractère de Me. de *Maintenon* lui étoit encore peu connu ! Elle la reçut avec la plus respectueuse indifférence, & parut plus digne qu'avide de la premiére place. Elle lui représenta que cette charge exciteroit contre elle l'envie, qu'il falloit plutôt desarmer par la modération, qu'irriter par l'orgueil : qu'elle n'oublioit ni ce qu'elle avoit été, ni ce qu'elle étoit devenuë : & que la reconnoissance l'obligeoit de lui rappeller les loix de la bienséance, puisqu'il daignoit les oublier en sa faveur. » Quant à l'honneur, ajouta-t-elle, » que cette place me feroit, ne les ai-je » pas tous dans l'offre que me fait Votre » Majesté ? *

Le Roi insista : Me. de *Maintenon* persévéra dans son refus. Le Roi n'avoit donc pas encore sur elle ces grands desseins, qui depuis l'étonnérent lui-même : car au lieu de lui offrir la charge de Dame d'honneur, il l'auroit plutôt priée de se défaire de celle de Dame d'atour. Me. de *Maintenon* ne prévoyoit donc pas encore cette prodigieuse élévation, qu'on veut qu'elle ait

* Mem. de Mlle. d'*Aumale*.

ait conduite de si loin : car elle eût permis au Roi de l'élever insensiblement. Ceux qui aiment à ravir à la vertu la gloire de toutes les actions qui peuvent être attribuées au vice, diront qu'elle s'élevoit bien plus en refusant cette place, qu'en l'acceptant. Il est vrai que dans une autre, cette humilité apparente eût pu être un rafinement d'orgueil : mais elle ne pouvoit partir en elle que d'un sentiment profond de modestie. Une Duchesse, en soutenant que cette grace étoit au-dessus d'elle, y paroissoit supérieure : mais la veuve de *Scaron*, en le disant, disoit vrai, étoit crue, & le savoit. En un mot, *Tacite*, qui pensoit si mal des hommes, mais qui en pensoit si juste, n'eût point médit de ce refus.

Le Roi l'annonça à Me. la Dauphine, qui, soit qu'elle comptât sur la fermeté de Me. de *Maintenon*, soit qu'elle voulût réparer les injustices qu'elle lui avoit faites, alla dans son appartement, & oubliant sa hauteur, la conjura d'accepter, en réfutant l'espèce de mépris qu'elle avoit pour elle-même par les expressions les plus flateuses d'estime & d'amitié, & en feignant de craindre que ce refus ne fût un reste de mécontentement. Me. de *Maintenon*

fut

fut inébranlable : & la Princesse s'en plaignit au Roi, avec beaucoup de surprise, & peut-être avec une secrette joye.

LOUIS différa de remplir la place vacante, persuadé que l'habitude d'en faire les fonctions détermineroit Me. de *Maintenon* à les continuer. Mais, de peur de prendre une sorte d'engagement, ou en les faisant trop bien, ou en se plaisant trop à les faire, elle les abandonnoit à la Maréchale de *Rochefort*, qui les lui renvoyoit, comme devant bientôt lui apartenir.

Le Roi fit de nouvelles instances. Me. de *Maintenon* ne se rendit point. » Puisque vous ne voulez pas, lui dit-il, jouïr » de mes graces, il faut du moins, Ma» dame, que vous jouïssiez de votre refus. Me. de *Maintenon* le pria de le taire. Mais le Roi ne put s'empêcher de le dire après son diné à tous les Courtisans. *

La Comtesse de *Miossens* & la Duchesse d'*Arpajon* se disputérent quelque tems la place de Me. de *Richelieu* : toutes deux anciennes amies de Me. de *Maintenon*, toutes deux de mœurs irréprochables, & d'un esprit doux, aimable, & conciliant. Telle étoit la vertu de la premiére, qu'on osa

* Mémoires du Marquis de *Dangeau*.

oſa la propoſer, toute hérétique qu'elle étoit. Mais Me. de *Maintenon* ne put l'engager d'aller à la Meſſe, pour la premiére dignité de la Cour. Un an après, Me. de *Mioſſens* y alla pour rien. Le choix du Roi s'arrêta ſur Me. d'*Arpajon* *, ſœur de ce Marquis de *Beuvron* †, avec qui Me. de *Maintenon* avoit paſſé de ſi doux momens dans ſa jeuneſſe, & dont elle protégea la famille juqu'à la troiſiéme génération.

L'indifférence qu'elle avoit euë pour la charge de Dame d'honneur, elle ne l'eut point pour la ſupériorité de l'aſſemblée de la Charité. Elle avoit voüé ſon crédit aux pauvres : & trop affamée de bonnes œuvres pour s'en fier à d'autres ſoins, elle craignoit toujours que tout ce qu'elle ne faiſoit pas pour eux ne fût mal fait. Elle ne pouvoit s'empêcher de ſe mettre à leur place : & dans le centre des plaiſirs & des com-

* *Catherine Henriette d'Harcourt*, mariée le 24. Avril 1659. à *Louis* Duc d'*Arpajon*, Chef des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, grand-pere de Me. la Comteſſe de *Noailles*.

† Mort le 23. Avril 1705. âgé de 78. ans, pére de *Henri* Duc d'*Harcourt*, Pair & Maréchal de France, né le 2. Avril 1654., mort le 19. Octobre 1718.

commodités de la vie, son imagination, en lui peignant leurs miséres & leurs souffrances, en faisoit passer le sentiment dans son cœur. Elle inspiroit au Roi sa pitié par ces plaintes, que toute sa discrétion ne pouvoit retenir : *Que d'argent prodigué pour divertir les Courtisans ! & ce pauvre peuple meurt de faim.*

Le bruit de sa charité vola jusques dans les Provinces. De tous côtés, on recouroit à elle, comme à l'azile des malheureux. Les petits avoient chez elle le même accès que les grands : & l'on voyoit entrer dans son cabinet le Cardinal fastueux & le Capucin dégoutant, le Prince, & le pauvre couvert de haillons.

Il parut un jour dans son antichambre un homme qui fendit la foule, & qui l'abordant avec une respectueuse hardiesse, lui dit : » Il y a quarante ans, Madame, » que je ne vous ai vuë, & vous ne pou- » vez me reconnoitre : mais vous ne pou- » vez m'avoir entiérement oublié. Vous » souvient-il, qu'à votre retour des Isles, » vous vous rendiez tous les Jeudis à la por- » te des Jésuites de la Rochelle, où, sui- » vant l'usage de la plupart des Commu- » nautés, les jeunes Péres distribuoient de » la

» la soupe aux pauvres? Employé à mon » tour à cette distribution, je vous distin» guai dans la foule des mendians. Je vous » rapelle sans crainte un fait que vous écou» tez sans rougir. Je fus frapé de la no» blesse de votre physionomie : vous ne me » parutes point faite pour un état si vil : » j'observai votre embarras à vous présen» ter pour avoir part à l'aumône : & j'en » eus pitié. C'est donc vous, Monsieur, lui dit Me. de *Maintenon*, » qui, pour » m'épargner la honte d'être confondue a» vec ces misérables, fites aporter la sou» pe chez moi, en me témoignant mille » regrets d'être borné à un si médiocre » secours! Vous me sauvâtes doublement » la vie, & en me donnant cette nourri» ture, & en compatissant à ce que je souf» frois d'être obligée de mendier publique» ment. «

Elle lui demanda ce qu'elle pourroit faire pour lui, & le pria d'entrer dans son cabinet, comme pour lui épargner à son tour l'humiliation d'exposer tout haut ses besoins. Là, le vieillard lui dit, que quelques années après il avoit quitté les Jésuites, qu'il étoit actuellement maître d'école dans un village : qu'il bornoit toute son ambi-

bition à une Cure : & que d'après tout ce que la renommée lui avoit dit d'elle, il eſpéroit l'obtenir par ſa protection, & peut-étre de ſa reconnoiſſance. Me. de *Maintenon* le remercia d'une confiance ſi flateuſe pour elle, & lui dit, qu'elle ne ſe mêloit point de la nomination des Bénéfices : qu'elle ne ſavoit s'il étoit propre à être Curé, mais qu'elle ſavoit bien qu'il étoit charitable : qu'elle le prioit donc de ſe contenter pour le préſent d'une bourſe de cent piſtoles, qu'elle lui donna, en lui promettant de la remplir toutes les années de cette ſomme modique. » Je voudrois faire » davantage, ajouta-t-elle ; mais je ne » jouïs pas encore de tous les avantages » de ma place, à cauſe des ſecours que » je dois à mes parens : car vous n'êtes » pas le ſeul qui ayez eu pitié de mon » enfance.

Le Roi étant entré chez elle en ce moment, elle lui dit : » Voilà mon pére nour» ricier : & vous ne ſerez plus ſurpris, » Sire, que je vous importune quelque» fois pour les orphelins. « Elle lui conta toute cette avanture, ſoit par un tranſport de reconnoiſſance, ſoit pour prévenir les récits malins de ſes envieux : car il faut bien

bien que l'amour-propre ſe retrouve partout où il paroit ſe fuir. *

Tout ce qui étoit dans l'antichambre fut ſurpris de n'apercevoir ni honte, ni oſtentation, ni chagrin ſur le viſage de Me. de *Maintenon* : & Me. de *Maintenon* le fut ſans doute de ce lâche étonnement : il n'eſt rien de grand pour les grands cœurs.

En ſe rapellant diverſes particularités de ſa jeuneſſe, [de ce tems pénible, où elle n'avoit que des tapiſſeries d'emprunt, où elle alloit porter chez l'Imprimeur les épreuves des ouvrages de ſon mari, où Me. *Thibouſt*, grand' mére de Mr. *Thibouſt* Imprimeur du Roi, étoit de ſa ſocieté,] elle ſe ſouvint qu'un jour qu'elle devoit recevoir chez elle quelques femmes de qualité, une blanchiſſeuſe lui avoit loué quelques meubles, & avoit refuſé le payement du loyer. Honteuſe de s'en reſſouvenir ſi tard, elle ordonne à ſes gens de chercher cette femme. Après bien des recherches, on la trouve dans un galetas, accablée de vieilleſſe & d'infirmités, prête à vendre ſa derniére chaiſe pour avoir encore un morceau de pain. Me. de *Maintenon*

* Memoire fourni par Mr. de *St. Yenne.*

tenon va la voir, lui rapelle le prêt des meubles, & lui assure pour le reste de ses jours une petite pension, dont elle lui donne le premier quartier. Tous les jours elle reconnoissoit par des services secrets ceux qu'elle avoit reçus dans sa jeunesse: & ses bienfaits alloient chercher, dans le fond des Provinces, des gens surpris de n'être pas encore oubliés.

FIN DU TOME SECOND.